

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE



RAPPORT ANNUEL 2007

Juin 2008

PREMIERE PARTIE :	10
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL	10
I. LA CROISSANCE	11
II. L'INFLATION	12
III. LE COMMERCE INTERNATIONAL	12
IV. LES MARCHES FINANCIERS	13
4.1 <i>Les taux d'intérêts</i>	14
4.2 <i>Le marché des changes :</i>	15
V. MARCHE DES MATIERES PREMIERES	16
5.1 <i>Le pétrole</i>	16
5.2 <i>L'or</i>	17
5.3 <i>Le cuivre</i>	17
5.4 <i>Le fer</i>	18
5.5 <i>Le sucre</i>	18
5.6 <i>Le blé</i>	18
5.7 <i>Le riz</i>	19
DEUXIEME PARTIE :	20
EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE NATIONALE	20
I. LA PRODUCTION	21
1.1 <i>Secteur primaire</i>	21
1.2 <i>Le secteur secondaire</i>	23
1.3 <i>Le secteur tertiaire</i>	25
1.4 <i>La Demande</i>	26
II. LES PRIX	28
III. LE SECTEUR EXTERIEUR	31
3.1 <i>Les transactions courantes</i>	32
3.1.1 <i>la Balance Commerciale</i>	32
3.1.2 <i>Revenus</i>	37
3.1.3 <i>Transferts courants</i>	37
3.2 <i>Le compte de capital et d'opérations financières</i>	37
3.2.1 <i>Compte de capital</i>	38
3.2.2 <i>opérations financières</i>	38
IV. LA DETTE EXTERIEURE	40
4.1 <i>Le stock de la dette extérieure</i>	40
4.2 <i>Paievements du service de la dette</i>	44
4.3 <i>La situation des décaissements</i>	45
V. LE MARCHE DES CHANGES	46
5.1 <i>Opérations du Marché de Changes</i>	47
5.2 <i>Evolution du taux de change</i>	50
VI. LES FINANCES PUBLIQUES	52
6.1 <i>Les recettes budgétaires</i>	53
6.2 <i>Les dépenses budgétaires</i>	55
VII. LA MONNAIE	57
7.1 <i>La politique monétaire</i>	57
7.2 <i>Les agrégats monétaires</i>	60
7.2.1 <i>La masse monétaire M2</i>	61
7.2.2 <i>Les contreparties de la masse monétaire</i>	61

VIII. MARCHE DES CAPITAUX	64
8.1 <i>Le marché des bons du Trésor</i>	64
8.2 <i>Le marché interbancaire</i>	66
8.3 <i>Les Taux d'intérêts</i>	67
8.3.1 <i>Taux d'intérêts sur bons du trésor</i>	67
8.3.2 <i>Taux du marché interbancaire</i>	68
8.4 <i>Les moyens de paiement</i>	68
8.4.1 <i>Monnaie fiduciaire</i>	68
8.4.2 <i>Instruments de paiement scripturaux</i>	69
8.4.3 <i>Les opérations de la chambre de compensation</i>	70
8.4.4 <i>Les opérations de monétique</i>	70
IX. SUPERVISION BANCAIRE	72
9.1 LA STRUCTURE DU SECTEUR FINANCIER.....	73
9.1.1 LES BANQUES.....	73
9.1.2 LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES.....	73
9.2.1 LES COEFFICIENTS PRUDENTIELS.....	75
9.2.2 LA LIQUIDITE.....	75
9.2.3 LES FONDS PROPRES NETS.....	75
9.2.4 L'EQUILIBRE ENTRE LES RESSOURCES STABLES ET LES ACTIFS IMMOBILISES.....	76
9.2.5 LA COUVERTURE DES RISQUES.....	76
9.2.6 LA RENTABILITE DES BANQUES.....	77
9.3.1 LES BANQUES.....	78
9.3.2 LES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE.....	81
ANNEXES :	83

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Banque Centrale de Mauritanie pour l'exercice 2007, conformément à l'article 91 du statut de la Banque. Ce rapport analyse les principales évolutions économiques et financières dans le monde et en Mauritanie et présente les états financiers de la Banque, audités et certifiés par un cabinet de renommée internationale.

Monsieur le Président,

L'économie mondiale a connu, en 2007, un rythme de croissance soutenu malgré la flambée des cours des produits de base et du pétrole, d'une part, et les turbulences sur les marchés financiers internationaux suite à la crise des « *subprimes* », d'autre part. Cette croissance a été tirée essentiellement par les économies des pays émergents et en développement, celles des pays développés ayant enregistré un ralentissement, demeurant en dessous de la moyenne mondiale. Elle s'est accompagnée d'un accroissement rapide du commerce international et d'une maîtrise de l'inflation au niveau mondial, même si nombre de pays en développement ont connu une accélération de la hausse des prix en raison de l'envolée des prix des produits de première nécessité sur les marchés internationaux.

Au plan national, l'année 2007, qui a coïncidé avec l'avènement d'un nouveau gouvernement issu d'élections libres unanimement saluées par la communauté internationale, a été marquée par la poursuite et l'approfondissement des réformes, ce qui a permis, en dépit d'un environnement international peu favorable, de renforcer la stabilité macroéconomique et de commencer la mise en œuvre de votre programme présidentiel. Elle s'est également caractérisée par d'importantes avancées sur la voie de la réforme du système bancaire et financier à travers, notamment, le lancement du nouveau marché des changes et la refonte de la réglementation avec l'adoption de trois nouveaux textes relatifs au statut de la Banque centrale, aux établissements de crédit et à la micro finance.

Les résultats enregistrés, en 2007, par l'économie nationale, ont été globalement favorables quoique en baisse par rapport à ceux de l'année précédente où elle a bénéficié de ressources exceptionnelles provenant du secteur pétrolier mais aussi de la vente de la 3^{ème} licence de téléphonie mobile. En effet, la croissance du PIB global est revenue à 1% en termes réels contre 11,2% en 2006 suite à la baisse de près des deux tiers de la valeur ajoutée du secteur pétrolier. Elle s'est, en revanche, établie à 5,9% hors pétrole au lieu de 4,1% en 2006. Cette amélioration, qui a concerné la plupart des secteurs autres que le pétrole, a été particulièrement notable au niveau du secteur minier ainsi que du secteur agricole et des services comme les transports et télécommunications.

En ce qui concerne les prix, les effets de la flambée des prix internationaux des produits de base et l'envolée des cours du pétrole ont été amortis grâce aux politiques monétaire et budgétaire prudentes qui ont été menées mais aussi à la mise en œuvre d'une politique de change appropriée à la faveur du lancement du nouveau marché des changes. L'inflation en glissement annuel est, ainsi, revenue à 7,4% au lieu de 8,9% en 2006. L'analyse de l'Indice Harmonisée des Prix à la Consommation montre la part importante des prix des produits importés dans ce glissement. En effet, en dehors des principaux produits importés, le glissement aurait été de 4,5%. Au niveau des produits locaux, la hausse des prix a été exceptionnelle sur un produit¹ pour des raisons essentiellement liées à la structure de sa filière de distribution.

¹ Le poisson : les prix des produits de la pêche ont crû de 12,1%.

S'agissant des échanges extérieurs, ils ont connu, dans l'ensemble, une évolution favorable malgré l'impact défavorable de la baisse continue de la production pétrolière conjuguée à la hausse des prix des produits de base et du pétrole. La balance des paiements s'est, en effet, soldée par un excédent de 4,1 milliards d'Ouguiya, l'élargissement du déficit courant ayant été compensé par l'amélioration du solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières. Aussi, le niveau des réserves de change de la Banque centrale s'est-il légèrement consolidé.

Dans le domaine des finances publiques, l'incidence négative de la diminution des recettes pétrolières, consécutive à la baisse de la production de pétrole, a été atténuée par l'amélioration des recettes fiscales et non fiscales et la maîtrise des dépenses. En définitive, le déficit budgétaire hors dons s'est établi à 4,4% du PIB non pétrolier contre un excédent de 1,3% en 2006. Cependant, hors pétrole et dons, le déficit budgétaire apparaît en amélioration, passant de 9,4% à 7,3% d'une année à l'autre.

Pour ce qui est de la conduite de la politique monétaire, elle a été marquée par la baisse du taux directeur de la Banque centrale qui a été ramené de 14% à 12% en octobre 2007, pour accompagner la relance de l'activité économique dans un contexte de baisse de l'inflation. Concernant la régulation de la liquidité, la résorption des excédents apparus au niveau des trésoreries bancaires s'est poursuivie à travers l'émission de bons du trésor en coordination avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

Par ailleurs, l'année 2007 a été la première année de mise en oeuvre du programme économique et financier conclu avec le soutien de la Facilité de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC) du Fonds Monétaire Internationale. Aussi, l'ampleur des réformes mise en oeuvre et la transparence accrue dans la gestion des finances publiques ont valu à l'Etat la reconnaissance et le soutien de ses partenaires au développement comme en témoigne la réussite du Groupe Consultatif, tenu en décembre 2007 à Paris.

Au plan des réformes financières, l'année 2007 a constitué un tournant dans la mise en oeuvre de réformes visant la modernisation du système financier national. Si le premier trimestre a vu la promulgation de trois textes fondamentaux pour les réformes à venir, la Banque centrale s'est employée, tout le long du reste de l'année, à opérationnaliser chacun de ces textes.

La première de ces réformes vise, grâce à l'adoption d'un nouveau statut pour la Banque centrale, à renforcer l'efficacité de la politique monétaire à travers le ciblage de la stabilité des prix, tout comme elle consacre l'indépendance de l'Institut d'émission. Cependant, cette indépendance ne sera effective et durable que si la mission confiée à la Banque centrale est remplie avec efficacité, intégrité et transparence. Non seulement le Gouvernement de la Banque doit progressivement faire évoluer le fonctionnement de l'institution vers les meilleures pratiques internationales, mais les organes créés dans ce sens doivent aussi occuper toute leur place dans la vie de la BCM. Le Conseil de Politique Monétaire et le Conseil Général ont donc, naturellement, été au centre de toutes les réformes entreprises en 2007. Toutefois, les débats qui ont lieu lors des réunions régulières de ces conseils ont, progressivement, montré les limites actuelles de l'institution et le besoin de renforcer ses capacités humaines et organisationnelles dans certains domaines tels que les études économiques et le contrôle bancaire. A cet effet, la Banque a entrepris d'élaborer un Plan Stratégique s'étalant sur la période 2008-2012 en vue d'accompagner et d'orienter l'évolution économique et financière du pays notamment par la mise en cohérence des réformes nécessaires.

Le deuxième volet de la réforme du système financier concerne les établissements de crédit. En effet, la nouvelle ordonnance réglementant l'activité de ces établissements vise à renforcer le contrôle prudentiel en vue de l'aligner sur les normes internationales adoptées en la matière. En outre, ce nouveau texte a permis de mettre fin à la redondance des textes et quelques fois aux contradictions qui caractérisaient les textes en vigueur avant son adoption. Il tient compte des recommandations formulées au terme de l'évaluation du secteur financier (FSAP) menée par les services du FMI et de la Banque mondiale notamment les insuffisances relevées quant à la conformité des normes prudentielles et de la supervision bancaire en Mauritanie avec les vingt cinq principes fondamentaux pour une supervision bancaire efficace établis par le comité de Bâle.

Quant au troisième volet de la réforme, il a trait à la micro finance, secteur clef dans la lutte contre la pauvreté. La nouvelle ordonnance relative aux institutions de micro finance a mis un terme au monopole d'opérateurs en faveur des structures à caractère coopératif et mutualiste et d'ouvrir la profession à d'autres formes de sociétés, notamment aux sociétés commerciales comme les sociétés anonymes. Elle a également permis de démêler l'enchevêtrement des textes régissant le secteur de la micro finance avec ceux réglementant les banques et établissements financiers grâce à la mise en place d'une réglementation plus spécifique aux institutions de micro finance. A cet égard, les textes d'application de la nouvelles ordonnance portant réglementation des institutions de micro finance ont été élaborés et adoptés.

L'année écoulée a été marquée par l'accélération de la mutation du secteur financier avec l'entrée en pleine activité de filiales de deux grandes banques étrangères et la mise sous administration provisoire de l'une des banques de la place qui était en quasi faillite. Les banques ont, par ailleurs, poursuivi leurs efforts pour le financement de l'économie et la mobilisation de l'épargne. Ainsi, les concours à l'économie ont augmenté de 24,1% et les dépôts de 26,8% tandis que la proportion de créances douteuses dans le total des crédits a été ramenée de 41,3% en 2006 à 35,1%. Les audits externes conduits sur chacune des banques de la place ont permis de mieux identifier les faiblesses des unes et des autres.

Dans le même temps, les efforts visant la modernisation du système des paiements se sont poursuivis à travers, notamment, le développement de la monétique. C'est ainsi que la carte bancaire permettant les paiements électroniques au niveau national a été lancée en juin 2007 et est en voie d'être étendue aux paiements à l'étranger.

Malgré ces avancées, le système bancaire mauritanien n'a toujours pas atteint le niveau de solidité et de performance qui en ferait un partenaire efficace et fiable du fonctionnement et du développement de l'économie nationale. Comme en témoignent les éléments ci-dessus, les efforts déployés ont cependant commencé à produire des résultats perceptibles. L'ensemble du système financier doit maintenant accorder une priorité singulière au renforcement des fonds propres des banques et au règlement du problème des créances douteuses. Concernant ces dernières, le Gouvernement et la Banque centrale pourraient avoir une contribution déterminante à apporter.

La Banque centrale, en conformité avec les termes de son mandat, a, par ailleurs, apporté au Gouvernement son soutien dans la mise en œuvre de sa politique économique. Elle l'a fait en servant d'interfaces entre les entreprises publiques et le système financier national pour des opérations considérées comme cruciales. Cette contribution a permis, en particulier, d'organiser le financement de la campagne agricole 2007/2008 et de restructurer la dette intérieure de la société mauritanienne d'électricité. Elle l'a fait aussi en prenant une part active

dans la gestion du Programme convenu avec le FMI, dont les différentes revues ont toutes été concluantes, et dans la préparation du Groupe consultatif tenue en décembre 2007 autour du Programme d'Investissement Public.

L'année 2007 a vu la persistance de la baisse de la production pétrolière, partiellement compensée par la montée en production des nouvelles exploitations minières de cuivre et d'or. L'agriculture s'étant, par ailleurs, relativement mieux comportée, la croissance hors pétrole a frisé les 6%, niveau, certes, encourageant, mais encore insuffisant pour contribuer à une réduction sensible et durable de la pauvreté dans le pays. Dans le précédent rapport annuel de la Banque centrale, nous avons souligné l'importance et l'urgence d'élaborer et de mettre en œuvre une Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé. Ce chantier a certes débuté, mais l'on peut s'interroger sur la pertinence de la méthodologie utilisée, et souhaiter une accélération de son rythme d'exécution. A cet égard, un recadrage et une relance de ce projet pourraient être considérés.

Outre la poursuite des réformes axées sur la stabilité macroéconomique et l'amélioration du climat de l'investissement pour promouvoir l'activité du secteur privé, il est nécessaire d'encourager la diversification de la base de production et d'exportation pour accélérer la croissance et réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes. En effet les importations de biens et services ont représenté plus de 73% du PIB global en 2007 tandis que les exportations en ont représenté plus de 55%. Autrement dit, en termes volontairement approximatifs, on pourrait dire que « *la Mauritanie exporte l'essentiel de ce qu'elle produit et importe l'essentiel de ce qu'elle consomme* ». Cette situation expose trop gravement le pays à de potentiels chocs exogènes : l'activité économique du pays et son approvisionnement dépendent trop largement de facteurs tout à fait extérieurs. Il est donc vital que des mesures à moyen terme soient prises en vue de ramener cette dépendance à un niveau plus raisonnable. A cet effet, des initiatives pourraient être prises dans deux domaines : la production agricole et l'énergie.

L'année 2008 a été, fort heureusement, proclamée année de l'agriculture par Votre Excellence. Votre engagement personnel permet d'espérer une production agricole 2008/2009 très sensiblement supérieure à celle qui fut enregistrée au cours de la campagne agricole précédente. Il convient cependant d'aller bien plus loin qu'une réponse conjoncturelle à la crise alimentaire qui s'est brutalement installée dans le monde. La Mauritanie a besoin de mettre en place une politique durable d'encouragement et de soutien au développement de l'activité agricole : l'élaboration de politiques d'aménagement et d'occupation des terres, de vulgarisation des meilleures techniques agricoles, de formation et d'installation de jeunes agriculteurs, de financement de l'activité agricole, d'approvisionnement des opérateurs en intrants, de commercialisation des produits alimentaires sont des chantiers à ouvrir dans les meilleurs délais. La perspective annoncée de prix durablement élevés des produits alimentaires est à la fois un défi et une opportunité à saisir en vue de la valorisation de l'important potentiel économique national et pour une meilleure protection de la nation contre des chocs exogènes majeurs.

L'envolée des prix des produits pétroliers n'a toujours pas entraîné des signes visibles de modification du comportement des consommateurs mauritaniens vis-à-vis de l'énergie d'origine thermique. Aussi, tout accroissement du prix du pétrole se répercute encore approximativement, dans les mêmes proportions sur la facture pétrolière nationale. Cette situation est une première source d'inquiétude. Elle peut cependant trouver une réponse rapide, si cette hausse était transmise au consommateur final. En fait, il faut aller au-delà de ce seul

ajustement des prix, en élaborant une politique d'économie d'énergie d'une part, et en créant une offre énergétique non liée aux hydrocarbures d'autre part. Cette politique doit venir en complément à la création d'une offre nationale d'énergie alternative. La politique d'économie d'énergie peut se structurer autour de la promotion du transport public dans le pays, tandis que l'offre énergétique non liée aux hydrocarbures pourrait provenir de l'énergie solaire et éolienne. Celles-ci sont, en effet, en mesure de répondre aisément à un besoin énergétique essentiel des mauritaniens : l'éclairage. L'investissement dans ce secteur peut être encouragé grâce à des facilités fiscales et surtout commerciales dans la mesure où l'Etat est un important consommateur d'électricité.

Ousmane KANE

PREMIERE PARTIE :
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE
ET FINANCIER INTERNATIONAL

L'année 2007 a été marquée par de fortes perturbations sur les marchés internationaux, dues essentiellement à la forte demande sur les matières premières tirée par l'essor industriel des pays émergents, à la conjoncture économique défavorable aux Etats-Unis et à la crise d'endettement des ménages qui a éclaté dans ce pays. Ces facteurs ont eu un impact significatif sur l'évolution des principaux indicateurs de l'économie mondiale, notamment, au cours du quatrième trimestre de l'année.

I. LA CROISSANCE

L'année 2007 a été caractérisée par de fortes turbulences pour l'économie mondiale en général, entraînant des risques de récession aux Etats Unis et des incertitudes quant à l'avenir, après plusieurs années qualifiées de florissantes.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial, a progressé de 4,9 % en 2007 contre 5,4% en 2006 Cette croissance a été tirée essentiellement par les pays émergents. En effet, après un troisième trimestre plus solide que prévu, l'activité économique dans les pays de l'OCDE a ralenti nettement au cours du quatrième trimestre pour atteindre 2,7% sur l'année contre 3 % en 2006.

Aux Etats-Unis, la croissance s'est ralentie passant de 2,9 % en 2006 à 2,2% en 2007, à cause des répercussions de la crise des prêts immobiliers sur un large éventail d'institutions et de marchés financiers.

Quant à la zone Euro, la croissance du PIB, y a enregistré un ralentissement moins marqué, s'établissant à 2,3% au lieu de 2,6% en 2006.

Par contre, la croissance est restée soutenue dans les pays émergents et les pays en développement, se situant à 7,5% en 2007 contre 7,9 % en 2006.

Les deux piliers de ce groupe de pays, à savoir la Chine et l'Inde, ont enregistré respectivement des taux de 10,0 % et 8,4 % en 2007. La croissance globale pour le continent asiatique a été de 7,9%. Elle a été de 9,7% pour la zone du sud-est asiatique et de 5,6% pour l'Amérique Latine.

En ce qui concerne l'Afrique, elle continue à afficher une croissance soutenue atteignant 6,2% en 2007 contre 5,5% en 2006 et 5,6% en 2005. A l'instar des dernières années, la croissance a été favorisée par une amélioration de la gestion macroéconomique dans de nombreux pays et surtout par la vigueur de la demande mondiale des principaux produits exportés par les pays africains, ce qui a entraîné une hausse des prix à l'exportation des produits comme le pétrole brut ou les métaux et les ressources minières.

La croissance soutenue qu'a connue l'Afrique au niveau continental cache, cependant, d'importantes disparités entre les différentes régions et entre les pays au sein d'une même région. En effet, pour la plupart des pays africains, les taux de croissance réels sont restés en deçà des objectifs arrêtés pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015. En 2007, seulement 7 pays ont enregistré une croissance supérieure ou égale à 7%. A ce rythme, la plupart des pays africains n'atteindraient pas les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

II. L'INFLATION

Dans les pays de l'OCDE, l'inflation a légèrement baissé, passant de 2,4% en 2006 à 2,2% en 2007. En particulier, l'inflation a été relativement stable dans la zone Euro, en s'établissant à 2,1% en 2007 contre 2,2 % en 2006. Aux Etats unis, le taux d'inflation s'est inscrit en légère baisse pour atteindre 2,9% contre 3,2% en 2006.

En revanche, l'inflation s'est accélérée dans les pays émergents et dans les pays en développement, où elle a atteint 6,4% en 2007 contre 5,4% en 2006, en raison principalement de l'augmentation des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

En Afrique, l'inflation a marqué un léger recul en terme global passant de 6,4 % en 2006 à 6,3% en 2007 et ce malgré une conjoncture internationale caractérisée par la hausse des prix des produits de première nécessité. Cependant, il existe une grande disparité entre les pays africains. Certains pays du continent comme le Zimbabwe ont enregistré des niveaux d'inflation à trois ou quatre chiffres pour l'année 2007.

III. LE COMMERCE INTERNATIONAL

Bien qu'en ralentissement par rapport à l'année précédente, la croissance du commerce mondial demeure soutenue se situant à 6,8 % en 2007 contre 9.2% en 2006.

Cette décélération de la croissance du commerce mondial a affecté aussi bien les économies avancées - où l'augmentation du volume des échanges n'a pas dépassé 5,8 % contre 8,2 % en 2006 - que les pays émergents et des pays en développement où cette augmentation a été de 8.9% au lieu de 10,9% en 2006.

L'importance croissante des pays émergents et des pays en développement dans la structure du commerce mondial, observée ces dernières années, s'est confirmée en 2007. Ces pays représentent maintenant environ un tiers du commerce mondial et plus de la moitié de l'augmentation du volume des importations depuis l'an 2000.

Par ailleurs, la structure du commerce a évolué : près de la moitié des exportations du groupe des pays émergents et des pays en développement est maintenant destinée à d'autres pays de ce même groupe, la hausse des échanges entre les pays émergents d'Asie étant la plus notable.

La structure des échanges commerciaux entre l'Afrique et le monde extérieur, se caractérise par une dominance des exportations des matières premières et des importations de produits manufacturiers. Cette situation n'est pas favorable au développement des échanges intra africain. En 2007, les échanges intra africain ont représenté seulement 9% des échanges commerciaux du continent.

IV. LES MARCHES FINANCIERS

Malgré la dépression du dernier trimestre, les indices des grandes places boursières ont tous progressé durant l'année 2007, à l'exception du Nikkei. Sur l'ensemble de l'année le Dow Jones a gagné 6,43%, le Nasdaq 9,81%, le FTSE 3,8% et le Cac 1,31%.

Le dernier trimestre a été fortement affecté par les effets de la crise des « subprimes » et des risques de récession de l'économie américaine.

Cette crise s'est déclenchée aux États-Unis, suite aux difficultés de remboursement des prêts hypothécaires à risque (les subprimes). Elle s'est rapidement étendue pour affecter l'ensemble des marchés financiers internationaux en 2007.

De crainte que la crise ne touche la sphère de l'économie réelle, les principales banques centrales, notamment la FED et la BCE ont été amenées à injecter des liquidités dans le marché interbancaire.

ENCADRE N°1 : LES SUBPRIMES

Les subprimes sont des crédits à risque comprenant principalement les prêts immobiliers hypothécaires accordés aux États-Unis à une clientèle peu solvable, sur la base d'une majoration du taux d'intérêt « prime », appliquée à un emprunteur dont la solvabilité est « en dessous » d'un certain seuil. Cette prime est censée compenser le risque pris par le prêteur.

Les remboursements de ces emprunts immobiliers étaient limités au paiement des intérêts, celui du capital étant souvent différé pour être imputé sur le prix de revente du logement. Ce système a continué à fonctionner tant que les prix de l'immobilier montaient, ce qui était le cas jusqu'en 2006.

La crise s'est déclenchée, quand les prix de l'immobilier ont commencé à baisser et quand les taux d'intérêt -qui sont variables pour ce genre de crédits- ont commencé à monter. Les défauts de paiement sont apparus lorsque les populations les plus fragiles ne pouvaient plus assumer la charge de leur dette. Leurs biens sont vendus, accélérant encore la baisse des prix de l'immobilier.

Les incertitudes sur les engagements directs et indirects des établissements financiers en matière de crédit à risque, mais aussi la crainte d'un ralentissement général des activités de banque de financement et d'investissement ont fini par entraîner une véritable crise de confiance entre les banques, entraînant une envolée des taux d'intérêt.

4.1 Les taux d'intérêts

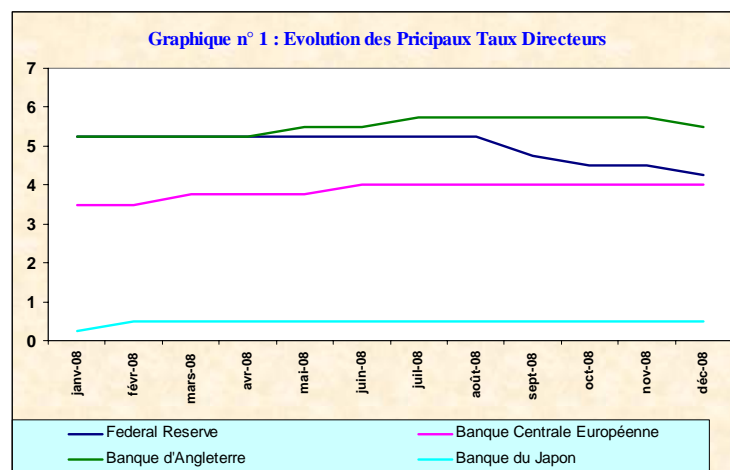
L'évolution des taux d'intérêt en 2007 a été influencée par les tensions sur le secteur du marché du crédit liées aux perturbations sur le marché américain.

Pour enrayer la crise financière ou au moins atténuer son impact sur l'économie, la Federal Reserve a mené une politique monétaire stimulante. Le 18 septembre 2007, la réserve fédérale des Etats-Unis a annoncé une baisse de 0.50% de son taux d'intérêt de référence pour soulager le système bancaire américain et tenter d'écarter les risques de récession économique. Dans ce même contexte, deux autres baisses de 0.25% chacune, en octobre et décembre 2007, ont été enregistrées.

En revanche, le taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne a été révisé à la hausse de 0,25% à deux reprises en 2007, respectivement aux mois de mars et juin. Le taux directeur s'est établi depuis cette date à 4 %. Il s'agit du taux directeur le plus élevé de la BCE depuis septembre 2001. La BCE a justifié ces augmentations par la révision à la hausse des prévisions de croissance et les risques d'inflation dans la zone EURO.

La BCE n'a pas suivi la FED dans sa tendance baissière, dans la mesure où la crise du crédit immobilier qui a frappé l'économie américaine n'a pas affecté l'espace économique européen de la même ampleur. En outre, le risque d'inflation représente le premier souci des décideurs de la politique monétaire européenne.

Pour sa part, la Banque du Japon a décidé d'augmenter son taux directeur de 0.25%, à 0.5%, pour stopper la glissade du yen au début d'année 2007. Quant à la Banque d'Angleterre, elle a pratiqué une politique monétaire prudente, en augmentant son taux directeur de 0.25% à trois reprises au cours de l'année, pour le porter à 5,5%.



4.2 Le marché des changes :

- Le dollar américain

Au cours de l'année 2007, le dollar américain s'est déprécié par rapport aux principales devises, particulièrement l'Euro, à cause des inquiétudes concernant les perspectives de l'économie américaine.

En effet, les craintes liées au marché hypothécaire américain et à l'expansion possible de ses difficultés sur le marché du crédit dans son ensemble, ainsi que les anticipations de baisse des taux par la FED ont dominé les mouvements sur le marché de change engendrant une dépréciation globale du dollar américain.

- L'euro

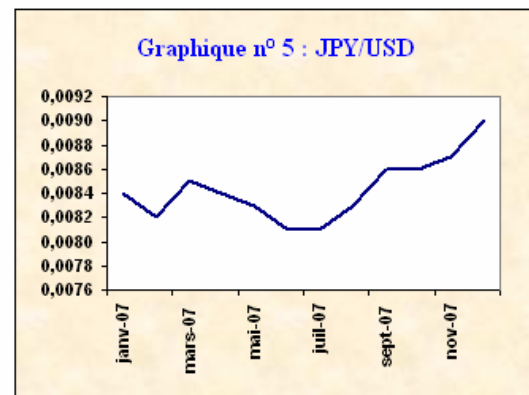
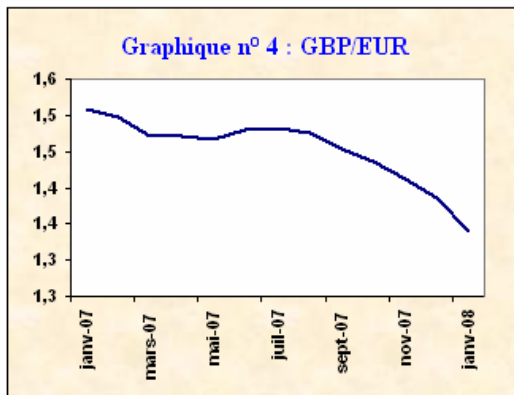
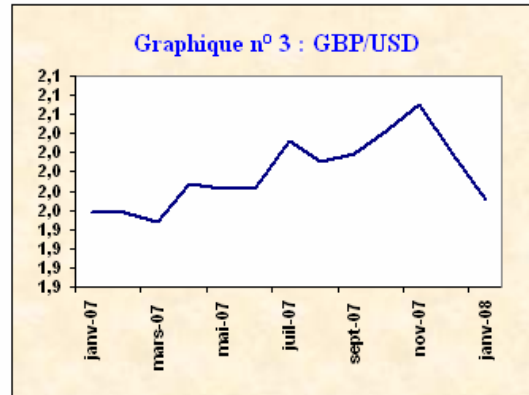
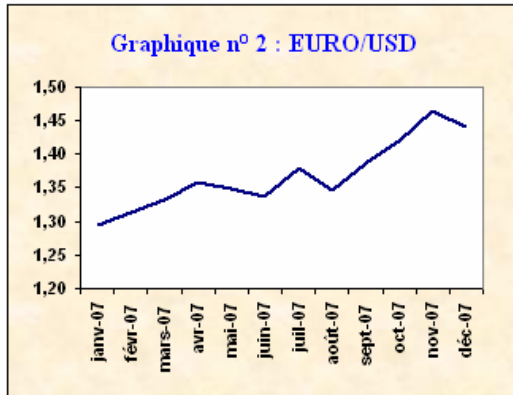
Soutenu par les perspectives économiques européennes encourageantes et les anticipations de poursuite du cycle de resserrement monétaire de la banque centrale européenne, l'EURO s'est apprécié contre les principales devises. En particulier, l'Euro s'est apprécié de 15% contre la monnaie américaine sur l'année 2007.

- La livre sterling

La livre sterling s'est appréciée en 2007 de 3,1% contre le Dollar américain pour atteindre les 2 USD/£, en raison notamment des difficultés de l'économie américaine. Cependant, la monnaie britannique s'est dépréciée de 8 % contre l'Euro.

- Le Yen

La monnaie japonaise s'est appréciée de 7 % par rapport au USD au cours de l'année 2007. Face à l'Euro, le cours du Yen a baissé de 3%.



V. MARCHE DES MATIERES PREMIERES

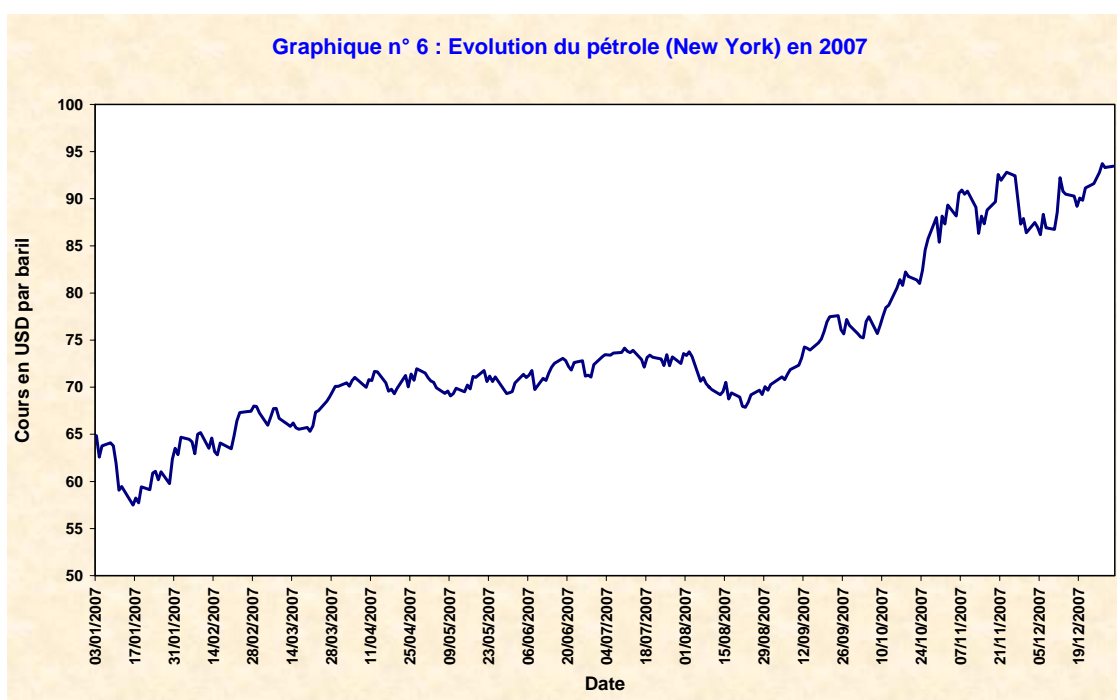
Les prix des matières premières ont enregistré une forte progression au cours de l'année 2007. La faiblesse du dollar et la forte demande des pays émergents sont à l'origine de ce mouvement qui risque de continuer en 2008. Toutes les matières premières ont profité de cette tendance dans des proportions différentes.

5.1 Le pétrole

L'année 2007 a été marquée par une envolée du prix du pétrole sur les marchés internationaux. Le baril de pétrole brut est passé de 56,2 dollar à 90,8 dollar entre le 01 janvier et le 31 décembre 2007, soit une progression de 62 %.

La cause de la flambée enregistrée en 2007 est double : premièrement, le déséquilibre structurel entre l'offre et la demande, alimentée par la croissance des pays émergents notamment, la Chine et l'Inde. Deuxièmement, les tensions géopolitiques, particulièrement, au moyen orient et les conditions climatiques avec des ouragans qui menacent régulièrement les plate-formes pétrolières dans le golfe du Mexique.

La faiblesse du dollar américain, monnaie de paiement du pétrole, a aussi joué un rôle sensible dans cette envolée des cours. Cette montée est donc en partie une compensation du recul de la monnaie de référence.



Cours moyen du baril de pétrole brut en USD pour l'année 2007

5.2 L'or

En 2007, le cours de l'or a progressé de 31% pour s'établir en fin d'année à 836 dollar / once, enregistrant un gain de quelque 200 dollar / once sur l'année, soit la meilleure performance annuelle depuis plus de 20 an. La demande de l'or a été renforcée par les anticipations de dépréciation de la monnaie américaine ; l'or étant toujours perçu par les investisseurs comme une valeur refuge.

5.3 Le cuivre

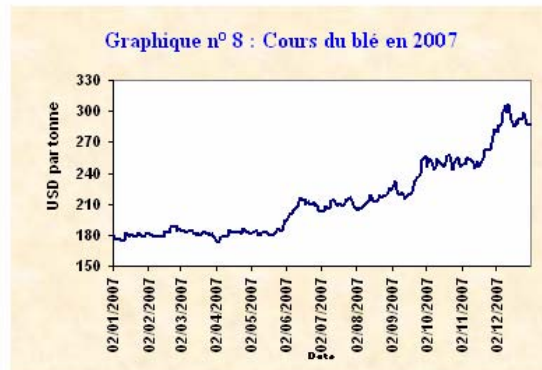
La tendance baissière entamée par le cours du cuivre depuis l'été 2006, s'est poursuivie au début de 2007 du fait de la situation excédentaire du marché et du tassement de la demande américaine et chinoise. Cette tendance s'est inversée par la suite et le cours du cuivre est resté bien orienté durant le reste de l'année, atteignant un pic de 8100 USD la tonne au mois de septembre. Le cuivre a terminé l'année 2007 avec un cours moyen en hausse de plus de 6% par rapport à l'année 2006.

5.4 Le fer

Le prix du minerai de fer a augmenté de 9,5% en 2007 à la suite d'un accord entre les brésiliens Companhia Vale do Rio Doce CVRD (le numéro un mondial du minerai de fer), Rio Tinto et l'aciériste chinois Baosteel. Cette augmentation intervient après des années record pour le prix de ce métal dont le cours a connu une progression de 71,5% en 2005 et de 19% en 2006.

5.5 Le sucre

Le prix du sucre a enregistré une augmentation de 5.25% en 2007, passant de 272,71 à 287,04 dollars la tonne. Le cours moyen pour 2007 était de 255,52 dollars avec un plus haut à 291,45 le 21 décembre et un plus bas à 229,50 le 16 mai.



5.6 Le blé

Passant de 181 à 287 dollars la tonne, le prix du blé a connu une hausse de 59% au cours de l'année 2007. Le prix moyen était de 213.70, il a atteint un plus haut à 306.67 le 12 décembre et un plus bas de 172.22 le 04 mars.

5.7 Le riz

Le prix du riz a, quant à lui, connu une augmentation de 12% pour s'élever à 316 dollars la tonne en fin d'année contre 282 dollars la tonne en fin 2006.

DEUXIEME PARTIE :
EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE
ET FINANCIERE NATIONALE

I. LA PRODUCTION

Après avoir progressé de 11,4% en 2006, l'activité économique, mesurée par le PIB en prix constants, a enregistré, en 2007, un net ralentissement pour s'établir à 1%. Cette décélération, par rapport à 2006, est imputable principalement à la chute de 67,3% de la valeur ajoutée du secteur pétrolier. En effet, hors pétrole, la croissance économique s'est sensiblement accélérée pour s'établir à 5,9% au lieu de 4,1% l'année précédente.

Le recul de la production pétrolière a été compensé par l'expansion de la production minière, suite notamment à l'accroissement de l'extraction du cuivre et de l'or, mais aussi par la bonne tenue du secteur du transport et des télécommunications, du secteur agricole et de celui des industries manufacturières.

Au cours de la période 2003-2007, la progression du PIB en volume et en moyenne annuelle a atteint 5,7%. Hors pétrole, elle se situe à 5,2%. Exprimé par tête et en dollars, le PIB a doublé au cours de la même période passant de 474 dollars en 2003 à 948 dollars en 2007, soit une progression moyenne de 20% par an.

En terme nominal, le PIB global a atteint 730 milliards d'Ouguiya en 2007, en accroissement de 0,7% seulement au lieu de 47,1% en 2006, du fait non seulement de la baisse du déflateur mais aussi du ralentissement de la croissance du PIB en volume. Hors pétrole, le PIB nominal est évalué à 674 milliards d'Ouguiya, en hausse de 19,3% par rapport à son niveau en 2006.

Grâce à la hausse de la production enregistrée dans l'ensemble des secteurs, la croissance en volume du PIB hors pétrole apparaît plus équilibrée que celle de l'année précédente.

1.1 Secteur primaire

L'activité du secteur primaire s'est accrue de 4,6% en 2007 après la stagnation enregistrée l'année précédente suite à la baisse de la production agricole et celle de la pêche et au ralentissement du rythme de croissance de l'élevage. Cette croissance, qui demeure inférieure à celle de 5,9% qu'a connue le PIB non pétrolier, prend en considération l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur agricole de 6,4% et l'accroissement de celle de la pêche et de l'élevage respectivement de 5% et 4,1%.

La croissance du secteur primaire, qui a contribué pour 18% au PIB en moyenne sur les cinq dernières années, demeure fortement corrélée à celle de l'élevage du fait du poids de ce dernier dans le PIB de ce secteur.

L'agriculture

Contrairement à la campagne agricole 2006/2007, qui a été affectée par une faible pluviométrie, celle de 2007/2008 a bénéficié d'une pluviométrie plutôt moyenne quoi que mal répartie dans l'espace et dans le temps. En effet, les régions de l'Est ont, en général, connu de fortes précipitations qui ont parfois entraîné de graves inondations comme celle qui a frappé la

ville de Tintane. En revanche, les régions du Centre ont enregistré un déficit pluviométrique important tandis que celles du Nord n'ont quasiment pas enregistré de précipitations.

Les résultats provisoires de l'Enquête auprès des Ménages et Exploitants Agricoles (EMEA) font état d'une production céréalière brute, toutes espèces confondues, de 171.000 tonnes récoltées au terme de la campagne agricole 2007/2008 ; en progression de 24,5% par rapport à la campagne précédente. Le déficit de production dans les zones touchées par la sécheresse a été compensé par l'apport des régions épargnées et des périmètres irrigués.

L'accroissement de la production tient à l'extension des superficies cultivées et, surtout, à l'amélioration des rendements du riz irriguée en campagne d'hivernage. En effet, selon les estimations de l'EMEA, les superficies cultivées en céréales au cours de la campagne agricole 2007/2008 ont été estimées à 239.000 ha, en augmentation de 11,5% par rapport à la campagne agricole précédente. Pour sa part, le rendement du riz irrigué en campagne d'hivernage connaît une nette amélioration, passant de 3,1 tonne/ha à 4,5 tonne/ha ; soit un accroissement de 45%. Ces taux importants d'amélioration ont conduit à une production de riz paddy, en campagne d'hivernage, à 61.000 tonnes en augmentation de 54,3%.

Malgré ces progrès obtenus en 2007, la récolte céréalière ne permet de satisfaire que moins de 30% des besoins de consommation du pays. Le reste est comblé par les importations qui ont porté cette année sur 323.000 tonnes représentant plus de 70% des besoins céréaliers du pays. L'aide alimentaire quant à elle, est estimée à 7.000 tonnes, soit environ 2% des besoins de consommation nationale.

Malgré un important potentiel, l'agriculture irriguée demeure très peu exploitée, comme le montre le niveau très faible de la production agricole au cours des deux dernières décennies. Si cette situation était « tolérée » ces dernières années du fait de la faible compétitivité des céréales produites localement, tel n'est plus le cas. En effet, l'envolée extraordinaire des prix des céréales sur les marchés internationaux, depuis le début de l'année 2007, semble annoncer une tendance durable.

Face à l'envolée des prix de l'énergie et des produits agricoles, qui pourrait s'installer dans la durée, les politiques monétaire et budgétaire tendent à atteindre leurs limites pour juguler les pressions inflationnistes, en particulier dans un pays comme le nôtre où l'essentiel de la consommation de produits agricole est importé. Le seul levier efficace à court et moyen terme reste l'augmentation de la production agricole, d'autant plus que l'agriculture irriguée offre un potentiel réel et rapidement exploitable

L'élevage

Les ressources fourragères, base de l'alimentation du bétail, ont été affectées par la pluviométrie moyenne et mal répartie du dernier hivernage. La sécheresse prolongée dans les wilayas du Nord, le nombre élevé de feux de brousse, les fortes pressions animales dans les zones de refuge ont accentué le phénomène de raréfaction des aliments de bétail. Le renchérissement des prix des produits céréaliers vient, enfin, aggraver les menaces qui pèsent sur le bétail.

L'activité de l'élevage s'est pourtant nettement améliorée en 2007, la production s'étant accrue de 4,1%, ce qui représente la plus forte progression enregistrée par cette branche au cours des

cinq dernières années. En outre l'élevage demeure de loin la principale composante du secteur primaire, contribuant pour près de 70% dans la valeur ajoutée de ce secteur. Sa part dans le PIB global est estimée à près de 12%.

D'après les estimations du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, l'effectif du cheptel mauritanien est évalué, en 2007, à environ 15 millions de têtes et apparaît en hausse de 4,2% par rapport à l'année écoulée. Sa répartition par espèce se présente comme suit :

	2006	2007
Bovins	1,6	1,7
Camelins	1,2	1,2
Ovins	6,9	7,3
Caprins	4,7	4,9
Total	14,4	15,0

Cette évolution favorable tient principalement au niveau satisfaisant de la pluviométrie dans les régions de l'Est qui concentrent l'essentiel du cheptel et aux mesures d'encadrement sanitaire en faveur du bétail.

La pêche

L'activité de la pêche s'est nettement améliorée en 2007. La production du secteur a atteint 748.700 tonnes, en hausse de 31% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation en quantité est consécutive au développement des prises de la pêche industrielle. Les captures des compagnies pélagiques ont totalisé 669.000 tonnes, soit une augmentation de 37,3 % par rapport à 2006. Les prises de la pêche artisanale, quant à elles, ont atteint 79,6 milles tonnes, quantité comparable à celle enregistrée l'année précédente.

La valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 5% en termes réels en 2007, après une contraction de 2,2% l'année précédente. Toutefois cette augmentation reste faible comparée à celle enregistrée par la production du secteur. En effet, celle-ci demeure constituée pour plus de 80% par du poisson pélagique qui est peu rémunérateur.

Quant aux exportations des produits de la pêche, chiffrées à 133.600 tonnes, elles ont connu un accroissement de 16,3 % par rapport à l'année 2006. Grâce au raffermissement des prix de ces produits sur le marché international, les recettes correspondantes à ces exportations se sont accrues de 24,2 % pour atteindre 254 millions de dollars.

Malgré une contribution appréciable au budget de l'Etat et à la balance des paiements, la part de la pêche dans le PIB demeure faible, ne dépassant pas 2,7% en 2007 et 2,9% en moyenne sur les cinq dernières années. Cette situation tient notamment à la faible transformation locale des produits de la pêche.

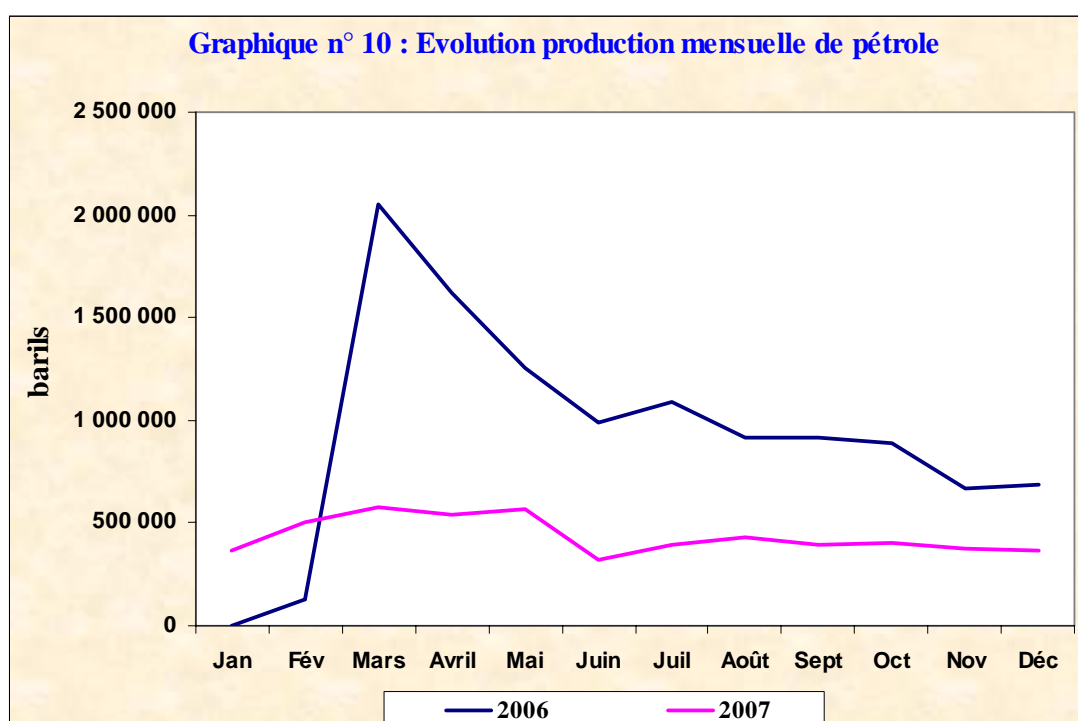
1.2 Le secteur secondaire

Dans le secteur secondaire, la valeur ajoutée s'est rétrécie de 8,2% en 2007 après s'être accrue de 33,3% une année auparavant. Cette baisse résulte du déclin de la production pétrolière en raison de difficultés techniques récurrentes dans l'exploitation du champ de Chinguitty. Hors

pétrole cependant, l'activité du secteur secondaire, enregistre une croissance de 8,9%. Celle-ci est portée notamment par les performances de la branche de l'extraction minière et celle des industries manufacturières. En revanche, l'activité des BTP enregistre une croissance modérée quoique en accélération par rapport à l'année précédente. La contribution du secteur secondaire au PIB national en 2007 a été de 26,8% contre 29,5% en 2006.

Le pétrole

En 2007, la production de pétrole brut, chiffrée à 5,5 millions de barils, s'est rétrécie de 50,9% par rapport au niveau atteint en 2006, à cause de difficultés techniques récurrentes dans l'exploitation du champ de Chinguitty, seul gisement actuellement en exploitation. Le mouvement de baisse amorcé en 2006 s'est donc accentué en 2007 comme en témoigne la diminution de la production journalière moyenne tombée de 36.000 barils à 14.300 barils. La contraction de la production de pétrole s'est accompagnée d'une baisse de sa part dans le PIB global, laquelle revient ainsi à 2,1% en 2007 au lieu de 6,6% l'année précédente.



L'activité de prospection d'hydrocarbures s'est sensiblement intensifiée au cours des deux dernières années. De nouveaux contrats de recherche ont été conclus avec plusieurs sociétés pétrolières internationales notamment dans le bassin on-shore de Taoudeni.

Les mines

Le secteur minier dont la production est entièrement destinée à l'exportation a de nouveau bénéficié, en 2007, d'une conjoncture internationale favorable, marquée par la hausse de la demande et un accroissement des prix de la plupart des produits miniers. Cette situation s'est

répercutée favorablement sur l'activité du secteur qui a crû de 11,8% à la faveur, notamment, du développement de l'extraction du cuivre et de l'or, mais aussi grâce à l'augmentation de la production de minerai de fer par la SNIM.

L'extraction du cuivre et celle de l'or ont, cette année, contribué de manière significative à la hausse de la valeur ajoutée du secteur minier. Démarrée au dernier trimestre de 2006, la production de cuivre et d'or par la Mauritanian Copper Mining (MCM) à partir de la mine d'Akjoujt, s'est sensiblement accrue pour s'établir respectivement à 28.900 tonnes et 54.400 onces contre 7.000 tonnes et 13.000 onces en 2006. Compte tenu de la production d'or de la société Taziast Mauritanie Limited (TML) qui a commencé l'exploitation d'un gisement d'or dans la zone de Taziast au milieu de 2007, la production d'or a été estimée au total à 82.400 onces.

Pour sa part, la SNIM a accru sa production de minerai de fer qui a atteint 11,2 millions de tonnes, en progression de 7,6% par rapport à son niveau en 2006. Si cette quantité est la plus importante produite par la SNIM au cours des cinq dernières années, elle demeure cependant en deçà de l'objectif annuel de 12 millions de tonnes affiché par la SNIM.

Les industries manufacturières

Les industries manufacturières ont bénéficié en 2006 d'une conjoncture globalement favorable, enregistrant une croissance de 6,6% après la quasi stagnation et le repli de 11,7% accusés respectivement en 2006 et 2005. La valeur ajoutée de ce secteur a représenté 5% du PIB global en 2007, contre 4,7% l'année précédente. Par rapport au PIB du secteur secondaire, la contribution des industries manufacturières passe de 16% en 2006 à 18,6% en 2007.

Les BTP

Le secteur des BTP a enregistré en 2007 une croissance en volume de 2,5%, plus élevée que celles de 1% et 0,6% réalisées respectivement en 2006 et 2005. Les indicateurs conjoncturels de ce secteur, notamment la consommation de ciment et l'accroissement du crédit bancaire à la construction, confirment son rythme de croissance. Celle-ci résulte essentiellement de l'augmentation de 30,9% des dépenses d'équipement de l'Etat et de l'investissement immobilier des ménages dans l'auto construction.

Par ailleurs, la part du secteur dans le PIB demeure quasiment stable à 7,8% contre 7,7% l'année précédente. Par rapport à la valeur ajoutée du secteur secondaire, elle gagne cependant plus de 3 points en passant à 29,3% en 2007 du fait de la contraction de la valeur ajoutée du secteur secondaire et de la progression dans le même temps de celle du BTP.

1.3 Le secteur tertiaire

L'activité du secteur tertiaire, a enregistré une progression de 5%, légèrement inférieure à celle de 5,7% réalisée en 2006. Elle a bénéficié du développement de la branche du transport et des télécommunications ; les autres branches du secteur, à savoir le « commerce, restauration et hôtels », les « autres services » et les « administrations publiques » ont connu un ralentissement de leurs activités en 2007.

La structure du PIB a connu, ces dernières années, une modification continue en faveur du secteur tertiaire dont le poids dans le PIB global n'a cessé d'augmenter au fil des ans. En 2007, il a représenté plus de 56% du PIB global et contribué à hauteur de 2,8 points à la croissance de ce dernier contre 54,1% et une contribution de 3,1% en 2006.

Transport et télécommunications

La croissance du secteur tertiaire a été tirée par la branche des transports et des télécommunications qui a enregistré une croissance de 9,1% grâce notamment au développement de la téléphonie mobile. En effet, le parc d'abonnés s'est élargi de 41,5% entre 2006 et 2007 pour s'établir à 1,55 millions d'abonnés. La croissance continue que connaît l'activité dans ce secteur, en particulier la téléphonie mobile, depuis l'ouverture du secteur aux entreprises privées, s'est accélérée en 2007 avec l'arrivée d'un troisième opérateur, Chinguitel, et la diversification de l'offre de nouveaux services tels que l'accès à l'Internet sans fil.

Commerce, restauration et hôtellerie

La croissance de la branche «Commerce, restauration et hôtellerie» a fléchi cette année, s'établissant à 4,4% contre 6,2% en 2006. Son activité s'est notamment ressentie du ralentissement du volume du commerce extérieur et de la baisse de l'activité touristique.

Administrations publiques

S'agissant de la production des services non marchands des administrations publiques, elle a connu une hausse de 2,9% en ralentissement par rapport à celle de 3,4% observée en 2006.

1.4 La Demande

Évaluée à 858,9 milliards d'UM, la dépense intérieure brute s'est inscrite en augmentation de 13,6% par rapport à l'année 2006, laissant apparaître un déficit en ressources de 130,2 milliards d'UM représentant près de 18% du PIB. Cette évolution recouvre une progression de 21,1% de la consommation du fait notamment de la hausse de la consommation privée. À l'inverse, l'investissement a accusé une baisse de 10,5% suite au recul en 2007 de l'investissement public.

La Consommation

La consommation finale nationale, chiffrée à 697,5 milliards d'UM, s'est accrue de 21,1% sous l'effet principalement de l'expansion de la consommation privée qui a enregistré une progression de près de 27%, celle des administrations publiques n'ayant augmenté que de 4,6%.

L'investissement

La formation brute de capital fixe, compte tenu d'une augmentation des stocks de 1,6 milliard d'UM, s'est inscrite en baisse de 10,5% pour s'établir à 162,4 milliards d'UM contre 181,4 milliards en 2006. Cette contraction, résultant notamment d'une diminution des investissements

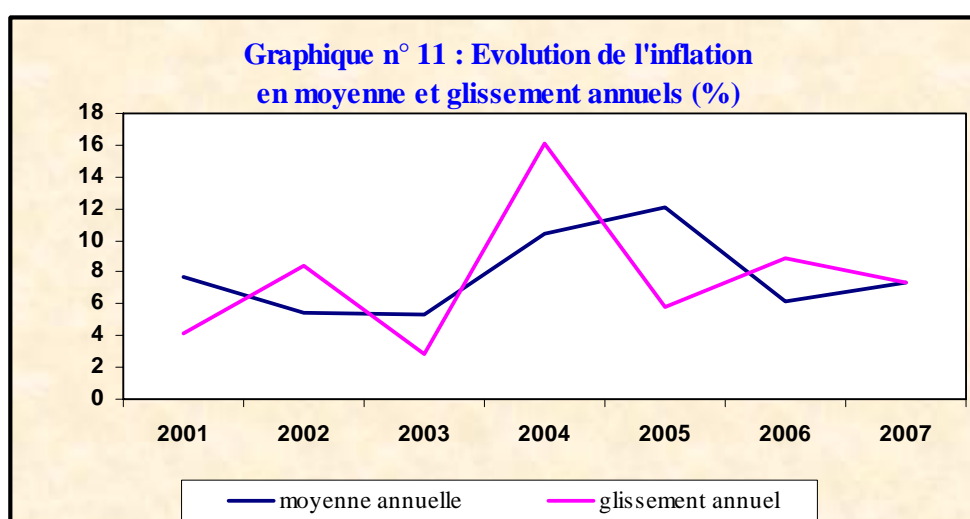
publics dans le secteur pétrolier, a entraîné une diminution du taux d'investissement qui passe ainsi de 25% en 2006 à 22,3% en 2007. Hors pétrole, cependant, la formation brute de capital fixe a été estimée à 123 ,4 milliards d'UM en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Le taux d'investissement hors pétrole demeure toutefois en repli à 18,3% contre 20,2% en 2006 en raison d'un accroissement du PIB non pétrolier plus rapide que celui de l'investissement.

L'investissement a été financé pour près de la moitié par l'épargne nationale qui s'est chiffrée à 78,9 milliards d'Ouguiya, en recul de 54% par rapport à son niveau en 2006, année où elle avait couvert près de 95% de l'investissement. Cette évolution tient, d'une part, à la baisse des revenus pétroliers de l'Etat en 2007 et, d'autre part à l'expansion de la consommation des ménages durant la même année.

II. LES PRIX

En dépit d'un contexte international marqué par des pressions inflationnistes liées à la hausse continue des cours du brut et à la flambée des prix des produits alimentaires de base, l'inflation en moyenne annuelle n'a connu qu'une légère accélération par rapport à l'année précédente, la progression de l'IHPC passant de 6,2% en 2006 à 7,3% en 2007. En glissement annuel, l'Indice Harmonisé² s'est inscrit en baisse par rapport au niveau atteint un an auparavant, passant de 8,9% à 7,4%.

Le niveau d'inflation observé en 2007 demeure, somme toute, en deçà de l'objectif annuel qui avait été fixé à 7,9% et 7,6% respectivement en glissement annuel et en moyenne annuelle.



Il apparaît, au vu du graphique ci-dessus, que l'évolution de l'inflation en glissement annuel a été plus volatile que celle de la moyenne annuelle depuis le début de la décennie en cours du fait principalement d'événements conjoncturels dont l'impact est davantage lissé par la moyenne que par le glissement annuel.

Inflation annuelle

Année	Moyenne annuelle	Glissement annuel
2001	7,7	4,1
2002	5,4	8,4
2003	5,3	2,9
2004	10,4	16,1
2005*	12,1	5,8

²(*) En 2005, le ralentissement marqué de l'inflation en glissement annuel tient essentiellement aux mesures administratives mises en œuvre pour enrayer les pratiques anti-concurrentielles dans la distribution de certains produits de première nécessité.

2006	6,2	8,9
Moyenne	7,9	7,7

En 2007, l'augmentation des prix tant en moyenne qu'en glissement annuel reste inférieure à la moyenne des six dernières années, soit 7,9% en moyenne annuelle et 7,7% en terme de glissement annuel.

Tableau n° 1 : Evolution de l'IHPC de 2005 à 2007

Libellé	Pondération en %	Variation annuelle des indices			Contribution à l'inflation en		
		2005	2006	2007	2005	2006	2007
Produits alimentaires, boissons et tabac	54,4	4,5	10,9	9,6	2,7	5,9	5,2
Dont Pain et céréales	14,6	20,3	0,1	10,3	2,9	0	1,5
Viande	13	-7,5	15,1	5,8	-1	2	0,8
Poisson	4,4	15,4	18,9	12,1	0,7	0,8	0,5
Lait, fromage et oeufs	5,3	5	8,9	17,7	0,3	0,5	0,9
Huiles et graisses	3,6	3,7	12,4	-2,5	0,1	0,4	-0,1
Légumes autres que pommes de terre	4,4	-14,6	16,9	27,5	-0,6	0,7	1,2
Sucre	2,2	-1,3	42,5	-7,5	0	0,9	-0,2
Boissons	3,6	0,3	12,9	0,3	0	0,5	0
Tabac	1,3	11	6	31,1	0,1	0,1	0,4
Habillement et articles chaussants	5,9	3,5	10,8	5,7	0,2	0,6	0,3
Logement, eau, électricité, gaz	13,7	6,4	8,2	10,4	0,9	1,1	1,4
Ameublement, équipements ménagers	6,3	13,2	-2,2	3,2	0,8	-0,1	0,2
Santé	1,5	17	12,1	5,4	0,3	0,2	0,1
Transports	10,3	3,6	8,3	-0,3	0,4	0,9	0
Loisirs, spectacles et culture	1,6	7	-9,4	-8,6	0,1	-0,1	-0,1
Enseignement	0,6	-5,6	6,2	-1,6	0	0	0
Hôtels, cafés, restaurants	1,8	11,6	4	-1,7	0,2	0,1	0
Autres biens et services	4,1	14,4	8,4	1,3	0,6	0,3	0,1
INDICE GLOBAL	100	5,8	8,9	7,4	5,8	8,9	7,4

Source ONS

La hausse des prix en 2007 a résulté, principalement, de l'augmentation de 9,6% enregistrée par les prix des produits alimentaires qui pèsent pour plus de 54% dans l'indice global du fait d'une structure de consommation des ménages qui reste dominée par cette catégorie de produits. Aussi, la part d'inflation induite par les produits alimentaires a-t-elle représentée plus de 70% de l'inflation globale, soit 5,2 points de pourcentage. Au sein du groupe des produits alimentaires, l'inflation a surtout été tirée par les sous-groupes « légumes », « lait, fromage et œufs » et « poissons » dont l'accroissement des prix a été respectivement de 27,5% ; 17,7% et 12,1%. Pour leur part, les « boissons » n'ont pas enregistré d'augmentation de leurs prix. Quant aux sous-groupes « sucre » et « huiles et graisses », ils ont connu une légère baisse de leurs prix en 2007.

Hors produits alimentaires, la plus forte contribution à l'inflation provient du groupe « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » dont l'indice s'est accru de 10,4% et contribué à hauteur de 1,4 point de pourcentage à l'inflation annuelle en raison principalement du réajustement des tarifs de l'électricité et de l'eau. Quant aux autres produits et services de l'indice, ils ont connu dans l'ensemble des hausses plus ou moins modérées, voire même des baisses, contribuant ainsi à amortir l'inflation. Ainsi, les rubriques « habillement et chaussures », « santé », « meubles et articles de ménage » et « biens et services divers », ont connu une augmentation de leurs prix respectivement de 5,7% ; 5,4% ; 3,2% et 1,8% mais leur contribution totale à l'inflation en glissement annuel s'est limitée à 0,6 point de pourcentage.

Les prix des télécommunications n'ont, quant à eux, pas enregistré d'augmentation du fait de l'accentuation de la concurrence dans ce secteur. S'agissant des prix des rubriques « loisirs et

culture », « restaurants et hôtels » et « enseignement », ils ont enregistré des baisses contribuant ainsi à modérer l'augmentation du niveau général des prix. Il en est de même des prix du transport qui ont accusé une légère baisse malgré la hausse des cours mondiaux du pétrole en 2007. En effet, cette hausse n'a pas été entièrement répercutée sur les prix intérieurs des hydrocarbures de sorte que les réajustements à la hausse opérés sur ces derniers en juillet, novembre et décembre ne semblent pas avoir affecté les prix du transport.

L'inflation reste due, pour une bonne part, à l'augmentation sensible des prix à l'importation comme en témoigne l'évolution de l'indice des produits importés établi par l'ONS. Celle-ci s'est accrue de 7,9% contribuant ainsi pour 2,9 points de pourcentage à la hausse générale des prix en 2007 soit à peu près 40% de l'inflation totale.

Par ailleurs, la conduite de politiques monétaire et budgétaire prudentes ainsi que la mise en œuvre d'une politique de change appropriée ont permis de limiter la hausse des prix. En effet, l'appréciation de 6,5% de l'Ouguiya par rapport au dollar a permis d'amortir, en partie, l'effet conjugué de la faiblesse du dollar et l'envolée des prix à l'importation des produits alimentaires sur le niveau des prix à la consommation.

S'agissant du suivi de l'inflation, un indice de l'inflation sous-jacente a été adopté depuis avril 2007 par l'ONS comme indicateur complémentaire de l'inflation, à l'instar des autres pays membres d'AFRISTAT. Cet indice, qui mesure la variation de l'IHPC hors produits frais et énergie, permet d'avoir une appréciation de l'évolution de l'inflation en isolant ainsi les variations les plus instables des prix, de façon à mettre en lumière les composantes sous-jacentes les plus durables. Les produits pris en compte dans cet indice représentent 75,9% des pondérations de l'IHPC tandis que les produits frais et l'énergie qui en sont exclus pèsent respectivement 16,8% et 7,3% dans l'IHPC. Ainsi mesuré, l'indice de l'inflation sous-jacente a connu, en 2007, un accroissement de 5,5%, plus modéré que celui de 7,4% enregistré par l'IHPC.

III. LE SECTEUR EXTERIEUR

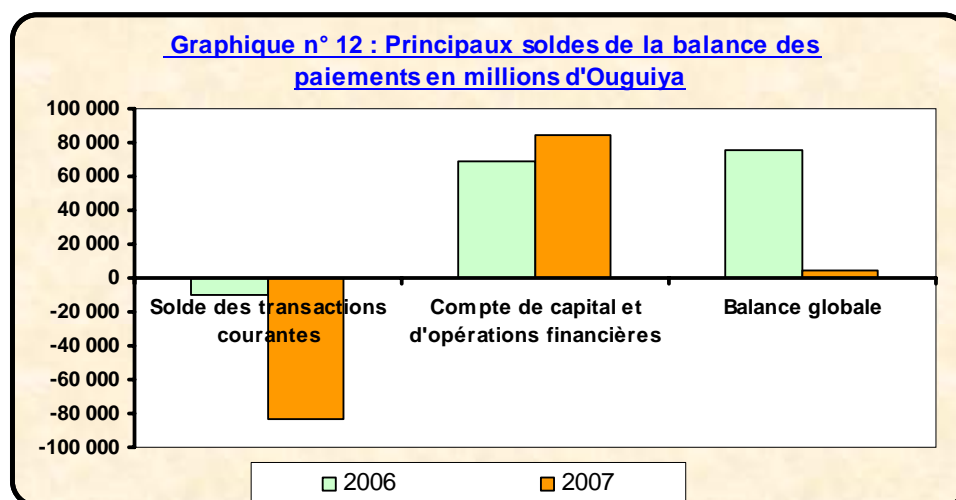
Les échanges avec l'extérieur ont connu, dans l'ensemble, une évolution favorable en 2007, malgré l'impact défavorable de la baisse continue de la production pétrolière conjuguée à la hausse des prix des produits de base, sur l'équilibre des paiements extérieurs.

La balance globale s'est, en effet, soldée par un excédent de 4,1 milliards d'Ouguiya quoique en forte baisse par rapport à celui de 75,8 milliards, enregistré en 2006. Cette évolution a résulté de l'amélioration du compte de capital et d'opérations financières suite notamment à la consolidation des décaissements sur prêts à moyen et long terme consécutive à l'augmentation des tirages pour financement du projet Aftout Essahli pour l'alimentation de la ville de Nouakchott en eau potable, et à l'amélioration des flux de capitaux à court terme. Les paiements courants ont, en revanche, dégagé un déficit qui s'est sensiblement creusé par rapport à celui enregistré en 2006.

Dans ces conditions, le niveau des réserves de changes de la Banque Centrale s'est légèrement renforcé pour s'établir à 52,6 milliards d'Ouguiya en fin 2007 contre 52,2 milliards au terme de l'année 2006. Toutefois, exprimé en terme de mois d'importation de biens et services de l'année suivante, il ne représente plus que 1,9 mois au lieu de 2,6 mois l'année précédente. Cette évolution s'explique par le renchérissement des produits de première nécessité et par le remboursement des prêts contractés par la BCM.

**Tableau n° 2 : Evolution du solde global
(en Milliards d'Ouguiya)**

	2006	2007
<i>Solde des transactions courantes</i>	-9,57	-83,74
<i>Flux net de capital et d'opérations financières</i>	69,24	84,77
<i>Opérations d'ajustement (flux net)</i>	16,16	3,1
Balance globale	75,83	4,13



3.1 Les transactions courantes

Après une nette amélioration enregistrée en 2006, le déficit de la balance des transactions courantes s'est fortement aggravé, passant de 9,6 milliards ou 1,3% du PIB en 2006 à 83,7 milliards d'ouguiya ou 11,4% du PIB en 2007.

L'élargissement du déficit courant par rapport à celui enregistré l'année passée est dû notamment au rétrécissement notable de l'excédent commercial, passé de 53,6 milliards d'Ouguiya en 2006 à seulement 6 milliards en 2007 suite au renchérissement aussi bien de la facture pétrolière que des autres importations. Il a résulté également de la détérioration de la balance des services dont le déficit s'est creusé pour atteindre 136,6 milliards d'Ouguiya au lieu de 85,8 milliards en 2006, sous l'effet essentiellement de l'alourdissement des dépenses liées à la prospection pétrolière et au renchérissement des coûts du fret.

**Tableau n° 3 : Evolution du solde des transactions courantes
(en Milliards d'Ouguiya)**

	2006	2007
<i>Balance commerciale</i>	53,61	5,97
<i>Services et revenus (nets)</i>	-105,79	-127,31
<i>Transferts courants (net)</i>	42,62	37,6
<i>Solde courant</i>	-9,57	-83,74

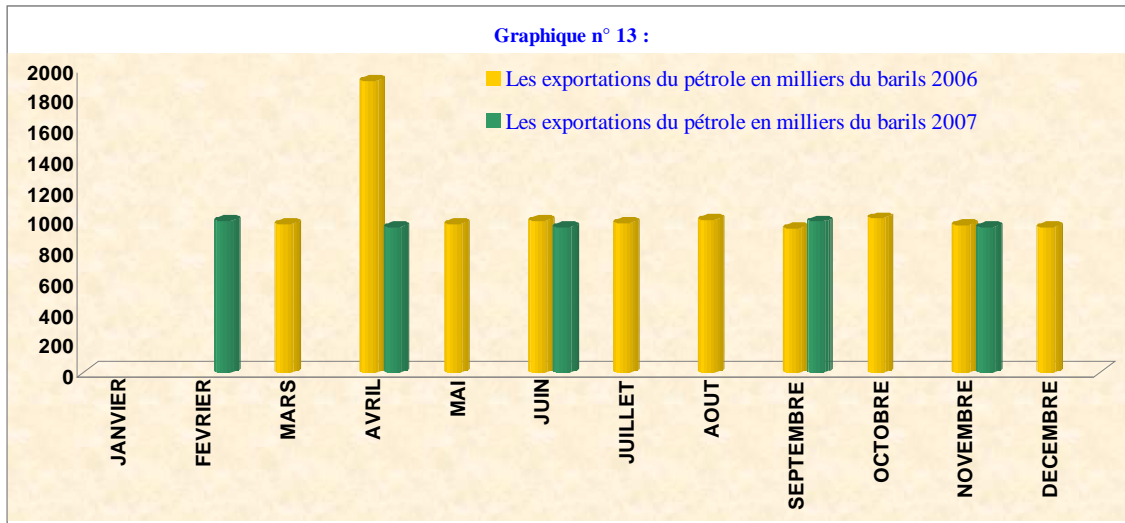
3.1.1 la Balance Commerciale

L'excédent de la balance commerciale s'est rétréci en 2007 de près de 89% sous l'effet d'un accroissement des importations de 19% beaucoup plus rapide que celui de 3,3% enregistré par les exportations. Aussi, le taux de couverture des importations par les exportations s'est-il sensiblement réduit en passant de 117,2% à 101,6%.

Les exportations

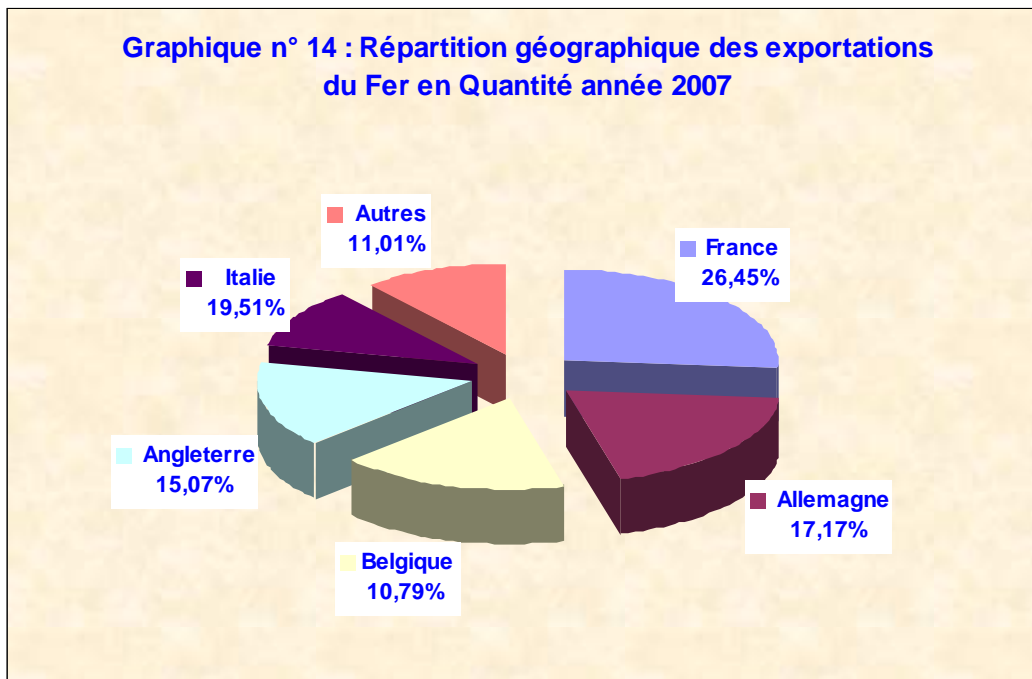
Les recettes d'exportations se sont établies à 379,1 milliards d'Ouguiya en 2007 en progression de 3,3% par rapport à leur niveau à la fin de 2006 ; grâce à l'amélioration appréciable des ventes du minerai de fer, des produits de la pêche, du minerai de cuivre et de l'or, qui ont compensé la chute des exportations de pétrole.

En 2007, les exportations pétrolières ont atteint 5,5 millions de barils contre 11,2 millions en 2006, soit une diminution de 50,9% d'une année à l'autre, qui s'explique par la baisse de la production en relation avec les difficultés techniques récurrentes. En s'élevant à 88,2 milliards d'Ouguiya contre 172,5 milliards d'ouguiya en 2006, la valeur de ces exportations apparaît en baisse de 48,8% malgré une hausse de 10,6% du prix moyen du baril à l'export.



S'agissant des exportations de minerai de fer par la SNIM, elles ont atteint le niveau record de 11,8 millions de tonnes pour une valeur de 149,8 milliards d'Ouguiya en 2007, contre 10,6 millions de tonnes valant 125,5 milliards d'ouguiya en 2006, soit une progression de 19,4%. L'accroissement de la valeur des exportations de fer a ainsi résulté d'une hausse de 11,3% des quantités exportées conjuguée à une augmentation de 10,7% du prix moyen de la tonne passé d'une année à l'autre de 44 dollars à 48,7 dollars.

La répartition géographique des exportations du minerai de fer montre qu'elles restent orientées essentiellement vers l'Europe avec 89% des quantités exportées.

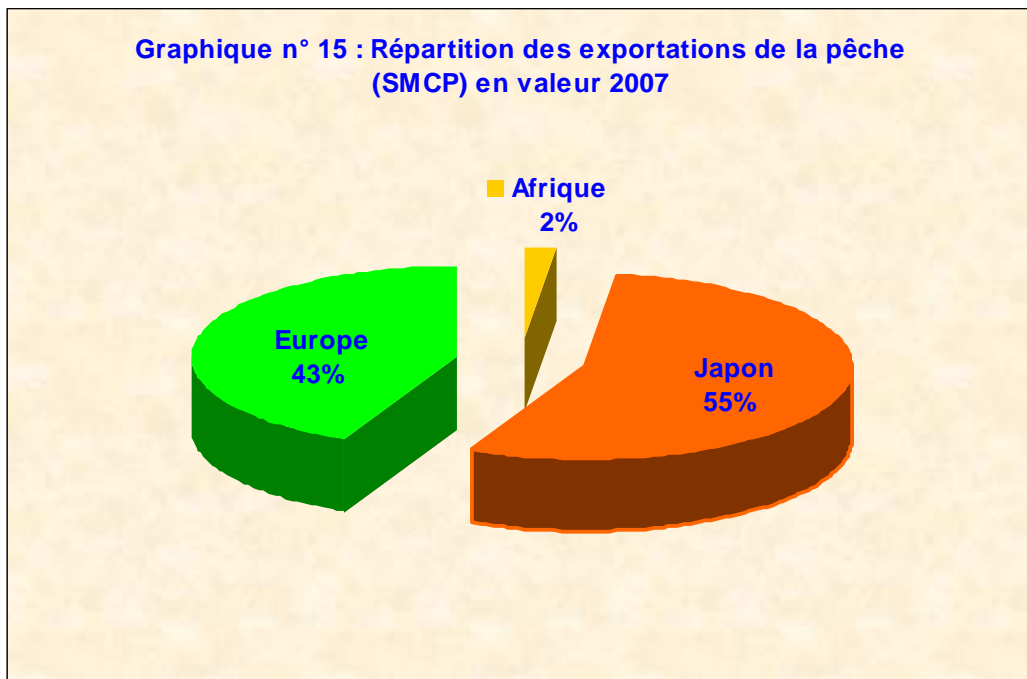


Pour leur part, les exportations de minerai de cuivre ont porté sur 32.000 tonnes et celles de l'or ont totalisé 67.400 onces contre respectivement 1.300 tonnes et 2.500 onces en 2006. Le faible niveau de production enregistré en 2006 tient au fait que l'exploitation du gisement d'Akjoujt (cuivre et or) a démarré en fin 2006. L'extraction d'or du gisement de Taziast a démarré au milieu de 2006. Les recettes d'exportations se sont élevées en 2007 à 48,1 milliards d'Ouguiya pour le cuivre et 15,5 milliards d'Ouguiya pour l'or, soit à peu près 17% de la valeur totale des exportations.

Concernant la pêche, les quantités expédiées ont été estimées à 133.700 en 2007 contre 114.900 tonnes une année auparavant, soit une hausse de 16,4%. En valeur, elles ont connu une hausse de 23,8% en passant de 53,9 milliards en 2006 à 66,7 milliards d'Ouguiya en 2007.

Les quantités exportées à travers la SMCP ont accusé une stagnation en tonnage, tandis qu'en valeur elles ont connu une progression de 17% en raison de la forte valeur marchande de la composante céphalopode, dont les prix sur le marché international ont augmenté de 25,3% en 2007. En effet, la baisse en quantité des exportations de céphalopodes de 8,5% a été largement compensée par la hausse des prix, ce qui porte les recettes tirées des céphalopodes à 44,4 milliards, soit 67% de la valeur globale des exportations du secteur et à 86% de la valeur des exportations totale de la SMCP en 2007.

Par ailleurs, les exportations de la SMCP sont réparties entre le Japon et l'Europe essentiellement, la part de l'Afrique étant très faible.



Malgré la forte augmentation en quantité (46%) et en valeur (65%) des exportations des espèces pélagiques, leur valeur marchande reste encore très faible avec seulement 15% de la valeur des exportations globales du secteur. En effet, leur valeur est passée de 4,9 milliards d'ouguiya en 2006 à 8,2 milliards en 2007.

Pour ce qui est de la pêche artisanale, les exportations en valeur ont progressé de 9,2% pour se chiffrer à 6,4 milliards d'Ouguiya du fait de l'augmentation de près de 76% du prix moyen à l'export, les quantités exportées ayant diminué de près de 36%.

Les importations

En 2007, les importations ont atteint 373 milliards d'Ouguiya en augmentation de 59,5 milliards ou 19%. Ce résultat est attribuable à l'alourdissement de la facture pétrolière conjugué à l'accroissement des importations destinées aux industries extractives et à la hausse des autres importations.

En progression de 23,9%, les dépenses pour l'approvisionnement en produits pétroliers ont porté sur un montant global de 75,7 milliards d'Ouguiya. En dollars et sur une base CAF, la facture pétrolière a atteint 330 millions en accroissement de 27,7%. Cette augmentation résulte d'un accroissement de 15% des quantités importées conjuguée à un renchérissement des prix de 11%.

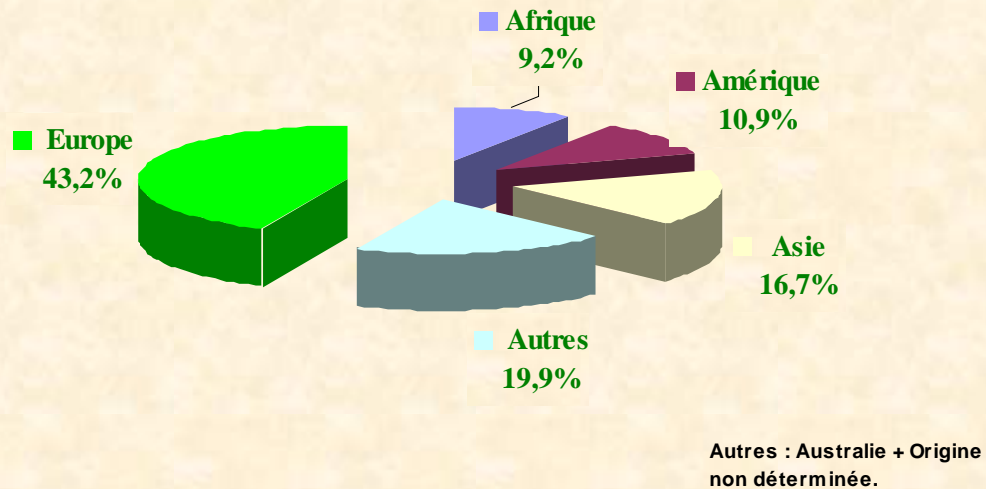
Les acquisitions de biens d'équipement par les industries extractives hors SNIM, ont baissé de 23% en se situant à 65,8 milliards d'ouguiya en 2007 contre 85,9 milliards en 2006. Cette situation tient principalement au ralentissement des investissements liés à l'exploitation dans les domaines pétrolier et minier après l'entrée en exploitation du champ pétrolier de Chinguitti et de la mine de cuivre d'Akjoujt. Les importations de biens d'équipement pour le démarrage de l'exploitation de l'or à Taziast ont connu une hausse de 41%.

Pour sa part, la SNIM a sensiblement accru ses importations de biens d'équipement, en particulier au cours des deux derniers trimestres de l'année 2007 ; 46,3 milliards d'Ouguiya contre 12,8 milliards d'ouguiya sur la même période de 2006). A la fin de l'année, ces importations ont totalisé 62,8 milliards d'ouguiya, en augmentation de 32,1 milliards d'Ouguiya ou 104,6% et ont représenté près de la moitié des importations de biens d'équipement pour les industries extractives en 2007.

Les autres importations du pays hors produits pétroliers et importations des sociétés minières et pétrolières se sont accrues de 24%, passant de 135,7 milliards d'Ouguiya en 2006 à 168,7 milliards d'Ouguiya en 2007, en raison de la hausse des prix de la majorité des produits alimentaires.

La structure des importations par zone géographique reste caractérisée par la prédominance des flux avec l'Union Européenne qui demeure le premier fournisseur de la Mauritanie avec 43% de la valeur des importations de biens, soit une progression de 5 point de pourcentage par rapport à 2006, suivi des importations en provenance de l'Asie (14%) et des Amériques (10%). Quant aux importations en provenance de la région africaine et des pays arabes, elles ont représenté respectivement 9% et 4% de la valeur des importations en 2007.

Graphique n° 16 : Répartition géographique des importations en valeur 2007 (Source Douane)



Services

Le déficit habituellement dégagé par la balance des services s'est creusé de 50,9 milliards d'Ouguiya ou 59,2% par rapport à 2006 pour atteindre 136,7 milliards, suite à une forte hausse des dépenses conjuguée à une baisse des recettes.

Les dépenses relatives aux services ont connu un rythme de croissance assez soutenu de l'ordre de 45%, en passant de 109,1 milliards en 2006 à 158,6 milliards d'ouguiya en 2007. Ce niveau élevé des importations de services est lié essentiellement à la hausse importante de la valeur des services destinés au secteur pétrolier qui s'est établie à 49,4 milliards d'ouguiya en 2007, contre 13,8 milliards en 2006. Les services liés à l'activité minière hors SNIM sont passés de 1,8 milliards d'ouguiya à 7 milliards en 2007 suite aux investissements liés au démarrage de l'exploitation du gisement aurifère de Taziaz.

Avec une progression de 18%, le fret a représenté 32% de la valeur totale des dépenses en services de l'année 2007, en s'établissant à 50,5 milliards contre 42,7 milliards d'ouguiya en 2006. Cette évolution s'explique à la fois, par l'augmentation des importations et la hausse du cours du pétrole qui a renchéri le coût du transport. En effet, le fret lié aux importations hors secteur pétrolier et minier s'est établi à 66% du fret total, celui de l'activité minière à 23% dont 17% pour la SNIM, le fret relatif à l'activité pétrolière n'en a représenté que 11%.

Les dépenses relatives aux autres services, qui sont constituées principalement des rubriques «voyages» et «dépenses des ambassades», se sont inscrites en baisse à 35,6 milliards d'Ouguiya à fin décembre 2007, contre 38,5 milliards en 2006. Dans ces dépenses, il importe de noter le poids prépondérant des dépenses du gouvernement qui en constituent une part importante, soit 15,3 milliards d'ouguiya sur un total de 28 milliards d'ouguiya des autres services hors SNIM.

Les recettes, constituées essentiellement des rentrées au titre des droits de pêche et des recettes procurées par le secteur touristique, ont diminué en 2007 de 5,8%. Cette diminution est due à la

chute des recettes tirées du secteur touristique (15%), les recettes liées aux licences de pêches ayant connu une hausse de 8,9%.

Le solde de la balance des services en est ressorti déficitaire de 136,6 milliards d'ouguiya à fin décembre 2007 contre 85,8 milliards en 2006.

3.1.2 Revenus

Après un déficit de 20 milliards d'Ouguiya en 2006, la balance des revenus a connu une amélioration très significative en 2007, en enregistrant un excédent de 9,4 milliards d'ouguiya. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des profits dans le secteur pétrolier qui sont passés de 42,9 milliards d'ouguiya en 2006 à 1,6 milliards en 2007, compensant ainsi largement la hausse de 29,4 milliards enregistrée par les bénéfices transférés par le secteur minier.

3.1.3 Transferts courants

Les transferts nets ont poursuivi leur repli entamé depuis 2006, en s'établissant à 37,6 milliards en 2007 contre 42,6 milliards soit un recul de 11,8% largement supérieur à celui enregistré un an plutôt (1,4%). Cette diminution des transferts est essentiellement imputable au repli de 22% des transferts officiels du fait de la baisse de l'aide alimentaire. Quant aux transferts privés, leur solde a légèrement progressé (+2,4%) en passant de 17,9 milliards d'ouguiya en 2006 à 18,3 milliards en 2007.

3.2 Le compte de capital et d'opérations financières

Au terme de l'année 2007, le solde du compte de capital et d'opérations financières a affiché un excédent de 84,8 milliards d'ouguiya, en progression de 15,6 milliards ou 22,5% par rapport à celui observé en 2006. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration notable du compte des opérations financières qui passe d'un solde négatif en 2006 à un excédent chiffré à 69,2 milliards d'Ouguiya en 2007.

**Tableau n° 4 : Evolution du solde des opérations financières
(en Milliards d'Ouguiya)**

	2006	2007
<i>Compte de capital et d'opérations financières</i>	69,2	84,7
<i>Compte capital</i>	297,4	15,5
<i>Compte d'opérations financières</i>	-228,1	69,2

3.2.1 Compte de capital

Le compte de capital s'est soldé par un excédent de 15,5 milliards, de loin inférieur au niveau exceptionnel de 297,4 milliards atteint en 2006 et correspondant aux réductions de dettes obtenues auprès de la Banque mondiale, du Groupe de la BAD et du FMI dans le cadre de l'IADM. Le solde enregistré en 2007 représente essentiellement l'annulation de dette consentie par la Chine pour un montant 14,8 milliards d'Ouguiya.

3.2.2 opérations financières

Les opérations financières se sont soldées par un excédent de 69,7 milliards d'ouguiya, après un déficit de 228 milliards d'Ouguiya en 2006 dû principalement à l'inscription en amortissement du montant de la dette annulée dans le cadre de l'IADM. Cet excédent est attribuable notamment à l'accroissement des ressources mobilisées sur emprunts extérieurs et aux flux de capitaux à court terme, les investissements directs nets ayant accusé une diminution.

En s'établissant à 36 milliards d'Ouguiya contre 41,5 milliards en 2006, la balance des investissements directs étrangers s'est inscrite en repli de 5,5 milliards correspondant essentiellement à la baisse des investissements hors mines et pétrole, la diminution des investissements miniers nets ayant été contrebalancée par la hausse des investissements nets dans le secteur pétrolier.

S'agissant des ressources extérieures mobilisées par l'Etat et les entreprises publiques, elles ont atteint 42,3 milliards d'Ouguiya en 2007 soit plus du double du montant des tirages réalisés l'année passée. Cette augmentation notable s'explique par la hausse des décaissements destinés au financement du projet Aftout Essahli pour l'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott.

Les dépenses afférentes à l'amortissement de la dette extérieure ont totalisé 21,6 milliards d'Ouguiya contre 244,3 milliards en 2006. Ce dernier montant inclut cependant le stock de la dette annulée dans le cadre de l'IADM. Hors IADM, le montant de l'amortissement apparaît en hausse de 75% du fait, principalement, du remboursement de 6,5 milliards au titre d'un emprunt contracté par une société minière.

Le solde des flux de capitaux à court terme est, quant à lui, passé d'un déficit de 45,2 milliards d'Ouguiya en 2006 à un excédent de 12,5 milliards d'Ouguiya cette année. Ce résultat s'explique par l'accroissement des rapatriements de la SNIM et surtout par le règlement en 2006, préalablement au lancement du marché de change en début 2007, de près de 20 milliards d'Ouguiya d'arriérés dus par le secteur privé.

En relation avec l'excédent de la balance globale des paiements enregistré en 2007, le niveau des avoirs bruts en devise de la BCM s'est légèrement consolidé pour se chiffrer à 208,8 millions de dollars à la fin de 2007 contre 194,4 millions à l'issue de l'année précédente.

**Tableau n° 5 : BALANCE DES
PAIEMENTS DE LA MAURITANIE**

	En Millions de \$US			En Millions MRO		
	2006	2007	Variations	2006	2007	Variations
Balance commerciale	199,6	22,9	-0,89	53 608	5 974	-0,89
<i>Exportations</i>	1 366,6	1 454,4	0,06	367 060	379 063	0,03
Minerais de fer	467,2	575,0	0,23	125 495	149 862	0,19
Pêche	200,6	254,3	0,27	53 878	66 276	0,23
Pétrole	642,1	338,7	-0,47	172 476	88 275	-0,49
Cuivre et or	7,2	242,6	32,93	1 921	63 235	31,92
Autres	20,5	18,6	-0,09	5 501	4 855	-0,12
Importations, fob	-1 167,0	-1 431,5	0,23	-313 453	-373 089	0,19
Produits pétroliers	-227,4	-290,4	0,28	-61 083	-75 681	0,24
SNIM	-53,2	-56,9	0,07	-14 299	-14 841	0,04
Autres	-174,2	-233,4	0,34	-46 784	-60 840	0,30
Importations des industries extractives	-434,4	-493,7	0,14	-116 673	-128 680	0,10
Autres importations	-505,2	-647,4	0,28	-135 697	-168 727	0,24
Services et revenus (nets)	-393,9	-488,5	0,24	-105 792	-127 312	0,20
Services (nets)	-319,6	-524,4	0,64	-85 839	-136 664	0,59
Revenus	-74,3	35,9	1,48	-19 953	9 352	1,47
Transferts courants (net)	158,7	144,3	-0,09	42 615	37 597	-0,12
Transferts privés (net)	66,5	70,2	0,06	17 869	18 306	0,02
Transferts officiels	92,1	74,0	-0,20	24 746	19 291	-0,22
Solde des transactions courantes	-35,6	-321,3	8,02	-9 570	-83 742	7,75
Compte de capital et d'opérations financières	257,8	325,3	0,26	69 238	84 770	0,22
Compte capital	1 107,2	59,7	-0,95	297 388	15 555	-0,95
divers (bonus de pétrole, vente de licence telecom etc.)	210,2	59,7	-0,72	56 446	15 555	-0,72
dont: Annulation de la dette(MDRI) envers le FMI	48,5	0,0	-1,00	13 021	0	
Compte d'opérations financières	-849,4	265,6	1,31	-228 150	69 215	1,30
Investissement direct (net)	154,6	138,3	-0,11	41 518	36 040	-0,13
dont: hors prospection pétrolière et minière	23,0	8,1	-0,65	6 178	2 118	-0,66
Dont: industrie pétrolière (net)	1,6	127,5	77,68	435	33 232	75,35
autres projets miniers	130,0	2,7	-0,98	34 905	691	-0,98
Prêts officiels à moyen et long terme	-835,7	79,3	1,10	-224 471	20 676	1,09
Décaissements	73,8	162,3	1,20	19 811	42 298	1,14
Principal exigible	-909,5	-83,0	-0,91	-244 283	-21 622	-0,91
Autres transactions privées en capital	-168,3	48,0	1,29	-45 196	12 499	1,28
Dont: Délai de paiement pétrole	-44,8	-10,6	-0,76	-12 033	-2 763	-0,77
Dont: Réduction des arriérés extérieurs privés	-74,1	0,0	-1,00	-19 903	0	
Erreurs et omissions	60,2	11,9	-0,80	16 159	3 102	-0,81
Balance globale	282,3	15,9	-0,94	75 828	4 130	-0,95
Financement	-282,3	-15,9	-0,94	-75 828	-4 130	-0,95
Actifs extérieurs nets	-315,7	-55,0	-0,83	-84 799	-14 342	-0,83
BCM (net)	-162,0	-32,2	-0,80	-43 523	-8 403	-0,81
Avoirs	-124,2	-14,4	-0,88	-33 363	-3 746	-0,89
Engagements	-37,8	-17,9	-0,53	-10 160	-4 657	-0,54
dont: FMI (net)	-71,4	0,0	-1,00	-19 172	0	
Banques commerciales (net)	-104,9	-12,9	-0,88	-28 176	-3 350	-0,88
Avoirs	-50,5	10,3	-1,20	-13 576	2 682	-1,20
Engagements	-54,4	-23,1	-0,57	-14 600	-6 032	-0,59
Compte pétrolier	0,0	-9,9		0	-2 589	
Financement exceptionnel	33,4	39,2	0,17	8 972	10 212	0,14
Variation d'arriérés	0,0	21,6		0	5 617	
PIB nominal (en millions de dollars EU)	2 701,0	2 809,0	0,04	725 489	732 110	0,01
Balance Commerciale (en millions de dollars EU)	7,4	0,8	-0,89	1 988	209	-0,90
Solde des transactions courantes (en % du PIB annuel)	-1,3	-11,4	7,77	-349	-2 971	7,51
Idem, industries pétrolière et minière (hors SNIM) excl	-3,7	-10,2	1,76	-994	-2 658	1,68
Avoirs extérieurs de la BCM	194,4	208,8	0,07	52 216	54 420	0,04
En mois d'importations 6/	2,6	1,9	-0,27			
Réserves du compte pétrolier	49,2	59,1	0,20	13 215	15 403	0,17

IV. LA DETTE EXTERIEURE

4.1 Le stock de la dette extérieure

Le stock de la dette extérieure de la Mauritanie hors dette passive est évalué à 1,4³ milliards de dollars EU et représente 49% du PIB. Il s'inscrit en progression de 13.20 % par rapport à son niveau de l'année 2006 en dépit de l'allégement additionnel consenti par la Chine pour un montant de 57 millions de dollars EU. Cette hausse est imputable essentiellement aux décaissements enregistrés dans le cadre de la coopération multilatérale qui représentent 66% des ressources mobilisées au cours de l'année.

La dette active est actuellement à dominante multilatérale. La part de cette dette représente 63.7 % du stock total. La répartition du stock de la dette par catégorie de créanciers se présente comme suit :

Multilatéraux (en millions USD):	869,16
- FADES	307,50
- IDA	202,70
- BID	94,40
- BAD-FAD	71,90
- Autres multilatéraux	192,50
Bilatéraux (en millions USD)	495,25
- Club de Paris	77,80
- Bilatéraux Arabes	417,45

³ La dette envers la Libye est évaluée au taux de fin de période.

Encadré n° 2 : La dette passive

En dépit des différentes annulations de dette dont a bénéficié la Mauritanie, la dette extérieure demeure non soutenable en raison de la dette dite « passive » essentiellement constituée d'arriérés vis-à-vis du Koweït et de la Libye. Cette dette est qualifiée de « passive » car son paiement n'était pas réclamé par les créanciers concernés durant de nombreuses années.

1 - Dette vis-à-vis du Koweït

Elle est constituée de la dette gouvernementale contractée auprès de l'organisme public chargé des investissements, d'une part et des dépôts constitués auprès de la BCM, d'autre part.

a – Dette gouvernementale : elle est constituée de deux prêts :

- Le premier est un accord de rééchelonnement signé en 1980 dont l'assiette est composée des arriérés en principal et en intérêts du prêt consenti par le Koweït pour financer l'indemnisation des actionnaires de la MIFERMA. Le montant de l'accord s'élevait à 44 millions de USD ;
- Le second prêt, signé en 1975, a trait au financement de la participation de la SNIM au capital de la SAMIA. Le montant décaissé sur ce prêt s'élève à 4,75 millions de dollars intégralement en arriérés.

Le stock de cette dette est estimé, en fin 2007, à environ 904 millions de dollars dont près de 855 millions d'arriérés en intérêts du fait du taux d'intérêt élevé sur le premier prêt, d'une part, et de la capitalisation des intérêts, d'autre part.

b - Dépôts Koweïtiens : il s'agit de trois dépôts, d'un montant total de 10,2 millions de Dinars koweïtiens soit environ 35 millions de dollars, effectués par la Banque Centrale du Koweït auprès de la Banque Centrale de Mauritanie entre les années 1975 à 1978. Le stock de cette dette est évalué, en fin 2007, à environ 98 millions de USD dont 63 millions d'arriérés en intérêts.

2 - Dette vis-à-vis de la Libye

Cette dette est constituée de deux dépôts auprès de la Banque Centrale et de cinq prêts accordés à l'Etat mauritanien entre 1970 et 1980.

Les dépôts ont été constitués auprès de la BCM en 1973 et 1978 pour un montant total équivalent 31,6 millions de dollars. Le stock de la dette due au titre de ces dépôts est estimé, en fin 2007, à 64 millions de dollars dont 32,4 millions d'arriérés en intérêts. Quant à la dette de l'Etat, elle se chiffre, au terme de l'année 2007, à environ 26,2 millions de dollars dont 6,2 millions au titre des arriérés en intérêts.

Au total, la dette vis-à-vis de la Libye est évaluée à près de 90,2 millions de dollars selon les estimations de la partie mauritanienne.

Les négociations avec le Koweït et la Libye se poursuivent en vue de parvenir à des accords d'allègement de dettes comparables à ceux conclus avec d'autres créanciers bilatéraux dans le cadre de l'initiative PPTE.

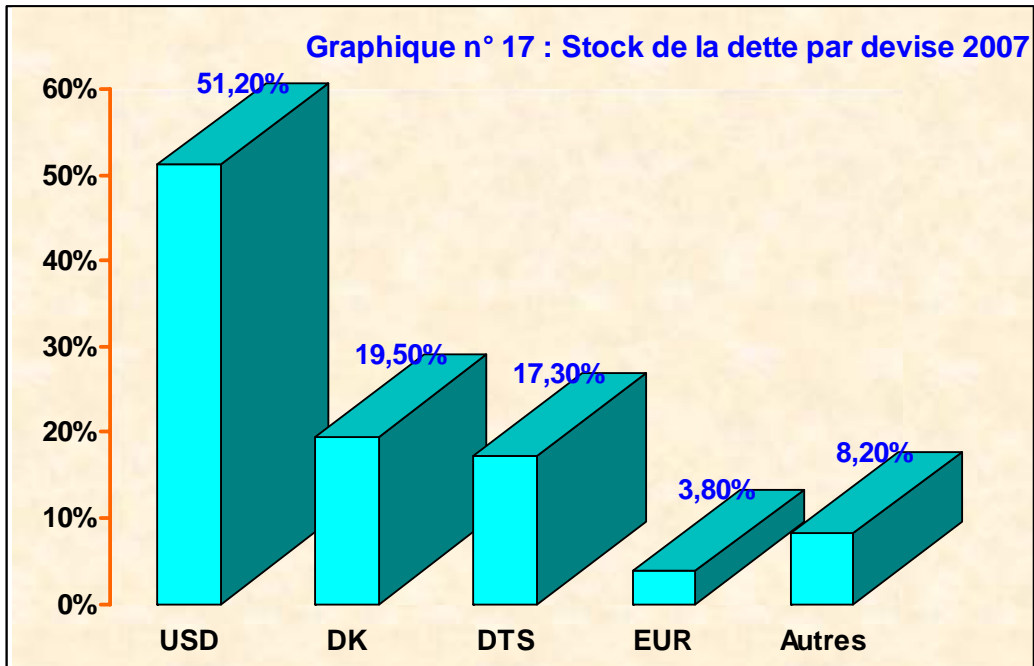
La dette multilatérale a progressé de l'ordre de 26,3% par rapport à la situation de 2006 (694,4 millions de dollars EU). Cette hausse a été beaucoup plus forte au niveau des prêts consentis par la Banque Mondiale (IDA), le FADES, le Groupe de la BAD, le Fonds Monétaire Arabe et le Fonds Monétaire International.

La dette du Club de Paris a connu une augmentation moins soutenue passant de 63 millions de USD en 2006 à 77 millions de dollars EU en 2007 sur les prêts de l'Espagne et de la France. Le stock de la dette des autres bilatéraux a par contre baissé en raison de l'annulation de dette consentie par la Chine.

S'agissant de la dette passive, elle est évaluée au 31/12/2007 à environ 1 milliard de dollars EU, représentant les arriérés en principal et surtout en intérêts accumulés auprès du Koweït et de la Libye. Des négociations sont en cours avec ces créanciers en vue parvenir à des accords d'allègement de dette comparables à ceux accordés par les autres créanciers bilatéraux dans le cadre de l'initiative PPTE.

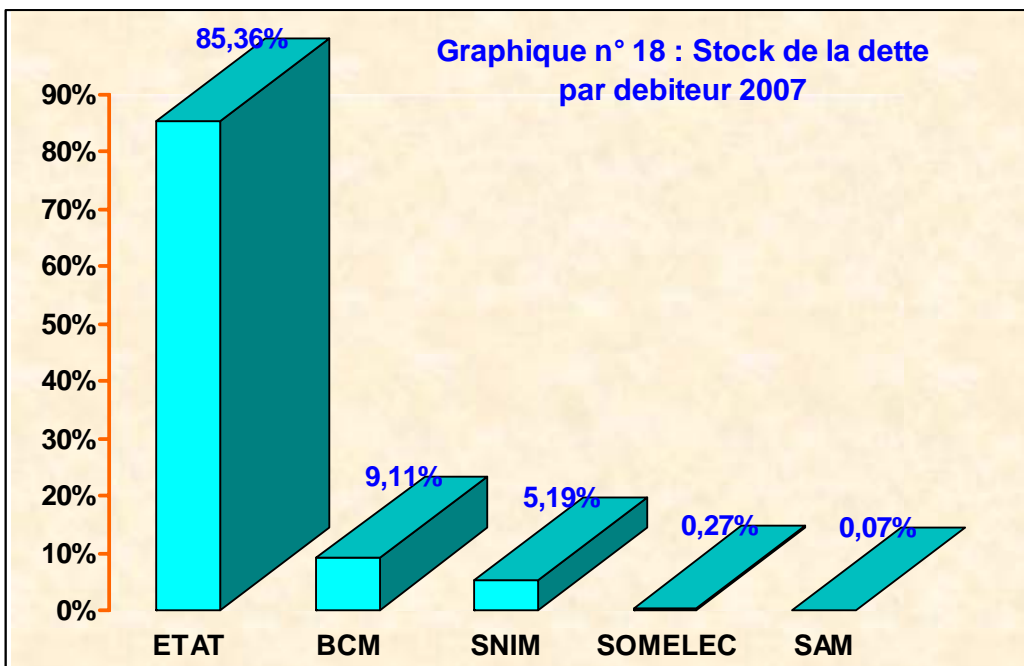
La valeur actualisée de la dette, calculée avec un taux d'actualisation fixe de 5%, est estimée à environ 2 milliards de USD. Ainsi le niveau de concessionnalité de la dette se situe à 17%. La dette reste donc très chère en raison de la part importante dans le stock des arriérés de paiements accumulés auprès de certains créanciers bilatéraux arabes. Hors dette passive, la concessionnalité du portefeuille est évaluée à 36,2%.

La ventilation du stock de la dette extérieure par devise fait ressortir une prédominance des trois devises que sont le Dollar des Etats-Unis (USD), le Dinar Koweïtien (DK) et le DTS, qui représentent ensemble près de 88% du total de la dette. En effet, les engagements libellés en dollar USD ont atteint 51,2% dont les 41,1% sont constitués d'arriérés. Le Dinar koweïtien et le DTS occupent respectivement 19,5% et 17,3% du portefeuille en devise de la dette. La part de l'euro dans le stock de la dette demeure encore faible avec 3,8%.



La tendance observée en 2006 sur la structure de la dette par débiteur demeure inchangée en 2007. Le stock de la dette reste en effet toujours dominé par les engagements de l'Etat qui se sont situés à 85,4 % du total de la dette soit 2,1 milliards de dollars. La non résolution des arriérés de paiements explique cette situation.

Au terme de l'année 2007, les engagements de la Banque Centrale envers l'extérieur constituent environ 9,1% de la dette totale soit 222,8 millions de dollars et ceux de la SNIM ont atteint 5,2 % soit 127 millions de dollars.

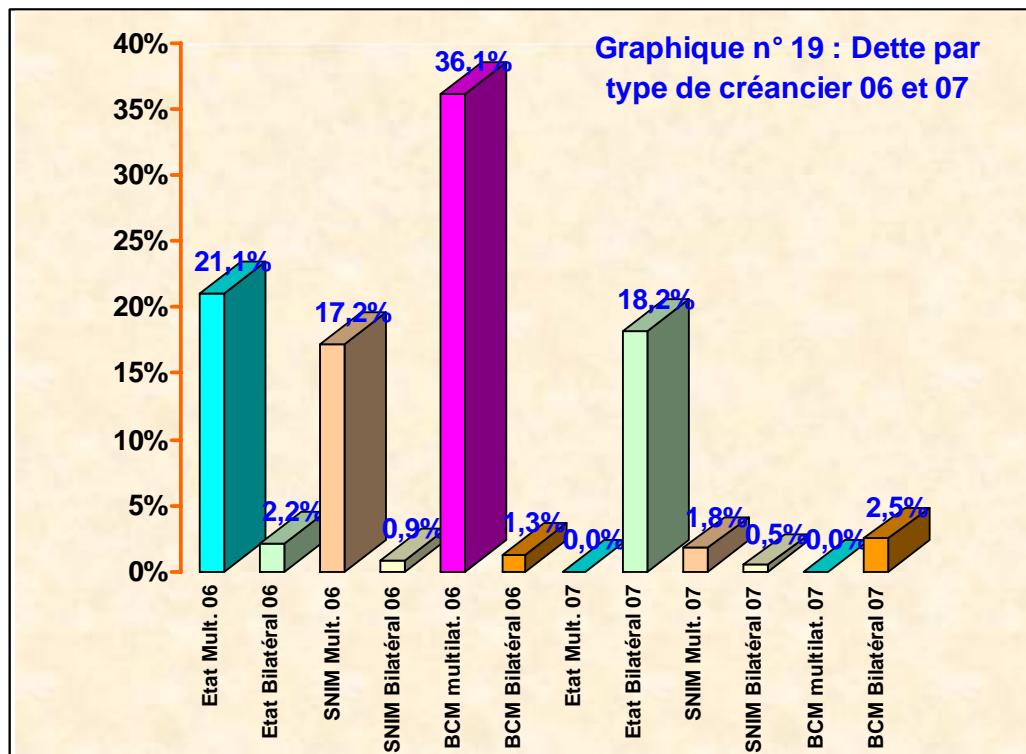


4.2 Paiements du service de la dette

En 2007, les paiements effectués au titre de la dette publique extérieure se sont chiffrés à 89,9 millions de dollars, soit une augmentation de 10 millions de dollars par rapport à l'année 2006. Cette évolution est surtout le fait du paiement d'un montant de 46,9 millions de dollars lié à la dette à court terme de la BCM envers la BID principalement. Le service payé sur la dette à long et moyen terme s'est établi à 43 millions de dollars dont 79% représentant des paiements en faveur des organismes internationaux.

Hors règlement au titre de la dette à court terme, la structure de ces paiements par catégorie de dette et leur ventilation entre l'Etat, la BCM et la SNIM, fait ressortir la situation suivante :

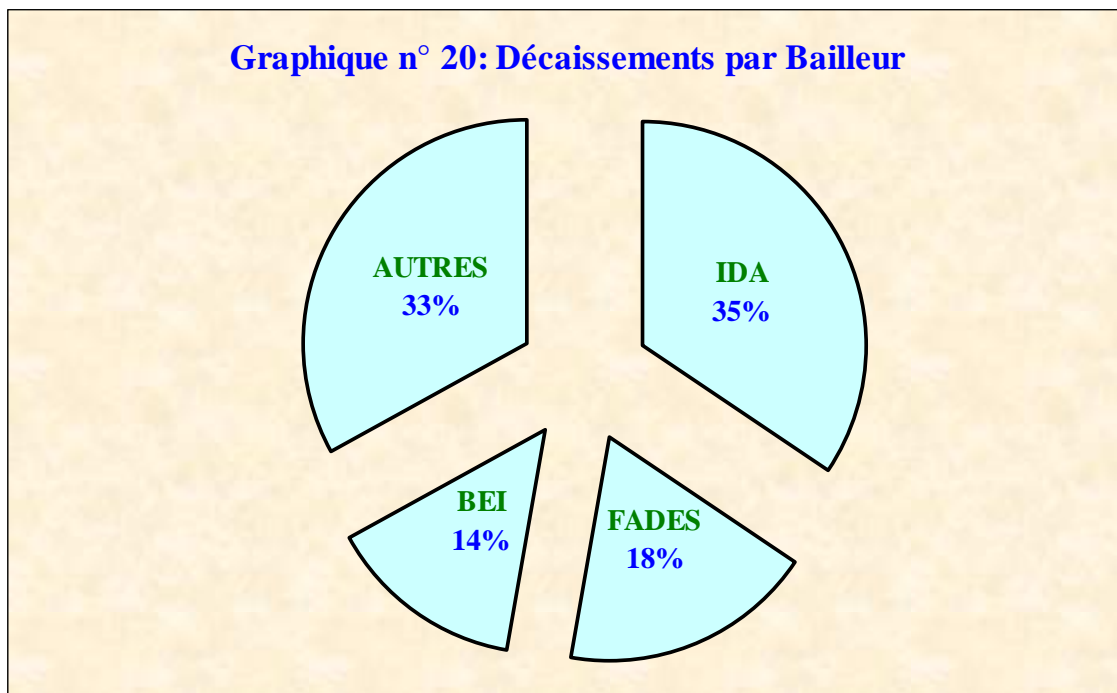
- concernant la dette de l'Etat les paiements effectués au profit des organismes internationaux ont enregistré une baisse de l'ordre de 3 millions de USD, s'élevant à 18,2 millions de USD contre 21 millions de USD en 2006.
- les règlements de la SNIM ont atteint 18,7 millions de dollars en baisse de 1,5 millions et concernent pour l'essentiel la dette multilatérale auprès de la BEI et du groupe de la BAD.
- les paiements de la Banque Centrale concernent la dette bilatérale pour un montant de 2,5 millions de dollars contre 1,3 millions en 2006.



4.3 La situation des décaissements

En 2007, les tirages enregistrés sur les emprunts extérieurs ont atteint 197,2 millions de dollars soit une hausse de 83,40 millions de USD par rapport à l'année 2006. La ventilation des tirages par créancier montre la prédominance des ressources mobilisées sur prêts de l'IDA, du FADES et de la BEI :

- la part des tirages sur prêts accordés par l'IDA représente 34,5% soit 68,1 millions de dollars ;
- la part des tirages sur prêts accordés par le FADES 18,4% représentant soit 36,3 millions de dollars ;
- et les ressources tirées des prêts accordés par la BEI ont représenté 14% soit 27,5 millions de dollars.



Par ailleurs, les décaissements sur la dette publique ont augmenté de 87%, passant de 73,8 millions de USD en 2006 à 137,7 millions de dollars en 2007 soit 69,8% des ressources mobilisées. La différence entre les ressources mobilisées et les paiements effectués au titre du principal échu sur la dette publique fait ressortir un flux net positif de 117,7 millions de USD.

Concernant les ressources mobilisées par la SNIM et la BCM sur prêts extérieurs, elles ont atteint respectivement 35,2 millions de dollars et 24,3 millions de dollars, soit 17,9% et 12,3% du total des tirages effectués sur emprunts extérieur au cours de l'année 2007.

V. LE MARCHÉ DES CHANGES

L'avènement du Marché de Change Organisé, lancé le 25 janvier 2007, marque un tournant dans la politique de change en Mauritanie. Auparavant, le taux de change était administré par la BCM, qui pratiquait, un rationnement des devises donnant la priorité aux produits de première nécessité et aux importations du carburant.

Le mode d'allocation de ces devises, d'une part, et la détermination du taux de l'ouguiya, d'autre part, ne permettaient pas une allocation optimale et transparente des ressources. La levée de toutes les restrictions sur les paiements des transactions courantes en octobre 2006 et l'apurement des arriérés commerciaux vis-à-vis de l'extérieur furent des préalables à l'ouverture du nouveau marché de change.

Ce marché a traité en 11 mois d'activité 563 millions de dollar USD. La fixation du cours est faite par les opérateurs eux-mêmes et non plus de gré à gré par les banques. Par ailleurs, le délai de dénouement est quasi-instantané (le même jour).

Encadré n° 3 : Présentation et fonctionnement du Marché de Change

Il s'agit d'un marché localisé au sein de la BCM qui veille à son bon fonctionnement et en assure le contrôle et le suivi.

Il est ouvert aux banques primaires et à la BCM qui peuvent y soumettre leurs ordres d'achat ou de vente en devises. Ces ordres peuvent être pour leur propre compte ou pour celui de leur clientèle.

Pour le moment, la BCM n'intervient au premier tour que pour le compte de sa clientèle alors qu'au second tour elle intervient pour assurer les objectifs de sa politique d'intervention.

Les séances de fixing sont tenues quatre fois par semaine. La confrontation de l'offre et de la demande permet de dégager le cours du fixing de la séance. Ce taux servira également de cours de référence du dollar US retenu comme monnaie-pivot. Les taux de référence des autres devises seront déterminés à partir de ce taux et de leurs cours respectifs en dollar US sur le marché international.

Au départ, ce marché portait sur des montants libellés en USD uniquement, avant l'introduction de l'Euro à partir de juillet 2007.

Les banques sont tenues de transmettre au marché tout ordre d'achat ou de vente présenté par un client et portant sur un montant égal ou supérieur à 100.000 dollars US (ou équivalent en euro).

Les ordres portant sur un montant compris entre 50.000 et 100.000 dollars US (ou équivalent en euro) sont transmis au marché si le client en fait la demande.

A présent, seules les *opérations au comptant* sont traitées sur ce marché, les autres compartiments (*opérations de couverture à terme* ou *opérations de trésorerie en devises*) le seront ultérieurement.

A cet effet, une salle suffisamment équipée d'ordinateurs reliés à un serveur et répondant aux normes usuelles afférentes à ce type d'opérations a été mise à la disposition dudit marché.

5.1 Opérations du Marché de Changes

Achat de devises :

La demande de devises sur le marché de change en 2007 s'est chiffrée à 569 millions d'USD et a été satisfaite à hauteur de 99% soit 563 millions d'USD dont 439 millions d'USD (78%) achetés par les banques primaires et le reste par la BCM.

En moyenne mensuelle, les achats des banques ont plus que doublé passant de 23,28 millions d'USD au 1^{er} semestre 2007 à 58,81 millions au 2^{ème} semestre 2007.

La répartition par rubrique des achats en 2007 montre qu'un peu moins du tiers (32,3%) des achats ont été consacrés à l'acquisition de produits de première nécessité, 26,9% pour les produits pétroliers et 21,9% rachetés par la BCM.

Tableau n° 6 : Répartition par rubrique des achats de devises sur le Marché de Change en 2007

Rubrique	1 ^{er} semestre 2007		2 ^{ème} semestre 2007		Total 2007	
	Montants	Part (%)	Montants	Part (%)	Montants	Part (%)
Produits de 1ère nécessité	61 790 000	35,80%	120 012 613	30,80%	181 802 613	32,30%
Produits pétroliers	15 270 000	8,80%	136 342 149	35,00%	151 612 149	26,90%
Clinker & Ciment	15 200 000	8,80%	12 088 216	3,10%	27 288 216	4,90%
Télécommunications	1 930 000	1,10%	17 245 127	4,40%	19 175 127	3,40%
Bâtiment - Travaux publics	400 000	0,20%	795 592	0,20%	1 195 592	0,20%
Remboursement de dette	5 230 000	3,00%	3 603 206	0,90%	8 833 206	1,60%
Position de change	8 840 000	5,10%	6 590 000	1,70%	15 430 000	2,70%
Excédent de recettes	2 990 000	1,70%	10 598 335	2,70%	13 588 335	2,40%
Sociétés financières	0	0,00%	302 421	0,10%	302 421	0,10%
Pêche	0	0,00%	790 000	0,20%	790 000	0,10%
Autres	4 770 000	2,80%	14 788 625	3,80%	19 558 625	3,50%
Total hors interventions BCM	116 420 000	67,40%	323 156 284	82,90%	439 576 284	78,10%
Interventions BCM	56 400 000	32,60%	66 627 895	17,10%	123 027 895	21,90%
Total	172 820 000	100,00%	389 784 179	100,00%	562 604 179	100,00%

Tableau n° 7 : Répartition des achats par devises

Devise	Après l'introduction de l'euro		Année 2007	
	Montants en USD	Part (%)	Montants en USD	Part (%)
EUR	35 391 673	10,50%	35 391 673	6,30%
USD	302 802 506	89,50%	527 212 506	93,70%
Total	338 194 179	100,00%	562 604 179	100,00%

La faiblesse du volume des achats en Euro sur ce marché confirme la prépondérance du dollar dans les échanges extérieurs de la Mauritanie.

Ventes de devises :

En 2007, les ventes des banques sur le Marché de Change se sont chiffrées à 104,73 millions d'USD soit 18,6% du total des ventes, le reliquat étant apporté par la BCM, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients, dont notamment 175,44 millions pour le compte de la SNIM.

Globalement les ventes du 2^{ème} semestre 2007 ont été plus importantes puisqu'elles se sont chiffrées à 389,78 millions contre 172,82 millions au 1^{er} semestre. En moyenne mensuelle, elles ont été de 34,56 millions au 1^{er} semestre et 64,96 millions au 2^{ème} semestre.

En moyenne mensuelles, les ventes des banques ont crû de 2,24 millions d'USD au 1^{er} semestre à 15,59 millions d'USD au 2^{ème} semestre.

**Tableau n° 8 : Répartition par rubrique des ventes de devises
sur le Marché de Change en 2007**

Rubrique	1 ^{er} semestre 2007		2 ^{ème} semestre 2007		Total 2007	
	Montants	Part (%)	Montants	Part (%)	Montants	Part (%)
Pêche	2 050 000	1,2%	43 525 413	11,2%	45 575 413	8,1%
- <i>SMCP</i>	2 050 000	1,2%	42 705 413	11,0%	44 755 413	8,0%
- <i>Pélagique</i>	0	0,0%	700 000	0,2%	700 000	0,1%
- <i>Artisanale</i>	0	0,0%	120 000	0,0%	120 000	0,0%
- <i>Shipchangers</i>	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Position de change	8 690 000	5,0%	10 164 240	2,6%	18 854 240	3,4%
Télécommunications	0	0,0%	2 969 320	0,8%	2 969 320	0,5%
Services divers	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Bâtiment-Travaux publics	0	0,0%	7 013 449	1,8%	7 013 449	1,2%
Sociétés pétrolières	0	0,0%	2 410 000	0,6%	2 410 000	0,4%
- <i>WOODSIDE</i>	0	0,0%	1 310 000	0,3%	1 310 000	0,2%
- <i>SMH</i>	0	0,0%	700 000	0,2%	700 000	0,1%
- <i>Autres stés pétrolières</i>	0	0,0%	400 000	0,1%	400 000	0,1%
Sociétés minières	72 100 000	41,7%	116 180 000	29,8%	188 280 000	33,5%
- <i>SNIM</i>	71 940 000	41,6%	103 500 000	26,6%	175 440 000	31,2%
- <i>MCM</i>	0	0,0%	9 600 000	2,5%	9 600 000	1,7%
- <i>TASIAST</i>	160 000	0,1%	3 080 000	0,8%	3 240 000	0,6%
Consignation	0	0,0%	468 120	0,1%	468 120	0,1%
- <i>Pêche</i>	0	0,0%	230 000	0,1%	230 000	0,0%
- <i>Marchande</i>	0	0,0%	238 120	0,1%	238 120	0,0%
Autres	300 000	0,2%	15 602 816	4,0%	15 902 816	2,8%
- <i>Tourisme</i>	0	0,0%	3 000 000	0,8%	3 000 000	0,5%
- <i>Stés financières</i>	300 000	0,2%	4 769 652	1,2%	5 069 652	0,9%
- <i>Autres secteurs</i>	0	0,0%	7 833 164	2,0%	7 833 164	1,4%
Total hors interventions BCM	83 140 000	48,1%	198 333 358	50,9%	281 473 358	50,0%
Interventions BCM	89 680 000	51,9%	191 450 821	49,1%	281 130 821	50,0%
Total	172 820 000	100,0%	389 784 179	100,0%	562 604 179	100,0%

Tableau n° 9 : Répartition des ventes par devises

Devise	Après l'introduction de l'euro		Année 2007	
	Montants en USD	Part (%)	Montants en USD	Part (%)
EUR	20 177 408	6,00%	20 177 408	3,60%
USD	318 016 771	94,00%	542 426 771	96,40%
Total	338 194 179	100,00%	562 604 179	100,00%

La prépondérance du dollar dans les échanges en devises de la Mauritanie, constatée avec les achats du Marché de Change, est confirmée au niveau des ventes de devises.

5.2 Evolution du taux de change

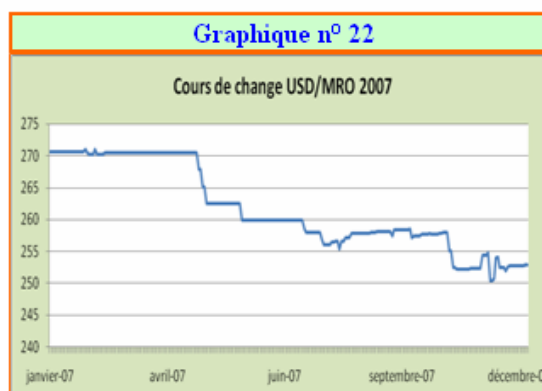
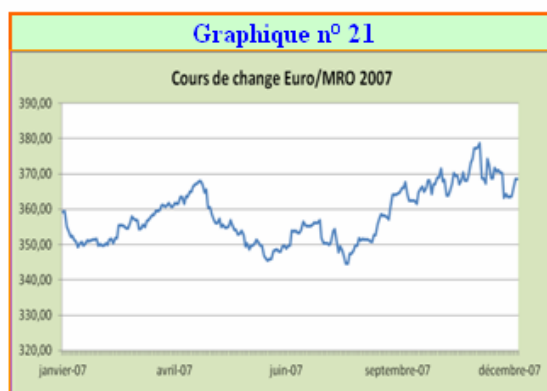
En termes de moyenne annuelle, l'Ouguiya s'est appréciée, en 2007, vis-à-vis du dollar américain et du yen japonais respectivement de 3% et 4%. Par contre, elle s'est dépréciée par rapport à l'Euro de 5,2%.

Cours moyens des principales devises par rapport à l'ouguiya

Monnaie	2006	2007	Variation en %
1 Dollar EU	268,60	260,63	-3,0
1 Euro	337,52	355,21	5,2
1000 Yens japonais	2 298,10	2 206,26	-4,0

Pour ce qui est du taux de change de fin de période, l'ouguiya s'est dépréciée de 3,5% par rapport à l'Euro. En revanche, elle a enregistré une appréciation de 6,6% vis-à-vis du dollar américain et de 2,5% par rapport au yen japonais.

Par ailleurs, la flexibilité de la politique de change a permis d'atténuer l'effet des fluctuations des devises sur les marchés des changes internationaux, tout comme elle a permis de préserver la compétitivité extérieure de l'économie comme l'illustre la dépréciation de 4,4% enregistrée par le taux de change effectif réel.



Par rapport au dollar américain, le taux de change de l'Ouguiya a connu une tendance haussière marquée par une appréciation quasi continue, passant de 270,61 UM pour un dollar le 2 janvier à 252,88 UM le 31 décembre 2007.

Vis-à-vis de l'Euro, le taux de change de l'ouguiya a enregistré une évolution irrégulière marquée par une succession de baisses et de hausses. Il a commencé l'année à un niveau de 359,26 UM pour un Euro pour s'apprécier de 2,6% et atteindre 349,84 le 17 janvier. La tendance s'est ensuite inversée et l'ouguiya s'est dépréciée de 5,2% s'établissant à 368,01 le 23 avril. A partir de cette date l'Ouguiya s'est de nouveau appréciée de 6,1% pour se situer à 345,45 le 14 juin avant de se déprécier de 3,3% pour s'établir 356,94 le 24 juillet pour s'apprécier ensuite de 3,4% à 344,69 le 20 août. Depuis, l'ouguiya a connu une nouvelle phase de dépréciation de 6,9% terminant l'année à 368,56 pour un Euro.

VI. LES FINANCES PUBLIQUES

Le changement de gouvernement intervenu en avril 2007 et la réorganisation des départements ministériels qui s'en est suivi ont conduit à la suspension de l'exécution de l'ordonnance portant loi de finances initiale de 2007. Un décret d'avance a alors été adopté dans un premier temps avant qu'une loi de finances rectificative ne soit préparée et soumise pour adoption, en septembre 2007, au nouveau parlement issu des élections.

La loi de finances rectificative a permis de prendre en compte la baisse importante des revenus pétroliers et que des dépenses additionnelles pour un montant d'environ 15 milliards d'ouguiya. Ces dépenses correspondent au fonctionnement des institutions démocratiques nouvellement élues, aux charges créées par la redéfinition des missions des départements ministériels et à certaines dépenses prioritaires.

Malgré la baisse des recettes pétrolières attendues et l'augmentation des dépenses dans le cadre de la loi de finances rectificative, le déficit budgétaire prévu dans l'ordonnance de finances initiale de 2007 a été maintenu dans la nouvelle loi. Pour ce faire, un effort supplémentaire de recouvrement de recettes fiscales (8 milliards), un meilleur suivi des recettes non fiscales (3,7 Milliards d'ouguiya), une réduction des dépenses sur biens et services d'un montant de 6 milliards ainsi qu'un report d'exécution de dépenses d'investissement à concurrence de 2 milliards d'ouguiya ont été nécessaires. Les efforts de mobilisation de recettes ont été accompagnés par quelques réformes dont l'introduction d'un identifiant fiscal unique pour les contribuables ainsi que la réduction des exonérations de la TVA et de droits tarifaires pour quelques produits essentiels.

La fusion du Ministère des Finances avec celui des Affaires Economiques et du Développement en un nouveau Ministère de l'Economie et des Finances figure parmi les principales réformes qu'ont connues les finances publiques en 2007. Cette réforme s'inscrit dans la perspective de l'unicité budgétaire dont l'exigence se fait de plus en plus sentir dans un environnement démocratique ainsi que le parachèvement de la déconcentration de l'ordonnancement qui fut généralisée à tous les départements ministériels. Cette déconcentration s'est accompagnée de la généralisation du système d'informations RACHAD, qui a été aussi doté d'un module de paiement ancré au Trésor, bouclant ainsi la chaîne de la dépense et desservant par interface automatisée la comptabilité de l'Etat.

Un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) a été élaboré et a servi de base aux discussions avec les bailleurs de fonds dans le cadre du Groupe consultatif tenu en décembre 2007 à Paris, au cours duquel les partenaires au développement se sont engagés à financer le programme du gouvernement pour 2,1 milliards de dollars sur la période 2008-2010.

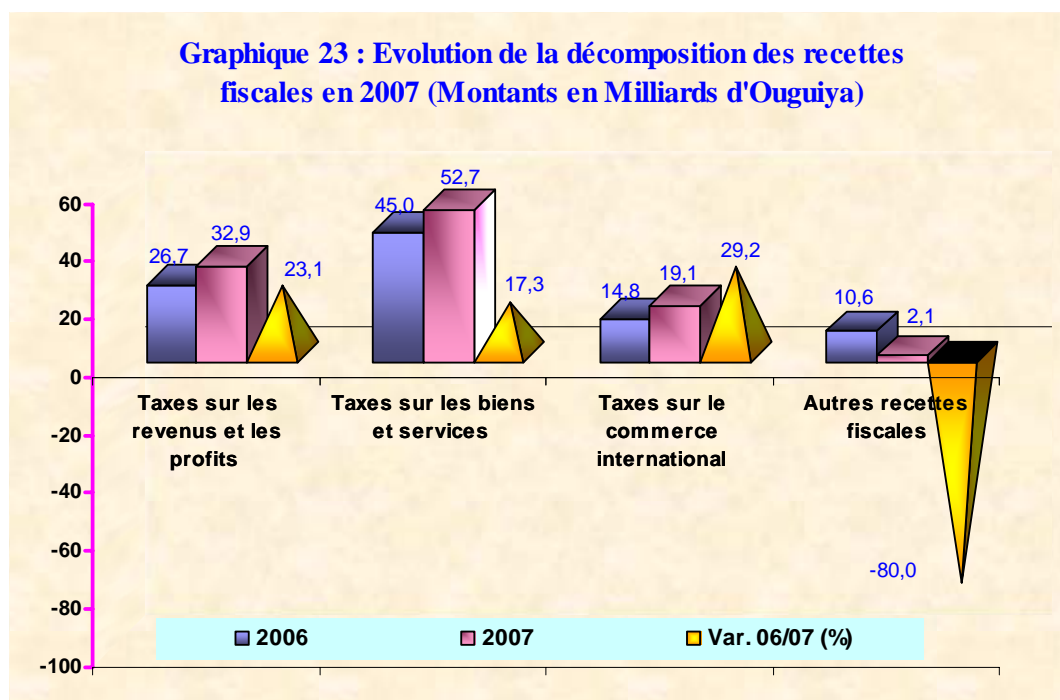
S'agissant de l'exécution budgétaire de 2007, elle a été globalement conforme aux prévisions. Ainsi, le déficit budgétaire a été maintenu dans la limite de 2,3 % du PIB hors pétrole prévu par la loi de finance rectificative, les arriérés de 2006 ont été apurés et les instances de paiement au 31 décembre 2007 étaient très faibles (moins de 500 millions d'ouguiya).

6.1 Les recettes budgétaires

Les recettes budgétaires (dons non compris) se sont élevées à 189 milliards d'Ouguiya en retrait de 11,7 % par rapport à l'année 2006 du fait, essentiellement, de la chute des recettes pétrolières qui sont passées de 60,5 milliards en 2006 à 19,9 milliards seulement en 2007.

Les recettes fiscales

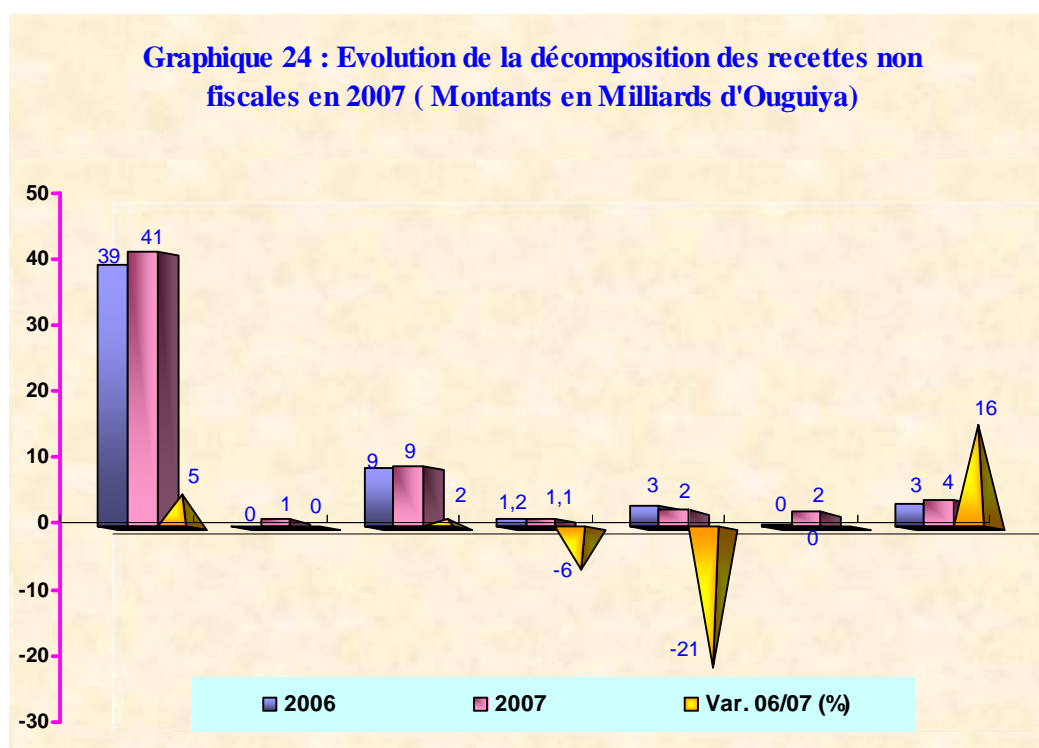
Les revenus fiscaux de l'Etat se sont accrus de 10,1 % en 2007 pour s'établir à 106,9 milliards d'ouguiya. Cette augmentation est d'autant plus importante qu'elle intervient après celle de 27,8 % enregistrée l'année précédente. Malgré la hausse des recettes fiscales, la pression fiscale apparaît, quant à elle, en baisse en 2007 à 15,9% au lieu de 17,2% une année auparavant.



En dépit d'une réduction du taux de l'Impôt Minimum Forfaitaire (IMF) passé de 4% à 3,5%, les recettes procurées par l'impôt sur les revenus et les bénéfices se sont accrues de 23,1 % totalisant ainsi 32,9 milliards d'Ouguiya. Cette performance est due notamment à la réforme opérée en fin 2006 du Règlement Générale de la Comptabilité Publique. Elle s'est traduite par une plus grande responsabilisation de la Direction Générale des Impôts quant au recouvrement des recettes fiscales ; celui de certains impôts relevant de la Direction Générale du Trésor lui ait été transféré.

Après un bond de 31,6% en 2006, enregistré grâce notamment au passage au dédouanement sur la base de la valeur transactionnelle, les taxes sur biens et services se sont de nouveau élargies de 17,3 % en 2007 à 52,7 milliards d'Ouguiya. Il en est de même pour les taxes sur le commerce international qui ont connu une progression de plus de 29% en 2007.

Quant aux autres recettes fiscales, elles se sont contractées de plus de 80 % par rapport à leur niveau en 2006 où elles incluaient les recouvrements sur les arriérés des entreprises publiques pour un montant de 6,1 milliards d'Ouguiya.



Pour leur part, les recettes non fiscales ont été chiffrées à 62,2 milliards d'Ouguiya en hausse de 10,3% grâce en partie à l'accroissement de 5,1% des recettes provenant du secteur de la pêche qui ont totalisé 38,7 milliards d'Ouguiya⁴. Les dividendes des entreprises publiques, constitués à 90% de versements effectués par la SNIM, n'ont pas enregistré d'évolution significative : elles ont totalisé 9,1 milliards d'Ouguiya, au lieu de 9 milliards en 2006.

S'agissant des recettes en capital, elles sont passées de 0,2 milliard d'Ouguiya en 2006 à 2,2 milliards en 2007 suite à la vente de terrains. Quant aux autres recettes fiscales, elles ont connu une augmentation de 16 % essentiellement due aux recettes des comptes d'affectations spéciales issus en partie de financements extérieurs.

Les dons

En 2007, les dons ont été chiffrés à 16,3 milliards d'Ouguiya au lieu de 252,5 milliards en 2006. L'ampleur des dons en 2006 provenait de l'annulation de la dette multilatérale pour un montant de 240,9 milliards d'Ouguiya. En effet, hors annulation de dette, le montant des dons s'élèverait à 14 milliards d'Ouguiya contre 5,9 milliards en 2006, soit une augmentation de 8,1 milliards due, d'une part, à l'accroissement des dons projets dans le financement du budget consolidé d'investissement et, d'autre part, à un don en espèce de l'Etat du Kuwait d'un montant de 3 milliards d'Ouguiya.

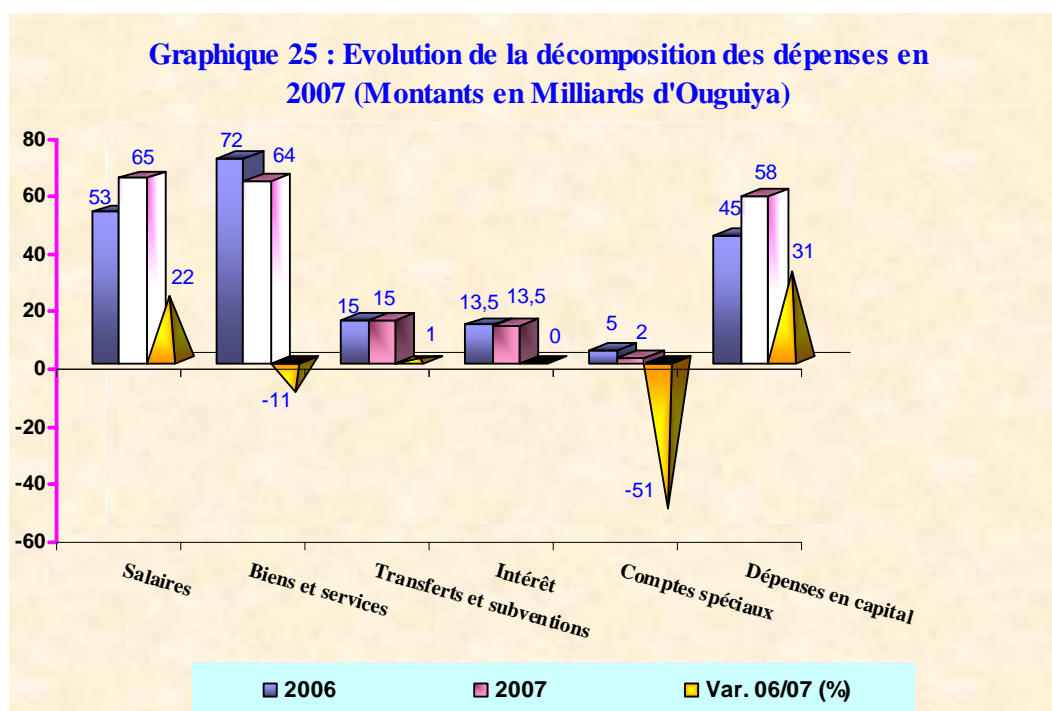
⁴ Y compris la redevance de pêche de l'Union Européenne.

Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières ont accusé une nette diminution en 2007, revenant à 19,9 milliards d'ouguiya après avoir atteint 60,5 milliards en 2006. Cette baisse est due non seulement à la chute de la production, mais aussi au fait qu'en 2006 l'Etat avait encaissé un bonus exceptionnel de près de 26 milliards d'Ouguiya (100 millions de dollars) versé par Woodside. La production pétrolière moyenne a été d'environ 15.000 barils par jour contre 36.000 barils par jour en 2006. Cette baisse de la production a cependant été, en partie, compensée par une hausse des prix de 10,6%.

6.2 Les dépenses budgétaires

Les dépenses et les prêts nets ont atteint 217,9 milliards d'ouguiya en 2007 marquant ainsi une augmentation de 5,6 % par rapport à leur niveau en 2006. Cet accroissement est attribuable à la hausse de 31,2% enregistrée par les dépenses d'équipement. Les dépenses courantes n'ont quant à elles progressé que de 0,9 %.



S'agissant des dépenses courantes, elles ont atteint 159,4 milliards d'Ouguiya en 2007, en hausse de 0,9% seulement d'une année à l'autre. L'augmentation de 22,2 % enregistrée par les dépenses relatives aux salaires et traitements, qui ont atteint 64,6 milliards d'ouguiya, a été compensée par une diminution à hauteur de 10,9% des dépenses de biens et services. Celles-ci se sont établies à 63,8 milliards, en diminution de 7,8 milliards par rapport à leur niveau en

2006. Les transferts ainsi que les intérêts dus au titre du service de la dette ont accusé une quasi stagnation en 2007, s'inscrivant respectivement à 15,2 milliards et 13,5 milliards d'Ouguiya. Quant aux dépenses sur comptes d'affectation spéciale, elles ont diminué de plus de la moitié pour s'établir à 2,3 milliards au lieu 4,8 milliards en 2006 suite à l'entrée dans leur dernière phase des projets financés sur ces fonds.

Pour leur part, les dépenses d'équipements et prêts nets ont connu un développement de 31,2% atteignant 58,5 milliards d'Ouguiya contre 44,6 milliards l'année écoulée. Cette expansion des dépenses d'équipements est attribuable, pour l'essentiel, au démarrage effectif des travaux de l'important Projet Aftout Essahili.

Le solde budgétaire

Le solde budgétaire de base hors pétrole s'est, comme prévu, amélioré passant ainsi d'un déficit de 24,4 milliards ou 4,3% du PIB à un déficit de 15,8 milliards ou 2,3% du PIB. Par contre le solde budgétaire global non compris s'est détérioré en raison de la chute des recettes pétrolières, passant ainsi d'un excédent de 7,6 milliards ou 1,3% du PIB en 2006 à un déficit de 28,9 milliards ou 4,3% du PIB en 2007. Dons compris, le déficit budgétaire revient à 12,6 milliards ou 1,9% du PIB en 2007.

Le financement budgétaire

La baisse des recettes pétrolières conjuguée à la diminution des soldes créditeurs des comptes des entités publiques auprès du Trésor et à la réduction des arriérés intérieurs, a conduit à intensifier le recours au marché des bons du Trésor.

Le recours accru aux bons du trésor pour combler le déficit de ressources dû notamment à la baisse des recettes pétrolières s'est traduit par un accroissement de l'endettement de l'Etat vis-à-vis des banques primaires. Celles-ci ont accru leur stock de bons du trésor de près de 8 milliards d'Ouguiya en 2007 tandis que celui détenus par les souscripteurs non bancaires a également augmenté de 5,5 milliards. Au total, l'endettement intérieur net de l'Etat a augmenté de 3 milliards, avec une réduction des arriérés intérieurs de 10,2 milliards d'Ouguiya.

Les ressources sur emprunts mobilisées par l'Etat en 2007 pour le financement du budget consolidé d'investissement ont porté sur un montant de 18,6 milliards d'Ouguiya. Ce chiffre est comparable à celui de 2006. Compte tenu des remboursements en capital de 9,2 milliards, les emprunts extérieurs nets se sont soldés par des entrées de capitaux de 9,4 milliards d'Ouguiya.

Au total, le financement extérieur net, prenant en compte une accumulation de 2,2 milliards d'Ouguiya sur le FNRH et un financement exceptionnel de 8,1 milliards, s'est élevé à 15,1 milliards d'Ouguiya.

VII. LA MONNAIE

7.1 La politique monétaire

La Banque Centrale a continué d'œuvrer, à travers sa politique monétaire, pour la maîtrise de l'inflation conformément à son nouveau statut, promulgué en janvier 2007. Celui-ci lui assigne la stabilité des prix comme mission principale. Ce nouveau texte, qui a conféré à la Banque une plus large autonomie en matière de politique monétaire, a également institué un Conseil de Politique Monétaire présidé par la Gouverneur et chargé de définir la politique monétaire de la Banque.

Encadré 4 : Nouveau statut de la Banque Centrale de Mauritanie

Le cadre institutionnel de la politique monétaire a connu, en janvier 2007, une profonde réforme avec la promulgation et l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance portant statut de la BCM. Ce nouveau texte consacre l'indépendance de la Banque Centrale, précise le mandat de son Gouverneur, fixe ses objectifs, crée un Conseil de politique monétaire et clarifie les relations de la Banque avec le Ministère des Finances.

Le nouveau statut a assigné à la Banque centrale la stabilité des prix comme mission principale en lui octroyant une plus grande autonomie en matière de politique monétaire. C'est ainsi qu'il a institué un Conseil de Politique Monétaire (CPM) chargé de définir la politique monétaire de la Banque. Présidé par le Gouverneur, le CPM comprend le Gouverneur adjoint et cinq autres membres nommés par décret présidentiel. Il se réunit, sur convocation du Gouverneur, au moins une fois par mois. A l'issue des ces réunions, des procès verbaux reprenant les principales décisions du CPM sont publiés.

Sans préjudice pour cette mission principale, la BCM doit aussi veiller à la stabilité du système financier et contribuer à la mise en œuvre de la politique économique générale du Gouvernement.

Consacrant l'autonomie de la banque centrale, le nouveau texte a introduit l'inamovibilité du Gouverneur qui, comme le Gouverneur adjoint, est nommé par décret présidentiel pour un mandat de cinq ans renouvelable une ou plusieurs fois et ne peut être révoqué que dans des circonstances précises et suivant une procédure déterminée. En contrepartie de cette autonomie, le Gouverneur doit soumettre son rapport annuel au Président de la République et aux présidents des deux chambres.

Concernant les relations avec l'Etat, le nouveau statut de la Banque centrale a restreint l'octroi de concours financiers à l'Etat en les limitant à un découvert dont le montant ne peut excéder 5% des recettes ordinaires du Trésor au cours de l'exercice budgétaire précédent et dont l'utilisation est subordonnée à des conditions restrictives.

La poursuite de l'objectif de stabilité des prix n'a pas empêché les autorités monétaires de procéder à un assouplissement des conditions de financement de l'économie qui s'est reflété dans la décision prise par le Conseil de Politique Monétaire (CPM) en octobre 2007 de baisser de 14% à 12% le taux de la pension livrée contre bons du trésor qui fait office de taux directeur de la Banque Centrale. Cette décision visait à accompagner les efforts de relance de l'activité économique hors pétrole dans un contexte marqué par une maîtrise des dépenses publiques, un net ralentissement de l'inflation (revenue à 5,9% en glissement annuel en septembre 2007 au lieu de 8,8% en septembre 2006) et une absence de tension sur le marché de change comme le montre la prime sur le marché de change parallèle qui demeure négative depuis 2006.

Si la baisse du taux directeur de deux points de pourcentage a entraîné automatiquement une baisse de même ampleur du taux débiteur plafond applicable par les banques à leurs clientèles du fait de l'indexation de ce dernier sur le premier, l'impact d'une telle mesure sur le coût effectif du crédit devrait toutefois être apprécié à travers l'évolution du taux débiteur moyen appliqué par les banques à leur clientèle. Ce dernier s'est en effet rétréci de 129 points de base entre les mois de septembre et décembre 2007 en s'établissant à 19,49% sur la base des données communiquées par les banques. D'autres facteurs pourraient également avoir contribué à cette baisse comme l'accroissement du niveau de la liquidité bancaire ou la concurrence accrue entre les banques. En tout état de cause, la décision du CPM de réduire de deux points de pourcentage le coût du refinancement bancaire constituait en soi un signal fort adressé aux banques leur signifiant que les autorités monétaires avaient décidé d'assouplir les conditions de financement de l'économie.

Après la baisse du taux directeur, les autorités monétaires ont continué à suivre de près l'évolution des prix en vue de réagir à d'éventuelles pressions inflationnistes, tout en engageant une analyse détaillée de l'évolution des conditions des banques en réaction à la baisse du taux directeur en vue d'améliorer la connaissance du processus de transmission des décisions de politique monétaire. Elles ont également renforcé le suivi et l'analyse de la conjoncture économique et financière en examinant mensuellement l'évolution des indicateurs économiques sectoriels permettant de mieux appréhender les risques pesant sur l'activité économique et les prix. Dans ce cadre, une note mensuelle analysant la conjoncture économique et financière ainsi que d'autres notes traitant de questions plus spécifiques sont élaborées par les services de la Banque centrale et validé par le Comité de politique monétaire et de change, avant leur transmission au CPM pour servir de base aux discussions et décisions de ce dernier.

Des tensions inflationnistes sont apparues au cours du dernier trimestre de l'année, mais le CPM n'a pas jugé nécessaire de resserrer la politique monétaire dans la mesure où ces tensions résultent principalement des perturbations survenus sur les marchés internationaux et qui ont conduit à la hausse des prix des produits alimentaires de base et des tarifs de l'eau et de l'électricité.

Encadré n° 5 : Conseil de Politique Monétaire

C'est au cours de l'année 2007 que la Banque Centrale de Mauritanie a été dotée pour la première fois d'un Conseil de la Politique Monétaire. Cet organe décisionnel de la Banque Centrale a été créé par l'ordonnance n° 004/07 du 12 janvier 2007 portant statut de la BCM.

Ses membres sont choisis en fonction de leur compétence et de leur expérience professionnelle avérée dans le domaine monétaire ou économique. Le Conseil de la Politique Monétaire (CPM) délibère et prend ses décisions en toute indépendance conformément aux règles de confidentialité et ne peut être influencé par aucune instruction provenant d'une autre personne ou d'une entité.

Le Conseil de la Politique Monétaire a tenu sa première session en mars 2007 et a poursuivi son activité au cours de cette année conformément au calendrier prévu par le Statut de la Banque. Il a, lors de ses différentes délibérations, pris des décisions importantes aux plans organisationnel, monétaire et bancaire. On citera en particulier :

- Un règlement intérieur et une organisation interne de travail mettant en oeuvre un plan d'action annuel.
- Le règlement portant organisation et fonctionnement du marché monétaire, ainsi que plusieurs textes d'application de l'Ordonnance 05/07 portant réglementation des Etablissements de Micro Finance.
- Les critères d'octroi des agréments des nouvelles banques en Mauritanie, et l'octroi effectif de trois agréments ;
- La mise en place d'un fonds de garantie des dépôts des clients auprès des banques mauritaniennes ;
- L'établissement d'un programme graduel de renforcement des fonds propres nets des banques en vue d'atteindre un minimum de six milliards d'Ouguiya au 31/12/2010.
- La révision à la baisse des taux de deposit à l'importation des marchandises et du taux directeur de la BCM.

Au plan opérationnel, un Comité de coordination des politiques monétaire et budgétaire a été mis en place. Composé de responsables de la Banque centrale et du Ministère de l'Economie et des Finances, ce comité est chargé d'établir les prévisions hebdomadaires et mensuelles de la liquidité bancaire sur la base d'une prévision des facteurs autonomes de la liquidité. Il se réunit chaque semaine pour décider du volume et des modalités d'intervention sur le marché monétaire.

S'agissant des émissions de bons du trésor, le taux moyen pondéré adjudgé a baissé de 70 points de base en 2007 à 11,39%, en dépit d'un accroissement de 36,5% de l'encours des bons du Trésor qui s'est établi à 54,6 milliards d'Ouguiya en fin 2007. Cette baisse du taux moyen pondéré adjudgé est à rapprocher de celle du taux directeur de la Banque Centrale

Par ailleurs, le cadre opérationnel de la politique monétaire a fait l'objet en 2007 d'un réaménagement qui s'est traduit par l'adoption d'un nouveau règlement et d'un nouveau manuel de procédure du marché monétaire qui mettent en place de nouveaux instruments monétaires tels que les bons BCM, les certificats de dépôts ou encore les billets de trésorerie. La création de bons BCM vise à renforcer l'indépendance opérationnelle de la politique monétaire en permettant à la Banque centrale d'utiliser ses propres titres aux fins de régulation de la liquidité bancaire au lieu de recourir aux bons du Trésor comme elle l'a fait jusqu'ici aussi bien lors des adjudications de bons du trésor que pour les opérations d'open market. Cependant, la BCM n'a pas eu recours à ses bons en 2007.

Outre la baisse du taux directeur de la Banque centrale opérée en octobre 2007 en vue de favoriser le financement de l'économie pour accompagner la relance de la croissance économique, la conduite de la politique monétaire s'est traduite par des interventions sur le marché monétaire pour retirer les liquidités excédentaires par le biais principalement d'adjudications hebdomadaires de bons du trésor. Les interventions de la banque centrale sur le marché des changes ont aussi contribué à stériliser une partie de cette liquidité. Quant au coefficient de réserve obligatoire, il est demeuré inchangé à 7%.

Pour ce qui est de l'évolution de la liquidité, les trésoreries bancaires ont continué, tout au long de l'année, à afficher des excédents structurels qui ont été épongés par voie d'adjudications hebdomadaires de bons du Trésor. Ces surplus de trésorerie se sont sensiblement amplifiés durant le dernier trimestre en liaison avec l'accélération de l'exécution de la loi de finances, en particulier, les dépenses d'investissement sur ressources intérieures qui se sont nettement accrues au cours des trois derniers mois de l'année. Aussi, l'encours des bons du trésor détenus par les banques s'est-il élargi de 22% durant le dernier trimestre pour s'établir à 41,4 milliards d'ouguiya en fin décembre 2007.

S'agissant des objectifs monétaires arrêtés pour 2007, le programme monétaire a retenu une progression de 15,5% pour la masse monétaire au sens large M2 en rapport avec un taux de croissance projeté de 18% pour le PIB nominal hors pétrole et une vitesse de circulation de la monnaie de 3,2 identique à celle de 2006. L'augmentation de la masse monétaire devait résulter essentiellement d'un accroissement du crédit à l'économie de 22,5 milliards d'Ouguiya ou 14,6% conjugué à une amélioration des avoirs extérieurs nets du système bancaire de 10,7 milliards d'Ouguiya.

7.2 Les agrégats monétaires

Au terme de l'année 2007 la progression de la masse monétaire M2 a atteint 18,9% au lieu de 15,7% une année auparavant. Cette augmentation, qui dépasse l'objectif arrêté en début d'année à 15,5%, demeure toutefois en ligne avec l'évolution du PIB courant hors pétrole qui s'est accru de 19,3%. Elle s'est reflétée, au niveau des composantes de M2, par un accroissement de 3,8% de la circulation fiduciaire, une expansion de 24,1% des dépôts à vue et un développement de 38,8% des dépôts à terme.

Au niveau des contreparties de M2, cette évolution a résulté d'une amélioration notable des avoirs extérieurs nets conjuguée à une expansion de 19% des crédits à l'économie, une augmentation du crédit net à l'Etat de 8,6% et un accroissement de 18,4% des autres postes nets.

7.2.1 La masse monétaire M2

S'élevant à 211,6 milliards d'Ouguiya en fin 2007, l'agrégat M2 a connu une évolution qui s'est traduite par une accélération de la quasi monnaie qui s'est chiffrée à 40,5 milliards d'Ouguiya contre 29,2 milliards en 2006 ; soit une progression de 38,8% beaucoup plus rapide que celle de 14,5% observée l'année précédente.

**Tableau 10 : Structure de la masse monétaire
(en Milliards d'Ouguiya)**

	2005	2006	Var%(06/05)	2007	Var%(07/06)
Monnaie fiduciaire	49,1	66,43	35,30%	68,92	3,75%
Dépôts à vue	79,17	82,31	4,00%	102,13	24,08%
Monnaie (M1)	128,27	148,74	16,00%	171,06	15,00%
Dépôts à terme	25,52	29,18	14,30%	40,5	38,81%
Masse monétaire (M2)	153,79	177,92	15,70%	211,56	18,91%

Source BCM/DE

L'agrégat M1 constitué des dépôts à vue et de la circulation fiduciaire s'est élargi de 15% sous l'effet principalement de des dépôts à vue. Ceux-ci ont connu une hausse de 24,1% pour s'établir à 102,1 milliards contre 82,3 milliards en 2006. Quant à la monnaie fiduciaire, après avoir connu une expansion de 35,2% en 2006 en liaison, vraisemblablement, avec le financement des campagnes électorales, sa progression n'a pas dépassé 3,8% cette année. Ce mouvement traduit ainsi le reflux de la liquidité vers le système bancaire et le retour à la situation qui a prévalu avant l'année 2006, quand la monnaie fiduciaire représentait environ le tiers de la masse monétaire.

7.2.2 Les contreparties de la masse monétaire

L'évolution des contreparties de M2 s'est caractérisée par une forte progression des avoirs extérieurs nets et des concours à l'économie et un accroissement appréciable des créances nettes sur l'Etat. A l'inverse, les autres postes nets se sont inscrits en repli sensible.

**Tableau 11 : Contreparties de la masse monétaire
(en Milliards d'Ouguiya)**

	2006	2007	Variation %
Avoirs extérieurs nets	0,9	12	1219,70%
Créances nettes sur l'Etat	112,2	121,9	8,60%
Concours à l'économie	153,9	183,2	19,00%
Autres postes nets	-89,1	-105	18,40%
Masse monétaire	177,9	211,6	18,90%

Source BCM/DE

Les avoirs extérieurs nets

En s'élevant à 12 milliards d'Ouguiya en fin 2007, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse notable bien que beaucoup moins importante que celle de 2006 soit 11,3 milliards d'Ouguiya contre 71,7 milliards. Cet accroissement est d'autant plus appréciable que l'année 2006 a été marquée par l'entrée de recettes exceptionnelles dues notamment au démarrage de l'exploitation pétrolière, au versement d'un bonus exceptionnel par Woodside et à la vente d'une licence de téléphonie mobile.

L'amélioration des avoirs extérieurs nets en 2007 tient, d'une part, à la baisse des engagements extérieurs de la BCM suite au remboursement de la ligne de crédit due à la Banque Islamique de Développement pour 40 millions de dollars et, d'autre part, à la diminution des engagements extérieurs des banques suite à l'instauration de la position de change en devise. La diversification et surtout l'amélioration de l'offre de devises à travers le marché de change - grâce notamment à l'accroissement des rapatriements de la SNIM - a permis de faire face à la demande sans grever les réserves brutes de change de la BCM qui se sont légèrement accrues par rapport à leur niveau en 2006.

Le crédit intérieur

En s'inscrivant à 305 milliards d'Ouguiya à l'issue de l'année 2007, le crédit intérieur a augmenté de 14,7% au lieu d'une baisse de 12,2% une année auparavant. Cette évolution résulte d'une consolidation aussi bien des créances nettes sur l'Etat que des concours à l'économie.

Les créances nettes sur l'Etat

En 2007, les créances nettes sur l'Etat ont connu une progression de 9,6 milliards ou 8,6% pour s'établir à 121,9 milliards. En effet, le Trésor a accru ses recours au système bancaire via les émissions des adjudications de bons du Trésor pour faire face à la baisse des tirages sur le Fonds National des Revenus des Hydrocarbures, à la réduction des arriérés intérieurs et à la diminution des soldes créditeurs des établissements publics. Cette situation s'est traduite par un accroissement de 7,4 milliards d'Ouguiya des créances nettes des banques chiffrées à 34,2 milliards et un léger désendettement net vis-à-vis de la Banque centrale (-0,2 milliard d'Ouguiya).

Les concours à l'économie

Les concours à l'économie ont atteint 183,2 milliards d'Ouguiya en termes bruts enregistrant une croissance de 19% contre 7,2% seulement l'année passée. Cette accélération reflète notamment l'augmentation des crédits aux secteurs du bâtiment, du commerce et des services.

VIII. MARCHÉ DES CAPITAUX

En Mauritanie, le marché des capitaux est composé de deux compartiments opérationnels: le marché des Bons du Trésor et le marché interbancaire.

Le marché du bon du Trésor, par la régularité des émissions, le nombre croissant des participants et le volume des opérations, semble définitivement s'inscrire dans la pratique financière dans notre pays.

En revanche, pour le marché interbancaire, malgré des améliorations observées en 2007, beaucoup de chemin reste à parcourir : d'une part, ce marché est largement dominé par les opérations avec la Banque Centrale et , d'autre part, le niveau des transactions demeure relativement faible.

Face à cette situation, la BCM a introduit, au cours de l'année 2007, de nouvelles dispositions réglementaires très innovantes, prévoyant la création d'un marché secondaire et d'un marché de Titres de Créances Négociables (TCN), autres que les bons du Trésor.

De nouveaux instruments d'intervention (Bons BCM, Certificats de dépôt et Billets de trésorerie) ont donc vu le jour et le marché monétaire a été élargi à l'ensemble des agents économiques qui disposent désormais, d'un cadre approprié en matière de gestion de trésorerie.

Ces avancées significatives sur le plan réglementaire, même si, pour l'instant, elles n'ont pas encore permis de produire tous les effets escomptés, sont de nature à jeter les bases du développement d'un véritable marché de capitaux.

8.1 Le marché des bons du Trésor

Le Trésor Public procède de manière régulière, par appel d'offres, à l'émission de titres à court terme sur le marché monétaire.

Ainsi, depuis quelques années, deux catégories de bons sont émises suivant une périodicité hebdomadaire : des bons à 4 semaines et des bons à 12 semaines (échéance portée à 13 semaines à partir du 21 novembre 2007).

Au cours de l'exercice 2007, les émissions de bons du Trésor ont atteint un volume global de 246,42 Milliards d'UM, contre 178,76 Milliards d'UM en 2006, enregistrant une progression de 38%. Le tableau ci-dessous présente la situation des adjudications de bons du trésor au titre de l'année 2007.

Tableau n° 12 : (En Millions d'Ouguiya)

	BT à 4 semaines		BT à 12 semaines		Total adjud.
	Montants adjugés	Intérêts précomptés	Montants adjugés	Intérêts précomptés	
Janvier	5 675	54	8 350	238	14 025
Février	7 950	69	17 750	495	25 700
Mars	4 650	41	9 800	258	14 450
Avril	6 567	53	16 233	405	22 800
Mai	8 060	66	14 440	370	22 500
Juin	7 150	64	13 727	366	20 877
Juillet	4 285	40	15 255	414	19 540
Août	5 017	44	13 523	359	18 540
Septembre	5 200	47	12 850	342	18 050
Octobre	4 250	36	20 150	501	24 400
Novembre	8 673	71	8 360	206	17 033
Décembre	17 800	142	10 700	278	28 500
Total	85 277	727	161 138	4 232	246 415

L'arrivée de nouvelles banques, ainsi que la participation de plus en plus active des agents du secteur non bancaire aux appels d'offres, notamment celles des sociétés opérant dans le secteur des hydrocarbures, ont été à la base de ce regain d'activité en 2007.

En effet, les agents du secteur non bancaire ont souscrit à hauteur de 22% des titres publics émis en 2007 ; alors que leur niveau de participation en 2006 ne dépassait pas 14%.

Le niveau d'émission le plus élevé a été réalisé en décembre, avec 28,5 Milliards d'Ouguiya, en raison de la surliquidité des banques durant cette période ; tandis que le mois de janvier aura été celui qui a enregistré le montant de titres adjugés le plus faible avec 14,03 Milliards d'Ouguiya ; la moyenne mensuelle s'établissant à 20,84 Milliards d'Ouguiya.

La part des bons à 12 semaines représente 65% du volume global des adjudications, dénotant une nette préférence des souscripteurs pour cette maturité. En 2006, la proportion des bons à 12 semaines se situait à 59%.

En fait, l'arbitrage entre les maturités proposées, indique que près de 60% des titres adjugés aux agents du secteur non bancaire portent sur des bons à 13 semaines, contre 40% pour les bons à 4 semaines ; alors que pour les banques, les proportions sont respectivement de 67 et 33%.

L'encours des bons du Trésor a connu une évolution comparable à celle observée au niveau des émissions, avec un accroissement de 36,5% sur la période revue :

Tableau n° 13 : (En Millions d'Ouguiya)

Secteur	2006		2007		Variations en %
	Stock	Poids	Stock	Poids	
Banques	34 650	86,6%	41 360	75,7%	19,4%
Non Banques	5 360	13,4%	13 250	24,3%	147,2%
Total	40 010	100,0%	54 610	100,0%	

Cet encours a atteint 54,61 Milliards d'Ouguiya en 31/12/2007, alors qu'à la même période de l'année précédente, il s'établissait à 40,01 Milliards d'Ouguiya. Le secteur non bancaire détient 24,3% de cet encours au 31 décembre 2007, contre 13,4% au 31 décembre 2006.

8.2 Le marché interbancaire

Le marché interbancaire a été très peu dynamique, même si des progrès ont été enregistrés en 2007. Le niveau d'activités de ce segment, aussi bien en termes de nombre d'opérations effectuées qu'en termes de volume des transactions, demeure relativement faible et largement dominé par les opérations avec la Banque Centrale.

L'ensemble des échanges de liquidités effectués par les banques primaires entre elles, au cours de l'année 2007, a totalisé 20,4 Milliards d'Ouguiya, dont 12,7 Milliards d'Ouguiya pour des opérations de pensions livrées et 7,72 Milliards d'Ouguiya pour les opérations interbancaires à blanc. En 2006, le volume global des échanges de liquidité entre les banques n'avait pas dépassé 900 Millions d'Ouguiya.

Les opérations de prêts/emprunts entre les banques se sont effectuées pour des durées généralement comprises entre 1 et 10 jours. Les taux ont varié entre 11 et 14%. Le taux moyen pondéré s'est situé à 12,88%.

Pour les opérations à blanc, deux banques seulement ont eu recours à cette facilité ; alors que trois banques ont intervenu en tant que prêteuses. Ces opérations qui ont fait l'objet de plusieurs reconductions, portent sur des maturités de 4 à 10 jours.

Pour 2007 on notera en particulier le caractère « saisonnier » du fonctionnement de ce marché illustré par l'absence d'activités durant les quatre premiers mois de l'année 2007 et la faiblesse du volume des transactions au cours du dernier trimestre (3 030 Milliards d'Ouguiya) ; la surliquidité des banques expliquant cette situation.

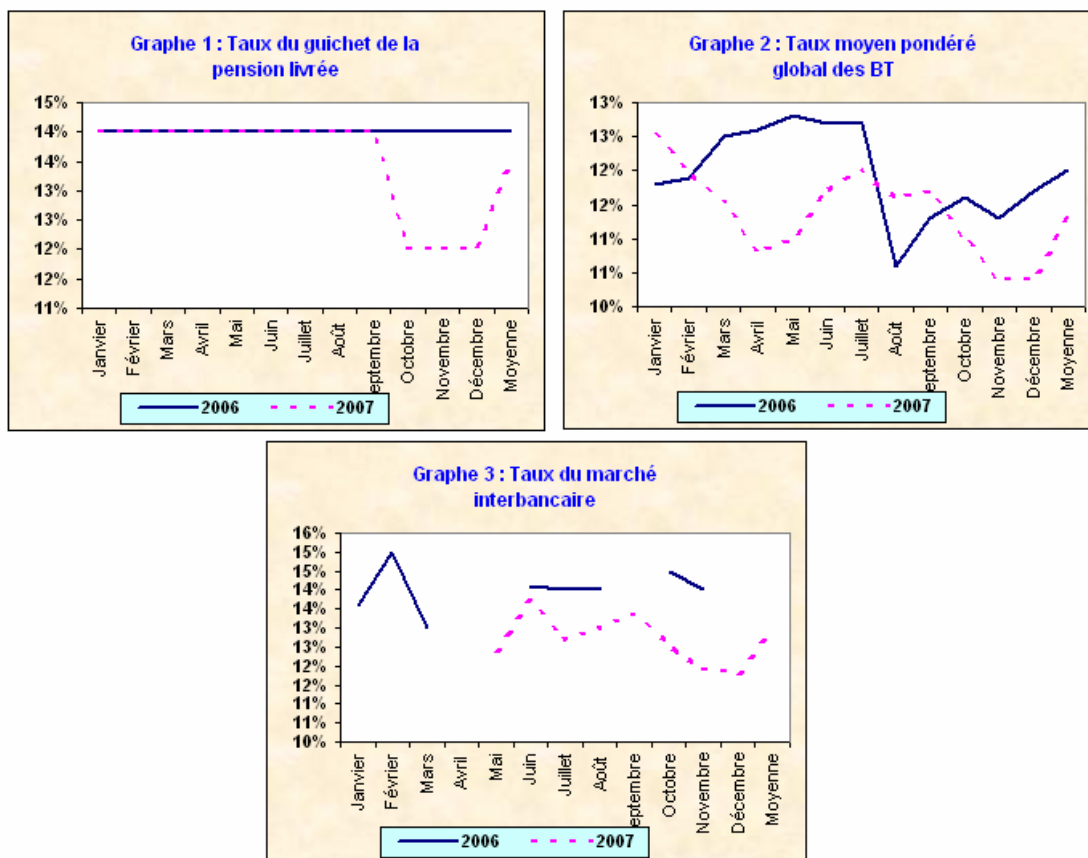
S'agissant des opérations avec la BCM, les banques se sont refinancées, en ayant recours à la pension livrée, de 1 à 7 jours, jusqu' à un volume global de 43,4 milliards d'Ouguiya.

Très actif en début d'année (en raison de l'absence d'échanges entre banques primaires), avec un volume de 32,7 milliards au premier trimestre, le guichet des pensions livrées a été peu sollicité (10,7 milliards d'Ouguiya seulement) au cours de la période allant du mois d'avril au mois d'août, avant d'être complètement abandonnée par les banques durant les quatre derniers mois de l'année.

8.3 Les Taux d'intérêts

L'année 2007 a été marquée par un léger fléchissement des taux d'intérêts, comme le montre le graphique suivant :

Graphique 26 : Taux d'intérêt



8.3.1 Taux d'intérêts sur bons du trésor

En observant l'évolution du taux moyen pondéré (TMP), en moyenne mensuelle, et toutes maturités confondues, on peut distinguer trois périodes :

- la première période, allant de janvier à avril, est caractérisée par une baisse progressive du TMP qui a fléchi de 1,7 points sur cette période
- la tendance s'est inversée au cours de la deuxième période qui s'étale entre les mois de mai et juillet ; le TMP retrouvant pratiquement son niveau du mois de février
- la troisième période qui couvre les cinq derniers mois de l'année correspond, comme la première, à une tendance baissière du TMP qui a cédé 1,2 points de pourcentage en cinq mois.

Les taux moyens pondérés des bons du trésor à 4 semaines, ont varié entre un minimum de 9,83% réalisé le 30 avril et un maximum de 13,17% enregistré le 18 janvier. Au 31 décembre 2007, le TMP s'est établi à 10,58% contre 12,09% à fin décembre 2006.

Quant aux taux des bons à 12 semaines, ils ont enregistré leur niveau le plus bas le 17 mai à 10,35% et le plus élevé a été réalisé le 18 janvier, avec 12,91%. Le TMP à fin décembre 2007 est de 10,86% contre 12,36% à la même période l'année précédente.

L'évolution favorable des taux d'intérêts sur bons du trésor observée en 2007 est due en partie à la baisse du taux directeur de la BCM qui a été ramené de 14 à 12%, à partir du mois d'octobre.

L'élargissement de la concurrence soulignée plus haut, a également eu un impact positif sur cette évolution.

8.3.2 Taux du marché interbancaire

La moyenne des taux moyens pondérés du marché interbancaire s'est établie à 12,88% en 2007, contre 14,02% en 2006. Les taux ont varié entre 11 et 14%.

Sur l'ensemble des opérations conclues entre la BCM et les banques primaires, il a été appliqué le taux directeur, soit 14%, du 1^{er} janvier au 16 octobre et 12% à partir de cette date.

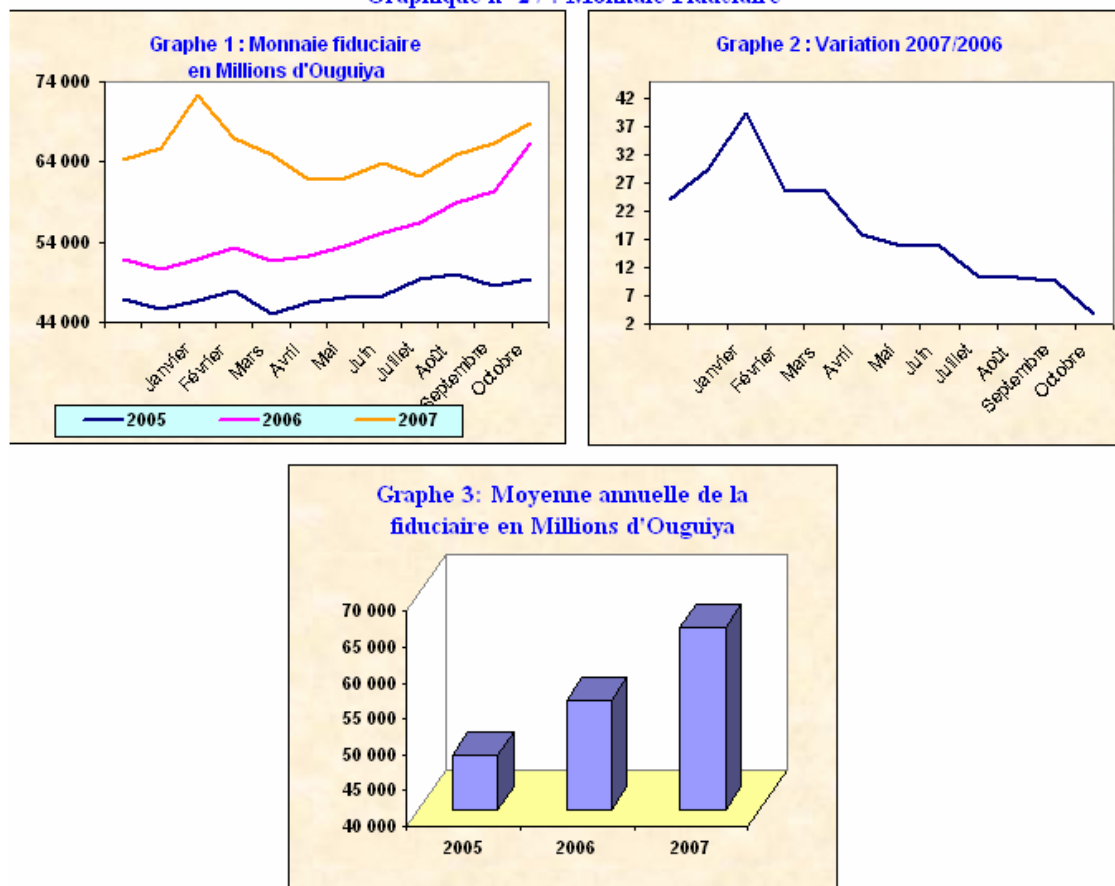
8.4 Les moyens de paiement

En Mauritanie, le système de paiements est caractérisé par une prépondérance de l'usage de la monnaie fiduciaire (billets de banque et pièces de monnaie), en raison notamment du niveau de bancarisation qui reste assez faible. Les autres instruments traditionnels (chèques, virements, traites etc.) ont un poids relativement faible et l'usage des instruments électroniques est encore à ses débuts.

8.4.1 Monnaie fiduciaire

Le montant de la monnaie fiduciaire au 31/12/2007 s'élève à 68, 92 Milliards d'Ouguiya, contre 66,43 Milliards d'Ouguiya à la même période l'année d'avant, soit une progression de 3,75% (graphique ci-après).

Graphique n° 27 : Monnaie Fiduciaire



En moyenne mensuelle, la progression est encore plus significative avec une variation de 18,35% entre décembre 2007 et décembre 2006.

La circulation fiduciaire a été quasiment constante, autour de la moyenne mensuelle (65,3 Milliards d'Ouguiya), à l'exception du mois de mars, en raison de l'élection présidentielle de 2007.

8.4.2 Instruments de paiement scripturaux

La Banque Centrale a pris, au cours de l'exercice 2007, un certain nombre de mesures destinées à améliorer la performance du système des paiements:

- a) Révision du cadre réglementaire, avec l'introduction des mesures d'ordre disciplinaire destinées à assurer le fonctionnement normal de la chambre de compensation ;
- b) Mise en place de procédures informatisées par un réseau interbancaire à la place des procédures manuelles ;
- c) Etude sur la normalisation dans le secteur bancaire et financier pour la mise en place des prérequis d'un système de télé-compensation dans un horizon ne dépassant pas deux ans.

Le démarrage de «l'interbancaire» monétique, constitue également une avancée notable qui aura un impact positif sur l'ensemble du système.

8.4.3 Les opérations de la chambre de compensation

Les valeurs traitées en interbancaire au cours de l'exercice 2007 totalisent un nombre de 56.558 dont 86% de chèques, 12% de bons de virement et moins de 1% de traites, soit en moyenne, 4.713 valeurs par mois. Le montant total de ces transactions s'élève à 258,21 milliards d'Ouguiya.

Si le nombre des valeurs traitées a diminué de 16% par rapport à 2006, leur montant a connu une progression de 24%.

Les valeurs de la BCM, qui sont constituées essentiellement de celles présentées par le Trésor, représentent environ 54% du total des transactions en 2007. Leur poids dans le volume global des transactions a baissé de 8% en comparaison à l'exercice 2006 :

Tableau n° 14 : (En Millions d'Ouguiya)

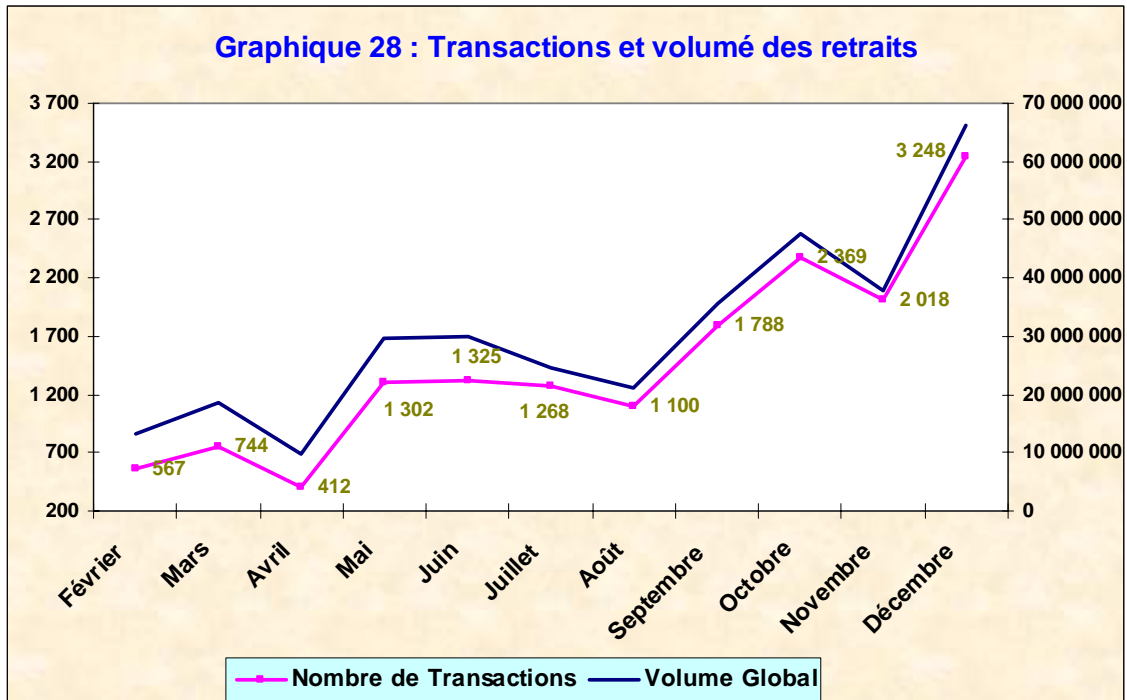
Valeurs	cheques	Traites	b. virement	Total	Valeurs BCM	%
2006	58 553	352	7 115	65 357	28 247	56
2007	48 954	354	7 243	56 558	25 978	54

8.4.4 Les opérations de monétique

L'année 2007 a été marquée par le démarrage de l'interbancaire monétique nationale. C'est ainsi que le Centre de traitement du Groupement Interbancaire de Monétique et des transactions Electroniques (GIMTEL) est entré en activité au début de cette année avec le raccordement de la Banque centrale de Mauritanie et de trois autres banques.

Une large campagne de déploiement de terminaux de paiement et de distributeurs automatiques de billets (DAB) a été menée et a permis l'installation de 25 DABs réparties dans 5 villes du pays, en plus de 60 Terminaux de paiement déployés au niveau des grands commerces de Nouakchott.

Durant cette année, 4.723 cartes interbancaires ont été émises, permettant la réalisation de 16.141 transactions interbancaires dont l'évolution mensuelle est décrite ci-dessous :



En outre, la mise en place d'un système de pré-compensation permettra une meilleure exploitation des données monétiques au niveau de la chambre de compensation de la Banque Centrale.

IX. SUPERVISION BANCAIRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur financier, le cadre légal et réglementaire régissant le système financier a connu, en 2007, une profonde réforme marquée par la promulgation de plusieurs ordonnances. Outre le nouveau statut de la Banque Centrale, ces nouvelles ordonnances portent sur la réglementation des établissements de crédit et sur celle des institutions de micro finance (IMF).

La nouvelle ordonnance réglementant l'activité des établissements de crédit vise à renforcer le contrôle prudentiel en vue de l'aligner sur les normes internationales adoptées en la matière. En outre, ce nouveau texte a permis de mettre fin à la redondance des textes et quelques fois aux contradictions qui caractérisaient les textes en vigueur avant son adoption. Il tient compte des recommandations formulées au terme de l'évaluation du secteur financier (FSAP) menée par les services du FMI et de la Banque mondiale notamment les insuffisances relevées quant à la conformité des normes prudentielles et de la supervision bancaire en Mauritanie avec les vingt cinq principes fondamentaux pour une supervision bancaire efficace établis par le comité de Bâle.

De même, les activités autorisées pour les institutions bancaires et notamment l'utilisation de la dénomination « banque » ont été définies. Dans ces textes d'application, les conditions d'agrément des établissements de crédit ont été définies ainsi que le contrôle des changements qui peuvent intervenir au niveau de la structure de leur capital. Le capital minimum exigé lors de la constitution d'une nouvelle banque a été porté à six milliards d'Ouguiya tandis que les banques déjà constituées au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance bénéficient de mesures transitoires consistant à rehausser graduellement le niveau de leur capital pour le porter à six milliards d'Ouguiya au plus tard au 31/12/2010. Plusieurs autres textes d'application de l'ordonnance portant réglementation des établissements de crédit ont été adoptés ou sont en cours d'élaboration avec l'assistance de la Banque de France et devraient être adoptés durant le premier semestre de 2008.

S'agissant de l'ordonnance relative aux institutions de micro finance, elle a mis un terme au monopole précédemment accordé aux structures à caractère coopératif et mutualiste en ouvrant la profession à d'autres formes de sociétés, notamment aux sociétés commerciales comme les sociétés anonymes. Elle a également permis de démêler l'enchevêtrement des textes régissant le secteur de la micro finance avec ceux réglementant les banques et établissements financiers grâce à la mise en place d'une réglementation plus spécifique aux institutions de micro finance. A cet égard, les textes d'application de la nouvelles ordonnance portant réglementation des institutions de micro finance ont été élaborés et adoptés. La Banque a revu l'ensemble des agréments précédemment octroyés en vue d'un nettoyage du sous-secteur.

9.1 La structure du secteur financier

En 2007, le secteur financier s'est enrichi d'une nouvelle banque et d'un nouvel établissement financier. A la fin décembre 2007, le système financier comprend 10 banques commerciales, 2 établissements financiers, 8 compagnies d'assurance, 60 institutions de micro finance (IMF), les services financiers de la poste et un organisme de sécurité sociale.

Le secteur financier reste dominé par un secteur bancaire en pleine réforme en vue de sa modernisation grâce en particulier au renforcement de la supervision et au développement de la concurrence à travers notamment l'ouverture au plan international.

9.1.1 Les banques

A la fin 2007, le système bancaire était constitué de 10 banques commerciales dont une seule à capitaux publics et deux banques à capitaux entièrement étrangers. Quant au réseau bancaire, il est composé de 68 agences et couvre toutes les capitales régionales du pays. Plus de 44% de ces agences sont cependant situées dans les deux principales villes du pays que sont Nouakchott et Nouadhibou. Bien qu'en nette progression par rapport à 2006 (+15%), le taux de bancarisation demeure encore très faible ne dépassant pas 5%, ce qui laisse un potentiel de progression très important au cours des années à venir.

9.1.2 Les autres institutions financières

Secteur clé pour le développement du secteur privé et la lutte contre la pauvreté, la micro finance est en pleine restructuration suite à l'entrée en vigueur, en 2007, de la nouvelle ordonnance portant réglementation des IMF. Dans ce cadre et suite au renouvellement des agréments en vue d'une meilleure supervision du secteur par la BCM, le nombre des IMF a diminué passant de 69 en fin 2006 à 60 à la fin de 2007 dont plus de la moitié sont implantées à Nouakchott.

S'agissant des sociétés financières autres que les banques et les IMF, elles demeurent peu nombreuses et peu diversifiées, se limitant à un établissement de leasing et une société créée en 2006.

9.2 Activité de contrôle et de supervision

La Banque centrale continue de veiller sur la stabilité financière en exerçant une surveillance rapprochée sur le système bancaire et financier.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2007:

- Une inspection générale des activités de toutes les banques pour l'exercice 2006.
- D'autres inspections thématiques ont été également réalisées auprès de toutes les banques notamment en ce qui concerne le contrôle des activités des intervenants sur le marché de change et du calcul de la position de change par les banques.
- Renouvellement des agréments des IMF agréés au titre de la loi 98/08, conformément aux dispositions de l'ordonnance 005/2007 portant réglementation des IMF et vérifications de leur activité et du respect des obligations déclaratives instaurées par la Banque centrale.
- Organisation, au cours de l'année 2007, de plusieurs ateliers de formation au profit des acteurs du secteur financier :
 - un atelier à l'intention des banques sur le calcul de la position de change.
 - un atelier sur les questions liées aux ratios prudentiels, au contrôle interne, au blanchiment d'argent ;
 - Un atelier à l'intention de tous les acteurs de la micro finance sur la vulgarisation et la concertation sur l'ordonnance relative aux institutions de micro finance et ses textes d'application.
 - Un atelier à l'intention de tous les acteurs de la micro finance pour la concertation et la validation du projet du plan comptable spécifique à la micro finance.

Les contrôles menés en 2007 ont conduit à la mise sous administration provisoire d'une banque de la place par suite de difficultés croissantes identifiées au niveau de cette banque.

Par ailleurs, en vue de compléter les contrôles sur pièce et sur place, un audit externe des états financiers des banques au 31 décembre 2005 a été conduit par deux cabinets internationaux mandatés par la Banque centrale. Les recommandations de ces audits ont conduit à l'élaboration et à la signature de protocoles d'accord avec chacune des banques de la place.

D'autre part, dans le cadre de la mission d'assainissement du système financier et de renforcement de la surveillance et de la supervision du secteur, les termes de référence pour l'audit des activités financières de la Mauripost au titre des exercices 2005, 2006 et au 30/09/2007 ont été élaborés.

De même, plusieurs autres TDR ont été élaborés dans le cadre des actions financées sur l'avance du « Project Preparation Facility » de la Banque Mondiale au titre de la composante secteur financier. Il s'agit notamment de :

- ✓ Termes de référence pour un plan comptable pour les banques commerciales en Mauritanie ;
- ✓ Termes de référence pour un texte relatif à l'amélioration et la simplification du recouvrement et des procédures de saisie ;
- ✓ Termes de référence pour une étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure de refinancement des institutions de la micro finance ;
- ✓ Termes de référence pour l'étude relative aux critères de sélection et d'agrément des commissaires aux comptes et des auditeurs externes ;
- ✓ Termes de référence pour l'organisation d'un atelier de diffusion et de concertation des textes d'application de la loi bancaire, les plans comptables de la BCM et des banques primaires.

9.2.1 Les coefficients prudentsiels

Les banques ont globalement observé, en 2007, les différents ratios prudentiels réglementaires édictées par les autorités monétaires en vue d'assurer la solidité financière des établissements de crédit.

9.2.2 La liquidité

Tableau n° 15 : Ratios de Liquidité

TABLEAU DES RATIOS (en millions d'Ouguiya)	consolidé	consolidé	consolidé
	déc-05	déc-06	déc-07
<u>ILLIQUIDITE</u>			
1. Actifs liquides	74 104,8	79 132,6	92 861,8
2. Exigibilités à CT	119 264,4	111 102,9	144 097,3
RATIO (1/2)	62,1%	71,2%	64,4%

Les banques ont, dans l'ensemble, respecté le coefficient minimum de liquidité de 20%, devant être maintenu entre, d'une part, les éléments de l'actif disponible et réalisable à court terme et, d'autre part, les exigibilités à court terme. Ce ratio a atteint 64,4% en fin 2007 dépassant ainsi largement le taux réglementaire.

9.2.3 Les fonds propres nets

Tableau n° 16 : Ratios de Fonds Propres Nets Minimums

TABLEAU DES RATIOS (en millions d'Ouguiya)	consolidé	consolidé	consolidé
	déc-05	déc-06	déc-07
<u>II. REGLE DES FDS PROPRES NETS MINIMUMS</u>			
1. Fonds propres nets	12 434	27 204	37 150
Excédent (+) ou insuffi. (-) en Fonds Propres nets	8 434	22 704	27 150

Le niveau global des fonds propres nets des banques s'est établi, en fin 2007, à 37,2 milliards d'Ouguiya faisant ainsi ressortir un excédent de 27,2 milliards par rapport au montant global minimum requis. Il s'explique, en plus de l'entrée en activité d'une nouvelle banque, par une

augmentation des capitaux et des réserves. Cette situation globale cache cependant de grandes disparités entre les banques.

9.2.4 L'équilibre entre les ressources stables et les actifs immobilisés

Tableau n° 17 : Règle d'Equilibre entre des Ressources Stables et Actifs Immobilisés

TABLEAU DES RATIOS (en millions d'Ouguiya)	consolidé	consolidé	consolidé
	déc-05	déc-06	déc-07
III. REGLE D'EQUILIBRE ENTRE RESSOURCES STABLES ET ACTIFS IMMOBILISES.			
1.Fonds propres et assimilés	40 098	52 169	62 245
2.Actifs immobilisés	38 396	38 796	41 555
Excédent (+) ou insuff(-) en ress.stab	1 702	13 373	20 689
RATIO (2/1)	95,8%	74,4%	66,8%

Les banques se sont généralement conformées à la règle d'équilibre entre ressources stables et actifs immobilisés. L'excédent des ressources longues sur les actifs immobilisés s'étant sensiblement élargi en 2007 suite à l'amélioration notable des fonds propres.

9.2.5 La couverture des risques

Tableau n° 18 : Couverture des Risques

TABLEAU DES RATIOS (en millions d'Ouguiya)	consolidé	consolidé	consolidé
	déc-05	déc-06	déc-07
IV. COUVERTURE DES RISQUES			
1.Fonds propres nets corrigés	11 291	26 036	35 966
2.Engagements ponderés	96 914	105 039	138 856
RATIO (1/2)	11,7%	24,8%	25,9%

Le ratio de couverture des risques, fixé au taux de 10% et défini comme étant le rapport entre, d'une part, les fonds propres nets des banques et, d'autre part, les engagements pondérés en fonction de leur degré de risque a atteint 25,9% au terme de l'année 2007. En raison de la faiblesse relative des fonds propres nets des banques d'une part et du niveau du ratio de couverture des risques d'autre part, les banques ont été dans l'impossibilité de le respecter.

9.2.6 La rentabilité des banques

Tableau n° 19 : Formation du Résultat
(En Millions d'Ouguiya)

LIBELLES	déc.-05	dec-06	dec-07(*)
PRODUITS FINAN SUR OP. CLIENT.	12 984	13 011	16 333
- CHARGES FINAN SUR OP. CLIENT.	3 622	4 726	5 699
= MARGE FINANCIERE	9 362	8 285	10 634
+ COMMISSIONS	2 332	3 614	3 636
A= MARGED'EXPL BANC.	11 694	11 899	14 270
PRODUITS SUR PLAC TRESORERIE	1 779	3 908	3 843
- CHARGES SUR EMPUNTS TRES.	233	563	616
B=MARGE D'EXPL. SUR OP..TRES.	1 546	3 345	3 227
PRODUITS ACCESSOIRES	6 234	5 072	4 429
SUBVENTIONS RECUES	0	0	0
C=PRODUITS ACCESSOIRES	6 234	5 072	4 429
A+B+C=PRODUIT NET BANCAIRE	19 474	20 316	21 926
FRAIS DE PERSONNEL	2 916	3 361	4 244
IMPOTS ET TAXES	272	544	568
FRAIS DIVERS DE GESTION	5 185	5 641	7 154
-CHARGES RECUPEREES	40	65	755
= FRAIS D' EXPLOITATION	8 333	9 481	11 211
=RESULTAT D'EXPL BANCAIRE	11 141	10 835	10 715
-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 008	1 170	2 532
Créances irrécouvrable	519	495	642
-DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 121	5 104	2 759
+REPRISES SUR PROVISIONS	1 344	408	788
=RESULTAT COURANT	4 837	4 474	5 570
PERTES ET PROFITS SUR EX ANT	163	163	-236
PERTES ET PROFITS EXCEPT	367	1 159	1 147
- IMPOT SUR LES SOCIETES	762	905	532
= RESULTAT NET	4 605	5 034	5 949

(*) Provisoire

Le tableau ci-dessous fait ressortir, par rapport à l'année passée, un accroissement de près de 1,6 milliard d'Ouguiya du produit net bancaire qui a atteint 21,9 milliards. Cette évolution est consécutive à la hausse des produits financiers sur les opérations avec la clientèle.

Évalué à 10,7 milliards d'Ouguiya, le résultat d'exploitation apparaît en diminution de 120 millions d'Ouguiya par rapport à l'exercice précédent, reflétant une hausse des frais généraux. Quant au résultat provisoire au titre de l'exercice 2007, il s'est accru de 900 millions d'Ouguiya pour se chiffrer à 5,9 milliards d'Ouguiya.

9.3 Activité du secteur financier

L'encours des crédits accordés à l'économie par les banques et les sociétés de financement (y compris les IMF) s'est élevé, à l'issue de l'exercice 2007, à 188,5 milliards d'Ouguiya enregistrant une progression de 37,4 milliards ou 24,7% par rapport à l'année 2006. Il a représenté 25,8% du PIB en 2007 au lieu de 20,8% l'année passée.

Les prêts bancaires, qui représentent 90,6% du total des crédits, ont marqué une hausse de 24,1% qui recouvre une augmentation aussi bien des crédits à court terme que des prêts à moyen et long terme.

9.3.1 Les banques

Au terme de l'année 2007, l'activité des banques, appréciée à travers le total de leur situation comptable, a enregistré un accroissement de 22,6% largement supérieur à celui de 3,2% observé en 2006. La situation comptable cumulée des banques à fin 2007 s'est en effet chiffrée à 260,6 milliards d'Ouguiya contre 212,6 milliards un an auparavant. Cette évolution est imputable principalement à la progression de 24,1% des crédits à l'économie et à la hausse de 18,9% des emplois de trésorerie dont la moitié est placée en bons du trésor. Du côté des ressources, la progression est due pour l'essentiel à la hausse de 26,8% des dépôts conjuguée à l'augmentation de 19,8% enregistrée par les fonds propres.

La distribution du crédit par les banques

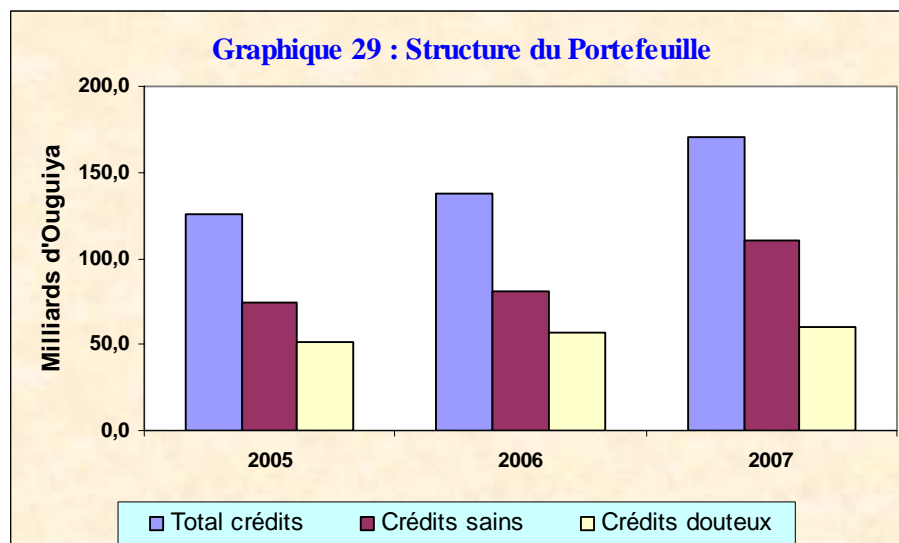
Les crédits bancaires ont marqué une hausse de 33,2 milliards ou 24,1%, pour s'établir à 170,7 milliards d'Ouguiya représentant 23,4% du PIB contre 19% en 2006. Cette progression des crédits est d'autant plus appréciable que le Trésor, contrairement à l'année précédente, a accru son endettement vis-à-vis des banques à travers les émissions de bons du trésor. Les crédits à court terme accordés en 2007 ont continué à soutenir l'activité dans les différents secteurs notamment le BTP, le commerce et les services tandis que les crédits à moyen et long terme ont profité au secteur minier et aux industries manufacturières.

Tableau n° 20 : Situation des Crédits
(En Millions d'Ouguiya)

Variation Dépôts Crédits	Consolidés	Consolidés	Consolidés	Variation en %
LIBELLES	déc-05	déc-06	déc-07	2007/2006
Crédits à long terme	217	2 011	2 400	19
Crédits à moyen terme	17 062	11 783	16 777	42
Total crédits à moyen et long terme	17 279	13 794	19 177	39
Crédits à court terme	108 195	123 785	151 567	22
Total des crédits	125 474	137 579	170 744	24

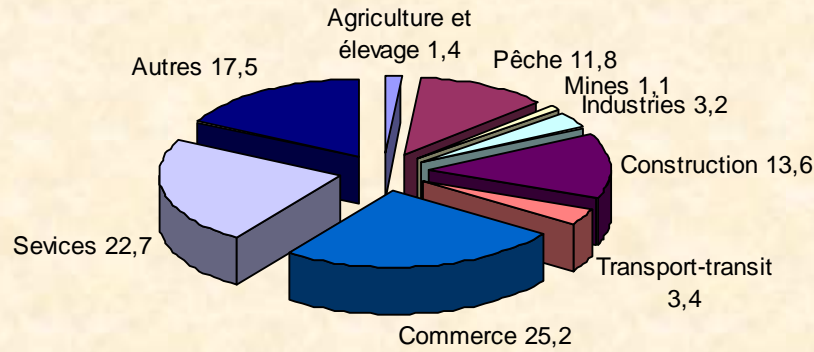
Les crédits à court terme, chiffrés à 151,6 milliards d'Ouguiya, ont enregistré une progression de 27,8 milliards ou 22,4% attribuable à l'augmentation des concours aux secteurs du BTP, transport, commerce, services et divers. De leur côté, les prêts à moyen et long terme se sont

élevés à 19,2 milliards d'Ouguiya, en augmentation de 5,4 milliards ou 39% après avoir enregistré une baisse de 3,5 milliards ou 20,2% au terme de l'exercice précédent. Malgré cet accroissement, qui résulte essentiellement de la croissance des crédits au secteur minier et aux industries manufacturières, la proportion des crédits à moyen et long terme dans le total des crédits demeure faible soit 11,2% contre 10% en 2006.



Au terme de l'exercice 2007, l'encours des crédits distribués par les banques, à l'exclusion des créances en souffrance, s'est chiffré à 110,9 milliards d'Ouguiya, en accroissement de 30,2 milliards ou 37,4% par rapport à l'exercice précédent. S'agissant des créances en souffrance, leur part dans le total des crédits bruts a connu une diminution, passant à 35,1% contre 41,3% en 2006. Cette évolution n'est pas due à une baisse de ces créances mais plutôt à l'augmentation du volume des crédits en 2007. En effet, le niveau de créances en souffrance, est passé à fin 2007 à 59,8 milliards d'Ouguiya contre 56,1 milliards d'Ouguiya en 2006. Quant au taux de provisionnement des créances douteuses, il progresse légèrement pour s'établir à 61,5% contre 59,5% à la fin de l'année écoulée.

Graphique n° 30 Répartition Sectorielle du Crédit



S'agissant de la répartition sectorielle du crédit bancaire, elle reste caractérisée par la prépondérance des concours au secteur du commerce général qui bénéficie de 25% du crédit distribué par les banques. Les services, la construction et la pêche sont les principaux secteurs bénéficiaires de crédit après le commerce, avec des parts, respectivement, de 23%, 14% et 12%.

Par ailleurs, la répartition du crédit par banque demeure marquée par une forte concentration : 30% des banques octroie 60% du total des crédits.

Les dépôts auprès des banques

Les dépôts auprès des banques ont connu un développement notable en 2007 avec une croissance de 26,8% contre 8,4% seulement en 2006. Le tableau ci-après fait ressortir la structure de ces dépôts ainsi que leur évolution.

Tableau n° 21 : Répartition des dépôts par terme
(En Millions d'Ouguiya)

Libellé	déc-05	déc-06	déc-07	Variation en % 2007/2006
Répartition par terme				
Dépôts à vue (a)	94 645	96 825	121 336	25,3
Dépôts à terme (b)	6 368	12 083	17 431	44,3
Comptes d'épargne (c)	8 353	9 691	11 588	19,6
Total des dépôts	109 366	118 599	150 355	26,8
Pourcentage (a) / Total Dépôts	87%	82%	81%	
Pourcentage (b) / Total Dépôts	6%	10%	12%	
Pourcentage (c) / Total Dépôts	7%	8%	7%	
Répartition entre public et privé				
Dépôts publics (a)	13 960	18 717	22 949	22,6
Dépôts privés (b)	95 406	99 882	127 406	27,6
Total des dépôts	109 366	118 599	150 355	26,8
Proportion (a) / Total dépôts	13%	16%	15%	

L'année 2007 s'est caractérisée par un accroissement appréciable aussi bien des dépôts à vue que des dépôts à terme (y compris les dépôts d'épargne). En effet, les premiers se sont élevés à 121,3 milliards d'Ouguiya en progression de 25,3% par rapport à 2006 tandis que les seconds ont totalisé 29 milliards d'Ouguiya soit une expansion de 33,3% par rapport à l'année écoulée.

Les dépôts à vue continuent d'être prédominants dans le total des dépôts collectés par les banques avec une part de 81% en 2007. De même, les dépôts privés restent prépondérants par rapport aux dépôts publics, leur proportion dans le total des dépôts étant de 85%.

A l'instar des crédits, la répartition des dépôts par banque reste caractérisée par une forte concentration : 40% des banques concentrent environ 80% des dépôts.

9.3.2 Les Institutions de micro finance

Au terme de l'année 2007, les institutions de micro finance ont affiché un total de crédit de 10,4 milliards d'ouguiya, soit une progression de plus de 40% par rapport à décembre 2006. L'UNCACEM en concentre plus de 72,1% tandis que la part des CAPEC et des autres institutions de petite taille en représentent respectivement 20,5% et 7,4%.

Tableau n° 22

Libellé	UNCACEM		Réseau des CAPECS		Autres institutions		Totaux	
	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007	2 006	2 007
Compte financiers	301,0	166,5	1 110,3	1 847,0	59,2	220,6	1 470,6	2 234,1
Crédit	6 013,5	7 504,4	1 100,1	2 127,8	305,0	772,2	7 418,6	10 404,5
Épargne	66,4	36,2	2 012,1	3 647,3	57,9	68,4	2 136,3	3 751,9
Emprunts	4 910,0	6 446,6	139,6	438,8	39,6	657,9	5 089,2	7 543,3
Capitaux permanents	2 058,5	2 161,3	321,2	191,0	106,9	163,0	2 486,7	2 515,2

L'épargne collectée par les IMF a connu une progression annuelle de 75,6% pour s'établir à 3,7 milliards d'ouguiya à fin décembre 2007. Cette évolution est attribuable principalement à l'augmentation enregistrée au niveau de la PROCAPEC. En effet, les caisses d'épargne et de crédit en détiennent plus de 97,2% tandis que l'UNCACEM et les institutions de petites tailles ont respectivement 1% et 1,8%.

En se chiffrant à 7,5 milliards d'Ouguiya en fin 2007, les emprunts contractés par les IMF se sont inscrits en hausse de 48% par rapport à l'année passés. Cette évolution est expliquée essentiellement par l'évolution des emprunts de L'UNCACEM, soit 1,5 milliards d'ouguiya sur la période correspondant à 63% de l'augmentation globale enregistrée.

Pour leur part, les capitaux permanents ont accusé, en 2007, une quasi stagnation par rapport à 2006, en s'élevant à 2,5 milliards d'ouguiya dont près de 86% provenant de l'UNCACEM.

9.4 La lutte contre le blanchiment d'argent

Dans le cadre des efforts visant à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la Mauritanie a promulgué en 2005, une loi spécifique à cet effet, créant un organisme dénommée, Commission d'Analyse des Institutions Financières (CANIF). Cette commission est présidée par le Gouverneur de la Banque Centrale et ses membres sont désignés parmi les hauts fonctionnaires représentant les différentes administrations concernées par le projet (Défense nationale, Justice, Intérieur, Finances). Son rôle principal est de recueillir, d'analyser, et traiter les renseignements financiers déclarés par les institutions assujetties et relatifs aux circuits de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

La CANIF est rentrée dans une phase plus active en s'installant dans ses nouveaux locaux et en commençant la mise en place de ses procédures de fonctionnement en collaboration avec la Banque Mondiale et grâce à l'assistance technique française (lancement de la déclaration de soupçons, renforcement des compétences de la cellule, logiciel pour une banque de données...).

C'est ainsi qu'avec la collaboration d'experts internationaux, des séminaires de sensibilisation ont été organisés en 2007 au profit des assujettis, des modèles de déclaration élaborés et la mise en place de dispositifs anti blanchiment au niveau des assujettis et d'un logiciel pour une banque de données programmées au courant de l'année 2008.

Les membres de la Commission opérationnelle de la CANIF ont également participé à des séminaires de formation de base dont une mission d'information auprès de leurs collègues de TRACFIN en France.

Sur le plan de la coopération internationale, La CANIF est membre du MENAFATF (groupe régional du GAFI représentant le Moyen Orient et le Maghreb), a participé à différentes rencontres englobant les cellules de renseignement financier de la région et elle envisage de signer en 2008 des accords de coopération et d'échanges d'informations avec les cellules algérienne et sénégalaise.

ANNEXES :

Situation comptable et financière de la Banque Centrale de Mauritanie

La situation comptable et financière de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) est matérialisée par ses comptes de Bilan, de résultat et de hors bilan.

I - COMPTES DE BILAN

Les comptes de Bilan de la BCM pour l'exercice clos au 31/12/07, s'équilibrent en Actif et Passif à KMRO 237.785.593 contre KMRO 226.184.799 au 31/12/06, soit une progression en valeur absolue de KMRO 11.600.795 représentant 5,13% en valeur relative.

Les avoirs en or et en devises ont couvert 21,93% du total du bilan. Les billets et monnaies en circulation représentent en valeur relative 32,78% du même total.

Les avoirs auprès du FMI et du FMA totalisent 15,16% alors que les engagements auprès de ces institutions se chiffrent en valeur relative à 12,26%.

Cependant, il y a lieu de noter l'importance, à l'actif du bilan, de la rubrique « Créances sur l'Etat » qui représente 56,23% de total du bilan alors que la rubrique « Collectivité et organismes publics » au passif représente 19,8% de ce total. Les immobilisations nettes ont occupés 1,07% du total du bilan alors que le capital et les réserves de notre Institution n'en couvrent que 0,28%.

Si les comptes d'ordre d'Actif (les encours réalisables à l'actif) représentent 3,86% en valeur absolue du total du bilan, ceux du Passif, (engagements non honorés) se situent à 7,32% de ce même total.

II - LE COMPTE DE RESULTAT

L'autre aspect comptable et financier est retracé par le compte en résultat. L'exploitation générale de notre Institution s'est traduite par un résultat brut d'exploitation de KMRO 958.506. Après intégration du hors exploitation, on se situe à KMRO 237.481.

Ce niveau de bénéfice devrait être de KMRO 796.972 si la Banque Centrale n'avait pas supporté à la place du Trésor un montant de KMRO 559.491 de frais fiduciaire. Par ailleurs, il y a également lieu de signaler qu'un montant de KMRO 367.845 a été distribué au bénéfice du Trésor pour KMRO 213.905, aux Etablissements de Micro Crédit pour KMRO 50.000 au GIMTEL pour KMRO 50.000 et enfin de la perte de Change pour KMRO 53.939. D'où un bénéfice effectivement réalisé de KMRO 1.164.819 pour l'exercice 2007.

III - LE HORS BILAN

Les engagements donnés et reçus en hors Bilan se sont élevés à KMRO 70.204.980 au 31/12/2007 contre KMRO 54.345.063.

La situation comptable et financière de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) est matérialisée par ses comptes de Bilan, de résultat et de hors bilan.

ANNEXE 1 : BILAN DE LA BCM
ARRETE AU 31 - 12 - 2007

ACTIF				PASSIF			
LIBELLES	MT S/ RUBRIQUE	MT. RUBRIQUE	%	LIBELLES	MT.S/RUBRIQUE	MT. RUBRIQUE	%
OR & CREANCES S/ L'ETRANGER		52 134 508 697,50	21,93	BILLETS MONNAIES EN CIR		77 945 514 226,00	32,78
*Avoirs en or	2 396 225 705,35		1,01	CPTES COURANTS ET DEPOTS		68 908 993 314,19	28,98
*Avoirs en devises	49 738 282 992,15		20,92	*Collectivites publiques	44 782 673 175,33		18,83
FOND MON. INTERNATL		36 038 194 000,00	15,16	*Bques & ets. Financiers en mnne	21 166 191 379,07		8,90
*Souscrip. en devises	5 806 288 800,00		2,44	*Cptes IAM en devises	2 408 882 959,09		1,01
*Avoirs en DTS	0,00		0,00	*BK et inst fin etrangers	12 280 324,98		0,01
*Souscrip. en ouguiya	30 231 905 200,00		12,71	*Entreprises non Bancaires	17 478 057,62		0,01
CREANCES SUR L'ETAT		133 696 888 673,93	56,23	* CPTES DU PL	519 697 492,98		0,22
*Trésor public	0,00		0,00	*Benefice Affecte - Motivation du PL	1 789 925,12		0,00
*C.C.P.	7 488 296,92		0,00	F. MONETAIRE INTERNATIONAL		29 158 343 687,40	12,26
*Autres creances/l'Etat	132 658 435 363,08		55,79	*Allocations en DTS	3 823 260 220,00		1,61
*Différence de change	1 030 965 013,93		0,43	*F.M.I. compte n° 1	399 764 823,34		0,17
			0,00	* TITRE FMI	25 425 417 948,02		10,69
			0,00	* ECART REEVAL SOUSCRIP FMI	(491 510 761,29)		(0,21)
CREDITS A L'ECONOMIE		3 645 000 000,00	1,53	*F.M.I compte n° 2	1 411 457,33		0,00
*Effets à court terme	0,00		0,00	COMPTE COURANT FMA		96 895 200,00	0,04
*Effets en recette	0,00		0,00	DEPOTS DES BK ETRANGERES		35 303 069 300,92	14,85
*Effets en pension	3 645 000 000,00		0,00	ACCORDS DE PAIEMENTS		1 311 253 661,43	0,55
			1,53	*Accords de credit	951 577 363,86		0,40
			0,00	*Accords de compensation	359 676 297,57		0,15
TITRES DE PARTICIPATION		555 008 000,00	0,23	CAPITAL FONDS RESERVES		673 696 242,87	0,28
IMMOBILISATIONS		2 544 172 406,05	1,07	*Capital	200 000 000,00		0,08
CPTES D'ORDRE ET DIVERS		9 171 821 514,14	3,86	*Reserve statutaire	100 000 000,00		0,04
			0,00	* Reserve facultative	373 696 242,87		0,16
			0,00	*Report à nouveau	0,00		0,00
				RESERVES REEV OR		1 953 931 530,08	0,82
				ACT TITRES DE PARTICIPATION		4 801 338 000,00	2,02
				CPTES ORD ET DIV		17 395 077 059,02	7,32
PERTE DE L'EXERCICE		0,00		BENEFICE DE L'EXERCICE		237 481 069,71	0,10
TOTAL		237 785 593 291,62	100,00	TOTAL		237 785 593 291,62	100,00

HORS BILAN

BONS DU TRESOR EMIS	54 610 000 000,00	77,79	BONS DU TRESOR EN CIRCULATION	54 610 000 000,00	77,79
CREDIT DOCUMENTAIRE	228 772 224,19	0,33	CREDIT DOC TRESOR ET COLLEC	228 772 224,19	0,33
AVOIRS.EXT.ETAT MIE	14 840 126 720,84	21,14	AVOIRS.EXT.ETAT MIE	14 840 126 720,84	21,14
ACCORDS INTERNATIONAUX	526 082 020,00	0,75	ACCORDS INTERNATIONAUX	526 082 020,00	0,75
TOTAL GENERAL	70 204 980 965,03	100,00	TOTAL GENERAL	70 204 980 965,03	100,00

ANNEXE 2 : ACTIF BILANS COMPARES 2006 - 2007

ACTIF

LIBELLES	2006		2007		VARIATIONS (2005/2006)	%
	MT S/ RUBRIQUE	MT. RUBRIQUE	MT S/ RUBRIQUE	MT. RUBRIQUE		
OR & CREANCES S/ L'ETRANGER		53 110 109 610,50		52 134 508 697,50	(975 600 913,00)	(1,84)
- Avoirs en or	1 955 250 562,52		2 396 225 705,35		440 975 142,83	22,55
- Avoirs en devises	51 154 859 047,98		49 738 282 992,15		(1 416 576 055,83)	(2,77)
FOND MON. INTERNATL		31 692 586 505,14		36 038 194 000,00	4 345 607 494,86	13,71
- Souscrip. en devises	5 959 054 800,00		5 806 288 800,00		(152 766 000,00)	(2,56)
- Avoirs en DTS	0,00		0,00		0,00	
- Souscrip. en ouguiya	25 733 531 705,14		30 231 905 200,00		4 498 373 494,86	17,48
CREANCES SUR L'ETAT		132 665 927 999,75		133 696 888 673,93	1 030 960 674,18	0,78
- Tresor public	0,00		0,00		0,00	
- C.C.P.	7 492 636,92		7 488 296,92		(4 340,00)	(0,06)
- Autres creances s/l'etat	131 076 950 338,68		132 658 435 363,08		1 581 485 024,40	1,21
- Différence de change	1 581 485 024,15		1 030 965 013,93		(550 520 010,22)	(34,81)
CREDIT A L'ECONOMIE		300 000 000,00		3 645 000 000,00	3 345 000 000,00	1 115,00
- avance pour demonetisation	0,00		0,00		0,00	
- Effets à court terme	300 000 000,00		3 645 000 000,00		3 345 000 000,00	1 115,00
TITRES DE PARTICIPATION		590 348 800,00		555 008 000,00	(35 340 800,00)	(5,99)
IMMOBILISATIONS	0,00	2 156 247 219,47		2 544 172 406,05	387 925 186,58	17,99
CPTES ORDRES ET DIVERS		5 669 578 549,24		9 171 821 514,14	3 502 242 964,90	61,77
PERTE DE L'EXERCICE		0,00		0,00	0,00	
TOTAL		226 184 798 684,10		237 785 593 291,62	11 600 794 607,52	5,13
BONS DU TRESOR EMIS		40 010 000 000,00		54 610 000 000,00	14 600 000 000,00	36,49
CREDIT DOCUMENTAIRE		580 233 542,81		228 772 224,19	(351 461 318,62)	(60,57)
AVOIRS EXT. ETAT MIE		13 214 989 001,09		14 840 126 720,84	1 625 137 719,75	12,30
ACCORDS INTERNATIONAUX		539 841 250,00		526 082 020,00	(13 759 230,00)	(2,55)
TOTAL GENERAL		54 345 063 793,90		70 204 980 965,03	15 859 917 171,13	29,18

ANNEXE 3 : PASSIF-BILANS DETAILLES ET COMPARES 2006 / 2007

INTITULES	2006	2007	VARIATIONS	
	SOLDE NET	SOLDE NET	MONTANTS	%
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	70 775 862 832,40	77 945 514 226,00	7 169 651 393,60	10,13
BILLETS ET MONNAIES NON RECONNUS	16 758 462 000,00	57 793 612 000,00	41 035 150 000,00	244,86
BILLETS NON RECONNUS	(16 758 462 000,00)	(57 793 612 000,00)	(41 035 150 000,00)	244,86
COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	20 453 953 138,64	18 807 325 519,75	(1 646 627 618,89)	(8,05)
ENTREPRISES NON BANCAIRES	20 509 471,24	17 478 057,62	(3 031 413,62)	(14,78)
COMPTES EN DEVICES DES I.A.M.	2 852 551 959,85	2 358 865 859,32	(493 686 100,53)	(17,31)
DEPOTS DES BANQUES ETRANGERES	42 692 069 068,35	35 303 069 300,92	(7 388 999 767,43)	(17,31)
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	29 658 784 606,15	29 255 238 887,40	(403 545 718,75)	(1,36)
ACCORDS DE CREDIT	6 355 942 414,61	951 577 363,86	(5 404 365 050,75)	(85,03)
ACCORDS DE COMPENSATION	(117 137 493,74)	359 676 297,57	476 813 791,31	(407,05)
COMPTES DU PERSONNEL	256 132 246,48	519 697 492,98	263 565 246,50	102,90
COMPTES TRF ET RAP.	1 272 372 362,14	(37 975 746 007,02)	(39 248 118 369,16)	(3 084,64)
PAYERIE DE FRANCE	37 481 154,24	12 280 324,98	(25 200 829,26)	(67,24)
TRESOR ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	34 409 925 194,89	44 782 673 175,33	10 372 747 980,44	30,14
CAPITAL	200 000 000,00	200 000 000,00	0,00	0,00
RESERVES STATUTAIRES	0,00	100 000 000,00	100 000 000,00	
RESERVES FACULTATIVES	0,00	373 696 242,87	373 696 242,87	
REPORT A NOUVEAU	0,00	0,00	0,00	
Benefice Aaffecte - Motivation du PL	1 562 750,12	1 789 925,12	227 175,00	14,54
RESERVES REEVALUAT° AVOIRS EN OR	1 512 956 387,25	1 953 931 530,08	440 975 142,83	29,15
ACTUALISAT° TITRES DE PARTICIPATION	0,00	4 801 338 000,00	4 801 338 000,00	
CREDITEURS DIVERS	686 697 547,77	1 687 162 737,92	1 000 465 190,15	145,69
IMPOTS ET TAXES RECOUV. P/C TRESOR	530 706,00	753 844,00	223 138,00	42,05
DISPOSITON A PAYER	1 773 055,52	692 673,00	(1 080 382,52)	(60,93)
OPERATIONS A IMPUTER	7 197 466,40	(3 618 046 025,91)	(3 625 243 492,31)	100,00
PROVISIONS	566 419 044,75	566 419 044,75	0,00	0,00
CHEQUE ENC, INDISPONIBLE	5 259 900,00	7 677 152,00	2 417 252,00	45,96
VALEURS A L'ENCAISSEMENT INDISPO.	126 262 254,00	30 000 000,00	(96 262 254,00)	(76,24)
COMPTE MARCHE DE CHANGE	0,00	0,00	0,00	
ACHAT OU VTE MRO USD	0,00	40 703 692 891,46		
COMPTES DE REG DU PASSIF	13 656 097 627,16	18 401 353 707,91	4 745 256 080,75	34,75
RESULTATS EN INST. D'AFFECTAT°	751 594 989,87	237 481 069,71	(514 113 920,16)	(68,40)
DIVERS	0,01	0,00	(0,01)	(100,00)
TOTAL	226 184 798 684,10	237 785 593 291,62	11 600 794 607,52	5,13

ANNEXE 4 : COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE DE LA BCM
POUR LA PERIODE DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

DEBIT		CREDIT	
INTITULES	MONTANT	INTITULES	MONTANT
ENTRETIEN DE LA CIRCUL FIDUC	0,00	INTERETS S/AVOIRS EN DEVISES	2 343 641 437,86
DOTATION EQUIPEMENT	39 311 000,00	PROD. S/ESCOMPTE/CT	0,00
CONSEIL GENERAL	29 516 667,00	INT S/ DECOUVERT TRESOR	47 262 229,02
FRAIS DE PERSONNEL	4 184 656 311,71	INT. S/ AV, EN C C A TERME FIXE	68 407 674,21
FRAIS BIEN MEUB. ET IMMEUBLE	162 349 055,09	INT S/ EFFET PRIS EN PENSION	0,00
VOYAGES ET TRANSPORTS	232 873 385,47	COM S/ MVT DEB DES IAM	658 640,95
FOURNITURES EXTERIEURES	387 214 132,62	PL,V,S/REALIS,ELT ACTIF	0,00
FRAIS DE GESTION GLE	495 081 910,67	COMMISSION DE CHANGE	46 222 129,89
FRAIS FINANCIERS	2 548 369 889,17	COM CHGE S/ OP EN CPTÉ	975 965 774,92
DOTATIONS AUX PROVISIONS	74 000 000,00	COM S/ OP EN DEVISE	0,00
		PRODUITS S/ MARCHE E CHANGE	1 733 409 673,83
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	290 034 590,27	AUTRES PRDTS	47 000,00
		INT S/ CONVENTION AVEC ETAT	3 805 957 301,20
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	958 506 027,69	INT DIV. S/ PARTICIP BCM	2 869 185,20
		INT S/ PENSION LIVREE	69 416 666,64
		REPRISES SUR PROVISIONS	304 972 953,55
		PRODUITS NON COURANT	3 082 302,42
TOTAL	9 401 912 969,69	TOTAL	9 401 912 969,69

ANNEXE 5 : COMPTE D'EXPLOITATION GENERALE COMPARE 2006-2007

DEBIT			CREDIT		
INTITULES DES COMPTES	MONTANTS		INTITULES DES COMPTES	MONTANTS	
	2006	2007		2006	2007
ENTRETIEN DE LA CIRCUL FIDUC	0,00	0,00	INTERETS S/AVOIRS EN DEVISES	1 040 371 678,72	2 343 641 437,86
DOTATION EQUIPEMENT	14 700 000,00	39 311 000,00	PROD, S/ ESCPTE A C,T,	0,00	0,00
CONSEIL GENERAL	17 496 666,00	29 516 667,00	INT S/ DECOUVERT TRESOR	35 490 635,97	47 262 229,02
FRAIS DE PERSONNEL	3 266 032 911,15	4 184 656 311,71	PENALITE S/ INSUF RESER OBLIG	56 575 255,00	68 407 674,21
FRAIS BIEN MEUB. ET IMMEUBLE	158 984 991,64	162 349 055,09	INT. S/ EFFETS PRIS EN PENSION	0,00	0,00
VOYAGES ET TRANSPORTS	203 864 514,73	232 873 385,47	COM S/ MVT DEB DES IAM	22 109 079,01	658 640,95
FOURNITURES EXTERIEURES	322 715 840,63	387 214 132,62	PL,V,S/REALIS,ELT ACTIF	0,00	0,00
FRAIS DE GESTION GLE	409 277 566,21	495 081 910,67	COM DE CHANGE	77 873 436,10	46 222 129,89
FRAIS FINANCIERS	1 814 099 279,50	2 548 369 889,17	COM CHGE S/ OP EN CPTE	2 923 149 525,50	975 965 774,92
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00	74 000 000,00	COM S/ OP EN DEWISE	0,00	0,00
			PRODUITS S/ MARCHE E CHANGE	0,00	1 733 409 673,83
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	268 748 591,33	290 034 590,27	AUTRE PRDTS	691 500,00	47 000,00
			INT S/ CONV AVEC ETAT	3 885 295 822,03	3 805 957 301,20
			INT.DIV.S.PARTICIP.BCM	3 674 448,00	2 869 185,20
RESULTAT DE L'EXPLOITATION	1 876 887 448,90	958 506 027,69	INT S/ PENSION LIVRE BT	162 171 224,58	69 416 666,64
			REPRISES SUR PROVISIONS	145 405 205,18	304 972 953,55
			PRODUITS NON COURANT	0,00	3 082 302,42
TOTAL	8 352 807 810,09	9 401 912 969,69	TOTAL	8 352 807 810,09	9 401 912 969,69

ANNEXE 6 : COMPTE PERTES ET PROFITS DE LA BCM
POUR LA PERIODE DU 01/01/2007 AU 31/12/2007

	DEBIT		CREDIT
INTITULES	MONTANT	INTITULES	MONTANT
PERTES S/EXER. ANTERIEURS	107 001 382,58	RESULTAT DE L'EXPLOITATION	958 506 027,69
PERTES EXCEPTIONNELLES	76 583 510,60	PROFITS S/EXERCICE ANT.	2 491 229,18
DOTAT° PROV HORS EXPLOITAT°	559 491 708,26	PROFIT EXCEPTIONNEL	19 560 414,28
		REP S/ PROV A CARACT RESERVE	0,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	237 481 069,71	PERTE DE L'EXERCICE	
TOTAL	980 557 671,15	TOTAL	980 557 671,15

ANNEXE 7 : COMPTE PERTES ET PROFITS COMPARE 2006/2007

DEBIT			CREDIT		
INTITULES	MONTANT		INTITULES	MONTANT	
	2006	2007		2006	2007
PERTES S/EXER. ANTERIEURS	251 762 053,49	107 001 382,58	RESULTAT DE L'EXPLOITATION	1 876 887 448,90	958 506 027,69
PERTES EXCEPTIONNELLES	722 070 159,06	76 583 510,60	PROFITS S/EXERCICE ANT.	194 850 707,20	2 491 229,18
DOT PROV HORS EXPLOITAT°	799 110 337,90	559 491 708,26	PROFITS EXCEPTIONNEL	452 799 384,22	19 560 414,28
			REP S/ PROV A CARACT RESERVE	0,00	0,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	751 594 989,87	237 481 069,71	PERTE DE L'EXERCICE		
TOTAL	2 524 537 540,32	980 557 671,15	TOTAL	2 524 537 540,32	980 557 671,15

ANNEXE 8 : Indicateurs Economiques et Financiers 2003-2007

	2003	2004	2005	2006	2007
					Prel. Est.
	(Evolution en pourcentage, sauf indication contraire)				
Revenu national et prix					
PIB à prix constants	5,6	5,2	5,4	11,4	1,0
PIB hors pétrole à prix constants	5,6	5,2	5,4	4,1	5,9
Déflateur du PIB	2,5	11,5	18,0	31,9	0,2
Déflateur du PIB hors pétrole	2,5	11,5	18,0	10,1	13,4
Indice des prix à la consommation (moyenne de la période)	5,3	10,4	12,1	6,2	7,3
Indice des prix à la consommation (fin de période)	2,9	16,1	5,8	8,9	7,4
Secteur externe					
Exportations de biens, f.o.b. (taux de croissance, en dollars EU)	-4,1	38,1	42,2	118,6	6,4
Dont: Exportations hors pétrole	-4,1	38,1	42,2	15,9	54,0
Importations de biens, f.o.b. (taux de croissance, en dollars EU)	25,7	70,3	54,7	-18,3	22,7
Importations de biens, f.o.b. (taux de croissance, en dollars EU) 2/	22,1	33,7	24,8	8,5	35,1
Transferts officiels (en pourcentage du PIB)	6,9	4,1	5,4	3,4	2,7
Solde de la balance des transactions courantes (en % du PIB)	-13,7	-34,6	-47,2	-1,3	-11,4
Solde de la balance des transactions courantes (en % du PIB) 2/	-7,1	-12,0	-7,4	-3,7	-10,1
Balance globale (en pourcentage du PIB)	-10,0	-7,3	-4,0	10,5	0,6
Réerves officielles					
Réerves officielles brutes en millions de dollars EU (fin de période) 3/	32	39	70	194	209
Réerves officielles brutes (en mois d'importations de biens et services)	0,7	0,6	1,1	2,6	1,9
Monnaie et crédit					
Monnaie et quasi-monnaie	25,5	13,5	14,6	15,7	18,9
Billets et monnaie en circulation	47,5	-3,4	14,8	35,3	3,8
	(In percent of non-oil GDP)				
Monnaie et quasi-monnaie	34,3	51,7	61,5	25,0	22,4
Billets et monnaie en circulation	20,7	17,1	14,3	23,7	11,0
Opérations consolidées du gouvernement					
Revenus et dons	35,4	32,9	26,6	82,5	30,1
Revenus et dons (hors pétrole)	35,4	32,9	26,6	71,8	27,2
Idem, hors dons	30,7	29,7	24,5	27,1	24,8
Recettes pétrolières 4/	0,0	0,0	0,0	10,7	2,9
Dépenses et prêts nets	47,2	37,7	33,7	36,5	32,1
Solde global, dons compris	-11,8	-4,8	-7,1	46,0	-2,0
Solde hors pétrole global, hors dons	-16,5	-8,0	-9,2	-9,4	-7,3
Solde hors pétrole global, dons compris	-11,8	-4,8	-7,1	35,3	-4,9
Dettes externes					
Dettes Nominale externe (en millions de dollars EU)	2869,1	3151,1	3318,4	2540,9	2708,9
Dettes Nominale externe (en pourcentage du PIB)	224,9	211,1	178,7	94,1	96,1
Pour mémoire:					
Taux de change Ouguiya/US\$ (fin de période)	265,6	256,2	268,6	268,6	252,0
Exportations de biens, f.o.b. (en millions de dollars EU)	318	440	625	1 367	1 454
Importations de biens, f.o.b. (en millions de dollars EU) 2/	468	625	781	847	1 145
PIB nominal (en milliards d'ouguiyas)	338	397	493	725	734
PIB nominal hors pétrole (en milliards d'ouguiyas)	338	397	493	565	679
PIB nominal (en millions de dollars EU)	1 276	1 493	1 857	2 699	2 819
Population (en millions)	2,7	2,8	2,8	2,9	3,0
PIB par tête (en dollars EU)	474	541	658	933	952
Taux de change effectif réel (taux de croissance; fin de période)	-10,6	9,6	7,5	-1,3	-4,0
Prix du pétrole (US\$/baril): prévisions PEM, 20 septembre 2007	28,9	37,8	53,4	64,3	71,1
Production annuelle de pétrole (en millions de barils)	11,2	5,5

1/ La baisse du déflateur en 2007 reflète la forte baisse de la part du secteur pétrolier dans le PIB total cette année là et le fait que, en raison du choix des autorités d'utiliser 1998 (année durant laquelle les cours du pétrole étaient particulièrement bas) comme année de base pour

2/Hors exploration/production pétrolière et autres activités minières (or, cuivre), et activités financées par les IDEs ou l'aide.

3/ Hors compte pétrolier.

4/ Y compris bonus de signature pétroliers.

ANNEXE 9 : Balance des paiements 2003–2007

(En millions de dollars US, sauf indication contraire)

	2003	2004	2005	2006	2007
					Est.
Balance commerciale	-223,8	-483,8	-803,2	199,6	22,9
Exportations	318,2	439,6	625,1	1366,6	1454,4
<i>Dont: Minerais de fer</i>	163,9	230,2	389,4	467,2	575,0
Pêche	131,5	172,6	172,7	200,6	254,3
Pétrole	642,1	338,7
Cuivre	5,6	183,5
Or	1,6	59,2
Importations, fob	-542,1	-923,4	-1428,3	-1167,0	-1431,5
<i>Dont: Produits pétroliers</i>	-100,3	-145,0	-196,4	-227,4	-290,4
Importations des industries extractives	-182,7	-414,9	-797,6	-434,4	-493,7
Autres	-259,1	-363,4	-438,5	-505,2	-647,4
Services et revenus (nets)	-84,8	-142,0	-234,6	-393,9	-488,5
Services (nets)	-142,5	-207,6	-299,2	-319,6	-427,7
Crédits	44,2	52,0	79,6	86,7	84,2
<i>Dont: Licences de Pêche</i>	27,5	22,1	31,6	33,7	37,8
Débits	-186,6	-259,6	-378,7	-406,3	-511,8
<i>Dont: fret</i>	-73,9	-125,9	-194,8	-159,1	-193,8
Revenus (nets)	57,7	65,6	64,6	-74,3	-60,8
Crédits	94,6	104,5	108,6	119,0	140,9
<i>Dont: Droits de pêche UE</i>	93,4	103,2	103,3	108,0	118,4
Débits	-36,9	-38,9	-44,0	-193,3	-201,7
<i>Dont: Intérêt exigible sur la dette officielle</i>	-36,9	-38,9	-41,7	-27,4	-24,3
Salaires et profits du secteur pétrolier	-160,0	-102,8
Transferts courants (net)	133,2	108,7	161,0	158,7	144,3
Transferts privés (net)	45,0	47,7	60,0	66,5	70,2
Transferts officiels	88,3	61,0	101,0	92,1	74,0
<i>Dont: Aide multilatérale PPTE</i>	35,2	30,9	28,7	14,3	8,4
Solde des transactions courantes (transferts inclus mais hors)	-90,7	-178,4	-144,8	-121,0	-359,9
Solde des transactions courantes	-175,3	-517,1	-876,8	-35,6	-321,3
Compte de capital et d'opérations financières	140,7	427,1	763,5	257,8	316,3
Compte capital	0,0	15,5	0,0	1107,2	50,8
<i>Dont: Annulation de la dette(MDR) envers le FMI</i>	48,5	48,1
Compte d'opérations financières	140,7	411,6	763,5	-849,4	265,6
Investissement direct (net)	101,9	391,6	814,1	154,6	138,3
<i>Dont: Industrie pétrolière (net)</i>	95,4	362,1	731,1	1,6	127,5
Prêts officiels à moyen et long terme	1,7	19,9	-28,0	-835,7	79,3
Décaissements	86,9	95,2	52,6	73,8	162,3
Principal exigible	-85,2	-75,3	-80,6	-909,5	-83,0
Autres transactions en capital	37,1	0,1	-22,5	-168,3	48,0
<i>Dont: variation des arriérés extérieurs privés</i>	-74,1	0,0
Erreurs et omissions	-92,4	-19,2	39,4	60,2	20,8
Balance globale	-127,0	-109,2	-73,8	282,3	15,8
Financement	127,0	109,2	73,8	-282,3	-15,8
Actifs extérieurs nets	61,1	50,9	10,7	-315,7	-55,0
BCM (net)	46,5	1,7	-29,4	-162,0	-32,2
Avoirs	42,2	-7,2	-33,0	-124,2	-14,4
Engagements	4,3	8,8	3,6	-37,8	-17,9
Banques commerciales (net)	14,6	49,2	40,1	-104,9	-12,9
Compte pétrolier	-49,2	-9,9
Financement exceptionnel	65,9	58,3	63,1	33,4	39,2
Ecart de financement	0,0
Pour mémoire:	-1,3	-4,1	-4,4		
PIB nominal (en millions de dollars EU)				2699	2819
Balance Commerciale (en millions de dollars EU)				7,4	0,8
Solde des transactions courantes (en % du PIB annuel)	-13,6	-34,6	-47,2	-1,3	-11,4
Idem, industries pétrolière et minière (hors SNIM) exclue	-7,1	-11,9	-7,4	-3,7	-10,1
Avoirs extérieurs de la BCM	31,7	38,8	70,2	194,4	208,8
En mois d'importations	0,7	0,6	1,1	2,6	1,9
Réserves du compte pétrolier	49,2	59,1

Source : BCM

ANNEXE 10 : Situation monétaire 2003-07

(En milliards d'Ouguiya au taux de change de fin de période, sauf indications contraire)

	2003	2004	2005	2006	2007
	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.	Dec.
Situation monétaire					
Actifs extérieurs nets	-57,5	-68,5	-71,0	0,7	12,0
BCM	-48,3	-47,0	-38,9	4,6	12,4
Banques	-9,1	-21,4	-32,1	-3,9	-0,4
Actifs intérieurs nets	175,7	202,7	224,8	177,2	199,5
Crédit intérieur	198,9	264,0	303,1	266,2	305,0
Crédit net à l'État	82,0	129,9	159,7	112,3	121,9
Crédit net à l'État (TOFE)	82,0	129,9	162,9	115,5	121,9
Créances	129,9	143,4	181,9	158,5	167,6
Dépôts	-47,9	-13,6	-22,3	-46,2	-45,7
Crédit à l'économie	116,9	134,1	143,5	153,9	183,2
dont: créances douteuses ou litigieuses	11,8	12,8	12,8	12,8	16,8
Autres postes, net	-23,2	-61,3	-78,4	-89,0	-105,5
Monnaie au sens large	118,3	134,3	153,8	177,9	211,6
Billets et monnaie en circulation	44,3	42,8	49,1	66,4	68,9
Dépôts à vue	55,8	68,0	79,2	82,3	102,1
Dépôts à terme et d'épargne	18,1	23,5	25,5	29,2	40,5
Autorités monétaires					
Actifs extérieurs nets	-48,3	-47,0	-38,9	4,6	12,4
Actifs	8,4	10,0	18,9	52,2	52,4
Passifs	-56,7	-57,0	-57,7	-47,6	-40,0
Actifs intérieurs nets	109,7	117,0	106,9	79,3	83,5
Crédit net à l'État	76,5	122,2	112,6	85,4	87,7
<i>Dont</i> : gouvernement central	76,5	122,2	115,9	88,6	87,7
Créances	124,3	135,3	134,6	131,0	132,2
Dépôts	-47,8	-13,1	-22,0	-45,6	-44,5
<i>Dont</i> : gouvernement central	-47,8	-13,1	-18,7	-42,4	-44,5
Créances sur le secteur privé	2,7	3,3	3,5	2,0	2,4
Créances sur banques à transférer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	1,3	0,8	0,0	0,3	3,6

Créances nettes sur banques	1,3	0,8	0,0	0,3	3,6
Refinancement	1,3	0,8	0,0	0,3	3,6
Crédit aux banques (FMA)
Bons BCM
Autres postes, net	29,2	-9,2	-9,2	-8,3	-10,2
Base monétaire	61,4	69,9	68,0	84,0	95,9
Billets et monnaie en circulation	44,3	42,8	49,1	66,4	68,9
Reserves des banques	17,1	27,1	18,9	17,5	27,0
dont: dépôts des banques en devises	4,2	7,0	4,7	2,5	4,3
dont: dépôts des banques en UM	9,1	11,4	9,1	10,3	14,2
Banques commerciales					
Actifs extérieurs nets	-9,1	-21,4	-32,1	-3,9	-0,4
Actifs	6,8	7,8	16,5	30,1	25,6
Passifs	-16,0	-29,3	-48,6	-34,0	-26,0
Actifs intérieurs nets	83,1	112,9	136,8	115,4	143,0
Crédit intérieur	119,7	138,6	187,0	178,8	215,0
Crédit net à l'État	5,4	7,7	47,0	26,8	34,2
Créances	5,6	8,1	47,4	27,5	35,4
dont: Bons du trésor	8,1	13,6	52,3	32,3	41,4
Other	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Obligation cautionnées	-2,5	-5,5	-4,9	-4,8	-6,0
Dépôts	-0,1	-0,4	-0,3	-0,7	-1,2
Crédit à l'économie	114,2	130,9	140,0	151,9	180,8
Crédit net à BCM	15,8	26,4	18,9	17,2	23,4
Réserves	17,1	27,1	18,9	17,5	27,0
Obligatoire	3,3	7,3	8,4	8,9	11,4
Libre	5,8	4,6	0,8	1,4	2,8
Billets et monnaies	3,8	8,3	5,1	4,7	8,5
Dépôts en devises	4,2	7,0	4,7	2,5	4,3

Créances nettes sur banques	-1,3	-0,8	0,0	-0,3	-3,6
Refinancement	-1,3	-0,8	0,0	-0,3	-3,6
Crédit aux banques (FMA)
Bons BCM
Autres postes, net	-52,4	-52,0	-69,2	-80,6	-95,3
Dépôts des résidents	74,0	91,5	104,7	111,5	142,6
<i>Dépôts à vue en devises</i>	2,2	3,5	1,9	2,1	

**ANNEXE 11 : Production et Superficies cultivées des principales cultures
1999/98 - 2007/08**

	1998/99	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	007/08 1/
Superficies cultivées										
(En milliers d'hectares)										
Total céréales	175,6	223,2	207,2	194,5	109,3	212,5	168,9	208,50	214,60	242,53
Mil et sorgho	144,5	194,6	174,1	174,3	82,9	166,4	136,1	151,5	187,0	203,0
Riz paddy	25,1	21,8	18,0	13,0	19,4	21,0	18,2	18,0	15,6	15,8
Mais, blé, orge	6,0	6,8	15,1	7,2	7,0	25,1	14,6	39,0	12,0	23,7
Légumineuses, légumes et divers	36,7	46,6	37,7	39,5	25,5	28,5	30,0	26,0	79,7	
Dattes	4,5	5	4,5	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
Production										
(En milliers de tonnes)										
Total céréales	194,2	192,8	178,5	124,8	116,0	181,2	114,7	198,9	137,5	191,1
Mil et sorgho	85,2	101,2	88,7	57,7	27,1	83,8	20,1	86,0	79,0	102,09
Riz paddy	101,9	86,5	76,2	58,8	85,3	78,9	85,5	89,6	49,6	72,22
Mais, blé, orge	7,1	5,1	13,7	8,3	3,6	18,5	9,1	23,3	8,9	16,78
Légumineuses, légumes et divers	61,8	70,0	68,1	53,0	52,5	55,0	47,5	52,6	75,0	
Dattes	18	20,0	18,0	22,0	22,0	22,0	20,0	20,0	20,0	

Source : MAE
1/ Provisoire

**ANNEXE 12 : Approvisionnement en céréales
1999 - 2007**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	(En milliers de tonnes)								
Production nette 1/	191,2	194,6	179,9	120,4	142,5	178,4	192,8	205,3	163
Importations	209,7	269,8	247,7	259,1	355,3	179,8	423,1	340,5	317,8
Riz (SONIMEX + Secteur privé)	28,0	29,1	9,5	15,2	0,0	22,0	45,32	37,2	38,4
Farine (secteur privé y compris la Sonimex)	181,7	240,6	238,2	243,9	355,3	156,4	370,65	301,7	279,4
Autres (secteur privé)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	7,14	1,6	0
Aide alimentaire	27,7	20,9	22,7	34,3	74,1	46,6	49,02	46,2	29,6
Approvisionnement total	428,7	485,3	450,3	413,8	571,9	404,8	664,9	592,0	510,4
Approvisionnement par habitant en kg	147,0	162,0	154,8	134,2	175,6	132,4	183,9	172,3	133,2

Source : Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)

**ANNEXE 13 : Cheptel estimé, abattages contrôlés et prix moyens
1999 - 2006**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	(Milliers de têtes)							
Cheptel (Stock de fin d'année)								
Bovins	1 497	1 519	1 265	1 565	1 314	1 332	1 351	1 374
Ovins et caprins	12 558	13 121	13 711	13 515	14 329	15 045	16 333	17 150
Camélidés	1 230	1 271	1 297	1 297	1 323	1 332	1 342	1 351
Abattages contrôlés								
Bovins	59	174	182	190	199	208	218	228
Ovins et caprins	158	4444	4545	4648	4754	4862	4 978	5097
Camélidés	49	79	82	85	88	92	95	98
Prix moyens	(en Ouguiya par tête)							
Bovins	29 350	38 500	39 848	41 242	76 667	86 250	115 000	110 000
Ovins	7 000	7 280	8 450	8 511	13 493	16 867	20 240	19 000
Caprins	6 578	6 841	7 125	7 129	10 350	11 500	13 800	18 000
Camélidés	52 386	62 350	64 532	66 791	80 500	103 500	138 000	181 000

Source : MAE

**ANNEXE 14 : Estimation des prises de la pêche
1999 - 2007**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007/1
	(en tonnes)								
Pêche artisanale	14 527	66 982	82 387	84 445	84 458	80 996	78 447	79 619	79 619
Traditionnelle	7 586	-	-	-	-	-	-	-	-
Moderne	6 941	-	-	-	-	-	-	-	-
Pêche industrielle	490 211	636 503	716 030	869 380	615 174	792 078	642 863	491 877	669 125
Pêche démersale	20 471	69 446	80 159	79 299	94 390	60 470	58 481	38 746	37 277
Pêche pélagique	419 880	563 193	630 871	786 117	512 945	727 811	580 312	449 538	617 109
Autres	49 860	3 864	5 000	3 964	7 839	3 797	4 070	3 593	14 739
Total	504 738	703 485	798 417	953 825	699 632	873 074	721 310	571 496	748 744
Dont: captures estimées "non déclarées"	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: Direction de l'Aménagement des Ressources et de l'Océanographie (DARO)

1/ Données de la pêche industrielle sont provisoires

**ANNEXE 15 : Répartition des exportations de poisson par variétés
1999 - 2007**

	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Volume	(Milliers de tonnes)								
Pélagiques	156,5	148,6	89,4	54,3	54,5	36,7	54,4	52,9	66,0
Démersaux	12,8	15,5	20,6	17,5	14,1	17,2	20,1	16,3	22,0
Céphalopodes	27,8	26,5	31,0	20,4	19,4	26,5	27,4	28,2	28,6
Farine de poisson	12,7	11,4	8,9	6,2	5,6	3,8	5,5	5,4	10,2
Produits divers	6,4	8,6	9,5	9,0	6,6	4,2	7,5	4,0	16,3
Total	216,1	210,6	159,3	107,4	100,3	88,2	114,9	106,8	143,1
Valeur	(Millions d'ouguiya)								
Pélagiques	10 416,0	11 107,8	7 108,0	4 732,0	4 571,0	3 109,0	4 604,48	4 980,68	6 477,36
Démersaux	3 011,1	4 404,3	4 883,0	4 756,0	3 141,0	3 914,3	3 581,77	4 148,46	7 693,96
Céphalopodes	16 956,0	16 634,7	20 637,0	19 825,0	24 519,0	35 334,9	34 871,19	33 680,46	42 947,71
Farine de poisson	1 057,0	1 080,8	884,0	670,0	593,0	395,1	552,97	777,76	1 013,52
Produits divers	937,0	2 165,0	2 828,0	2 941,0	2 541,0	1 868,0	2 780,63	2 405,48	5 958,96
Total	32 377,1	35 392,6	36 340,0	32 924,0	35 365,0	44 621,4	46 391,04	45 992,8	64 091,5

Source : Direction Générale des Douanes (DGD).

**ANNEXE 16 : Navires de pêche, par nationalité et par catégorie
1999 - 2007**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Pêche hauturière (pêche de fonds)	159	149	158	170	170	227	211	155	137
Mauritaniens	110	100	103	115	109	173	161	117	107
Etrangers	49	49	55	55	61	54	50	38	30
Pêche pélagique	80	54	53	69	70	74	71	26	154
Mauritaniens	0	0	0	0	0	0	4	0	77
Etrangers	80	54	53	69	70	74	67	26	77
Autres pêche	130	131	133	142	165	203	75	92	77
Mauritaniens	18	13	18	17	28	25	0	16	9
Etrangers	112	118	115	125	137	178	75	76	68
Total	369	334	344	381	405	504	357	273	368
Mauritaniens	128	113	121	132	137	198	165	133	193
Etrangers	241	221	223	249	268	306	192	140	175

Source : DARO/MPPEM.

**ANNEXE 17 : Production brute d'électricité et d'eau
1999 - 2007**

	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
(en milliers de KWH)									
Electricité l/	215 271	215 540	246 284	263 972	311 994	336 020	383 151	387 400	430 733
Nouakchott	150 106	153 764	181 618	181 486	224 327	243 061	295 765	290 700	320 143
Nouadhibou	54 193	50 338	52 748	53 690	54 392	56 477	59 880	54 400	62 818
Autres	10 972	11 437	11 918	28 796	33 275	36 482	27 506	42 300	47 773
Capacité installée garantie	63	63	63	73	75	75	75	86	86
(en milliers de m3)									
Eau	16 513	16 964	17 791	19 052	20 234	23 688	24 570	25 819	28 039
Nouakchott	13 471	13 735	14 552	14 313	15 395	16 579	16 703	17 300	18 503
Nouadhibou	2 022	1 937	1 896	2 613	3 122	3 302	3 668	3 945	3 949
Autres	1 020	1 293	1 343	2 126	1 717	3 807	4 199	4 574	5 587

Sources : Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC)/Société Nationale des Eaux (SNDE).